

Rapports de l'Académie des beaux-arts sur les envois de Rome de musique (1812-1910)

Introduction et transcription par Alexandre DRATWICKI

Chaque année, entre 1804 et 1967, l'État français envoie à l'Académie de France à Rome (Villa Médicis) des compositeurs titulaires du « Prix de Rome » pour une durée variant de 3 à 5 ans. Dans le cadre de ce séjour, les pensionnaires sont tenus de produire des partitions dont la qualité est évaluée par l'Académie des beaux-arts de l'Institut. Ce jugement est rendu public dans des textes publiés dans la presse et envoyés à Rome : les rapports sur les Envois de Rome. Ces rapports ont un double but : vérifier la conformité et la qualité des travaux attendus, et évaluer la maturation du talent de leurs auteurs. Dès 1804, la confrérie parisienne est persuadée que cet examen “tiendra en haleine toute l'année¹” les jeunes artistes. Pour autant, le processus qui aboutit à la rédaction du rapport est loin d'être une sinécure. C'est un procès-verbal daté de 1806 qui entérine la rédaction de ce type de texte, d'abord à usage interne de la corporation, mais bientôt également adressé aux pensionnaires romains afin de leur signaler les griefs ou satisfactions que suscite leur travail. Après quelques années de tâtonnement sur la méthode, celle-ci se décompose en plusieurs phases, qui sont en fait les reformulations successives d'un même jugement.

¹ Lettre de la Classe des beaux-arts à Suvée, Paris, 9 juillet 1804, citée dans LAPAUZE, *Histoire de l'Académie de France à Rome*, t. II, p. 48.

Lorsque les envois sont rendus disponibles, la section « musique » de l'Académie désigne un ou deux rapporteurs et leur confie l'analyse des partitions. Les archives de l'Institut conservent des centaines de commentaires (parfois très développés) signés Méhul, Reicha, Gounod, Massenet et bien d'autres. Par posture éthique, les académiciens refusent normalement de juger les partitions de leurs anciens élèves, mais certains enquêtent sur l'opinion du rapporteur et profitent peut-être de confidences au détour des couloirs pour faire l'apologie de leurs étudiants et appeler sur eux indulgence ou compliments. Les rapports individuels sont ensuite lus et synthétisés en séance plénière de la section spécialisée. Parvenir à mettre d'accord l'ensemble des membres sur une rédaction définitive nécessite des compromissions qui ternissent la gloire de quelques académiciens. Le peintre Thévenin, revenu de Rome après avoir dirigé la Villa, se plaint à Vernet – son successeur – “de ce que les maîtres particuliers se jettent toujours en travers pour faire modifier des avis qui, exprimés plus énergiquement, produiraient peut-être un effet plus utile à ceux à qui ils sont adressés²”. À la fin du XIX^e siècle, les envois seront parfois évalués collégalement dès la première étape de découverte de la partition.

Les rapports spécialisés une fois rédigés, l'Académie au grand complet écoute la lecture des textes de chaque section. Leur validation est de la plus haute importance pour l'aréopage, et le secrétaire perpétuel veille à ce qu'un maximum de membres soit présent. Une réécriture littéraire est opérée à cette occasion. Dans l'intérêt de la crédibilité du prix de Rome, Guérin conseille dès les années 1820 que les rapports de l'Académie – s'ils doivent déplorer la médiocrité ou la paresse de certains pensionnaires – restent aussi confidentiels que possible. Ébruiter dans les couloirs des ministères³ la nullité de quelques artistes recrutés par erreur pousserait la presse aux persiflages, elle qui jette si volontiers l'opprobre sur les résultats des concours. Tout cela n'aurait aucune utilité, pas même de pousser les pensionnaires à se ressaisir. Car le talent, pas plus que le génie, n'éclosent à l'improviste sur les pentes du Pincio. Le directeur

² Lettre de Thévenin à Vernet, Paris, 28 février 1830, archives du Louvre [fonds Delaroche-Vernet.

³ Raoul-Rochette insistera aussi sur l'intérêt confidentiel d'“observations et [de] conseils qu'elle croit utiles aux pensionnaires, sans qu'ils dussent trouver place dans le rapport destinée au public et au ministre.” (Lettre de Raoul-Rochette à Alaux, Paris, 22 octobre 1850, AAFR [55, f. 58.)

Guérin suggère donc à Quatremère que les réprimandes et les “vérités un peu dures⁴” concernant certains ouvrages inaboutis restent “en famille⁵”. Le rapport définitif adopte ainsi un double visage : les pensionnaires romains reçoivent un exemplaire qui s’autorise toutes les remontrances et admonestations (les “communications officieuses”, selon un bon mot du *Moniteur universel*⁶), tandis que le public n’en voit qu’une version “un peu fardée⁷”. Comme déjà dit, celle-ci est imprimée dans différents organes de presse officiels. Parfois raccourcie, elle fait l’objet d’une lecture pendant la séance de remise des prix du mois d’octobre à Paris⁸.

Cette édulcoration, salutaire pour l’orgueil des jeunes Prix de Rome, leur est rappelée à bon escient. “On sait avec quel soin et quelle réserve l’Académie supprime dans son rapport public les critiques dont la rigueur ne peut être utile qu’à l’artiste⁹”, signale l’indétrônable Quatremère à Vernet en 1830, tandis que Thévenin explique un peu plus tôt que l’aréopage parisien “veut bien, par égard pour leur avenir, ne pas dire dans le rapport lu à la séance publique tout ce qu’elle aperçoit de mauvais et d’inquiétant dans les productions [que les pensionnaires] doivent lui adresser chaque année¹⁰”. Mais, pour ce qui touche au rapport romain, “l’Académie n’a aucune raison pour déguiser son opinion à MM. les pensionnaires ; elle est libre et maîtresse absolue dans les avis qu’elle croit devoir leur donner¹¹”.

Chargé d’un rôle de modération parmi ses collègues, le secrétaire perpétuel doit aussi concilier l’arrivée souvent tardive des envois à Paris avec la date immuable de la séance publique du premier samedi d’octobre, pendant laquelle le rapport

⁴ Lettre de Guérin à Quatremère de Quincy, Rome, 19 juillet 1825, AAFR [30, f. 91v.

⁵ Même référence.

⁶ *Moniteur universel*, 9 octobre 1843, p. 2. : “Des communications officieuses adressées aux élèves achèveront de leur faire bien comprendre la portée des critiques qu’un discours officiel ne permet pas de développer.”

⁷ Lettre de Quatremère de Quincy à Vernet, Paris, 31 octobre 1834, AAFR [34, f. 194.

⁸ Le directeur de la Villa reçoit parfois les deux versions, comme c’est le cas d’Alaux en 1848, à qui Raoul-Rochette adresse “le rapport de l’Académie plus développé dans quelques parties que ne l’est le rapport imprimé” (Lettre de Raoul-Rochette à Alaux, Paris, 28 octobre 1848, AAFR [55, f. 38).

⁹ Lettre de Quatremère de Quincy à Vernet, 26 juin 1830, AAFR [1830.

¹⁰ Lettre de Thévenin à Vernet, Paris, 28 février 1830, archives du Louvre [fonds Delaroche-Vernet.

¹¹ Même référence.

allait être lu. Il est également chargé d'un rôle de représentation : c'est lui – en tant qu'intermédiaire avec le ministère, la presse et le public – qui rappelle l'importance de l'institution et souligne ses bienfaits pour le monde des arts. Le rapport sur les envois, dans sa version adoucie, est l'un des outils essentiels pour convaincre ses interlocuteurs et conserver (ou reconquérir) leur considération.

Tout Paris prend connaissance des rapports, plus ou moins édulcorés, au mois d'octobre ou novembre, en l'absence des principaux intéressés. Cette publicité sera la seule pour les musiciens, avant que ne leur soit concédée l'exécution d'une ouverture sous la Coupole (1821) puis d'une sélection d'envois au Conservatoire (1874). On comprend donc que les compositeurs les plus pressés à faire parler d'eux manquent rarement ce rendez-vous avec la célébrité.

Les rapports reproduits dans les pages qui suivent correspondent – sauf indication contraire – à la version « romaine » du rapport, celui qui, tout en synthétisant les avis des académiciens comporte encore les rigueurs et les reproches techniques que l'Institut souhaite faire connaître aux pensionnaires dont il a la charge.

1812

Source : Académie de France à Rome, carton 13, folio 19-26.

Le Secrétaire perpétuel de la Classe certifie que ce qui suit est extrait des procès-verbaux des séances du 24 avril, 8 mai et 25 septembre 1813. [...]

Musique

M. Chelard a envoyé un Dixit à quatre voix, un beatus vir à huit voix formant deux chœurs et une cantate italienne à deux voix.

Ce jeune compositeur se distingue par une application soutenue dans l'étude des grands maîtres anciens.

Un travail si bien dirigé lui a fait faire des progrès remarquables. Ses fugues mieux conduites, ses imitations mieux disposées, ses idées mieux enchaînées, donnent plus de caractère, plus d'aplomb à ses compositions. Son style est plus clair, plus ferme, plus correct. Maintenant il doit chercher à donner plus de fraîcheur, plus d'élégance, plus d'originalité à sa mélodie.

Le savoir seul ne suffit pas ; il faut de la chaleur et de l'inspiration pour être véritablement artiste.

Cet avertissement sera sans doute apprécié par M. Chelard. Sa cantate prouve assez généralement que ses efforts ne seront pas sans succès, lorsqu'il s'appliquera à trouver des chants naturels et faciles.

M. Beaulieu a envoyé une cantate de Sapho et un Laudate à deux chœurs et à deux orchestres.

Ces deux ouvrages très volumineux méritent des éloges sous plusieurs rapports. On remarque dans la cantate qui est généralement écrite avec pureté, des récitatifs bien accentués, des effets imitatifs de l'orchestre heureusement conçus, et instrumentés de manière à rendre clairement les intentions de l'auteur.

Dans les airs, la mélodie est expressive, mais on pourrait leur reprocher de manquer d'originalité et de grâce. Ce défaut essentiel ne vient point d'une imagination impuissante ; on doit les attribuer à un système de déclamation exagérée qui détruit le véritable sentiment sans lequel la musique chantée perd tout son charme.

Le Laudate est un fort bon morceau d'étude. Il prouve du savoir et une grande habitude d'écrire. Cependant on pourrait encore reprocher à son auteur d'avoir évité une partie des difficultés qui se rencontrent dans les compositions à deux chœurs, en ne réunissant que dans les huit dernières pages de son motet les six voix du premier chœur et les quatre voix du 2^e chœur.

À l'âge de M. Beaulieu et avec les dispositions qu'il a montrées, ce n'est pas dans une petite ville de Département qu'on peut se former ; on y est trop éloigné de conseil, ainsi que des effets qui agissent simultanément sur l'imagination et sur le raisonnement.

M. Héroid en envoyant un motet à quatre voix de plus de cent pages de partition, a grandement rempli les conditions du règlement. En ajoutant à cet envoi une symphonie à grand orchestre composée d'un premier morceau, d'un andante, d'un menuet, d'un trio et de l'allegro final, il donne une preuve d'activité et d'application qui mérite des éloges.

Si M. Herold a montré de la témérité en essayant d'écrire dans un genre porté à un aussi haut degré de perfection par Haydn, cette témérité se trouve souvent justifiée par le mérite réel qu'on remarque dans la composition de M. Héroid. Le travail en est bon, le style est convenable au genre et en général les idées ont de la fraîcheur et de l'élégance.

L'imagination remplie des beautés du plus parfait modèle qu'on doive se proposer, quand on veut composer de la musique instrumentale, M. Herold s'est laissé aller à quelques réminiscences dans la conduite et dans les formes de son andante ; mais dans le menuet et surtout dans le trio, il montre une originalité piquante qui aurait fait plaisir au compositeur qui a été le plus fécond en ce genre.

L'allegro final a été le moins heureux des quatre morceaux. Le travail en est soigné, mais le motif a été mal choisi ; il n'offre rien de neuf, ni de saillant. D'ailleurs il se compose d'une phrase de trois mesures, et cette coupe, essentiellement vicieuse ne peut produire que des chants boiteux, sans césures, sans périodes, sans aplomb, et qui contrastent toujours d'une manière désagréable avec les phrases régulières au milieu desquelles ils grimacent chaque fois qu'ils se reproduisent.

La section de musique a pensé qu'il était bon de signaler ce défaut qui se remarque dans le premier et dans le dernier morceau de la Symphonie de M. Héroid, afin que ce jeune compositeur dont nous connaissons les ressources et la facilité n'y retombe plus.

Avant d'adopter un motif, il faut non seulement qu'il soit irréprochable dans son invention et dans sa contexture, mais encore qu'il fasse pressentir les développements dont il peut être susceptible. Sans cette précaution qu'on ne doit jamais négliger, les plus grands maîtres, malgré leur génie, ne produiraient péniblement que de la musique plus pénible à entendre.

Cette précaution si utile n'a pas été oubliée par M. Herold dans la composition de son motet. Ce grand travail mérite beaucoup d'éloges ; il est largement et

sagement écrit. Après plusieurs morceaux de différens caractères dans le genre élevé et expressif, on distingue un quatuor rempli de cette grâce sévère qui devrait être le dernier degré de l'élégance dans la musique religieuse. La fugue qui termine le motet est bien faite, bien conduite. Cependant elle est écrite dans un style si serré, et le motif en est reproduit avec tant d'obstination, que la science pourrait bien nuire à l'effet. La musique d'église admet les compositions étudiées, mais elle défend au savoir de faire divorce avec le goût.

Il est en musique des combinaisons qu'il faut avoir apprises pour écrire avec facilité et qu'il faut savoir cacher pour plaire.

Signé Gossec, Méhul.

Certifié conforme

Le secrétaire perpétuel de la classe des Beaux-Arts.

Au palais de l'Institut le 5 octobre 1813

Joachim Le Breton.

1814

Source : Académie de France à Rome, carton 13, folio 15 et 18.

Paris, le [rien] 1815. Rapport de la section de Musique sur les ouvrages envoyés de Rome par les Élèves de Composition.

La section de musique a examiné avec intérêt les ouvrages composés par MM. Panseron et Roll, pensionnaires de l'académie de France à Rome.

Les ouvrages de M. Panseron sont au nombre de neuf, savoir : une messe complète à 4 voix ; quatre cantates françaises dont une à plusieurs interlocuteurs et mêlée de chœurs ; enfin quatre autres morceaux détachés avec des paroles italiennes.

M. Roll n'a envoyé qu'un seul ouvrage ; c'est une messe incomplète à quatre voix, c'est-à-dire qu'elle ne renferme que le Kyrie et le Gloria, tandis que celle de M. Panseron a de plus le Credo, le Sanctus et l'agnus Dei. Les ouvrages de l'un et de l'autre ont des accompagnemens.

Par la multiplicité des compositions envoyées par M. Panseron, différentes entre elles de genre et de caractère, ce jeune artiste fait présumer, ou qu'il s'occupe assidument de son art, ou qu'il travaille facilement et vite. Ses ouvrages par la manière dont ils sont conçus et traités, par leur mélodie et leur harmonie tour à tour simples et faciles, prouveraient assez ces deux dispositions, et l'examen qui en a été fait confirme les membres de la section de musique dans l'opinion que M. Panseron annonce de l'imagination, du goût, de la verve et de l'intelligence.

Ces qualités cependant ont encore besoin d'être perfectionnées et modérées par l'expérience et dirigée par l'étude. Si M. Panseron a le bon esprit de savoir se préserver de l'orgueil des écoliers et de la présomption inséparable souvent de la jeunesse, s'il sait enfin apercevoir ses défauts pour les corriger, s'il ne s'écarte point de la bonne route qu'il semble avoir choisie, il pourra devenir par la suite un compositeur très-distingué.

Pour ne pas donner ici une analyse minutieuse de chaque ouvrage, la section ne se borne à citer que ceux qui lui ont paru dignes d'être remarqués. De ce nombre sont les cantates de Circé et d'Ariane. Elles sont remplies d'intentions dramatiques bien senties. On y rencontre souvent du chant, et l'harmonie ainsi que les accompagnemens qui sont combinés avec intelligence et mesure. La Cantate qui porte le titre d'héroïque peut prétendre aussi, non en son entier, mais en partie, à la même distinction.

Après avoir fait à M. Panseron la part d'éloges qu'il mérite, il faut lui faire avec douceur celle de la critique. Le style de la messe, par exemple, n'est généralement point à la hauteur du sujet, et à l'exception des quatre fugues qu'elle renferme et dont le travail et la conduite sont assez bien combinés, la couleur de cette messe est trop dans le goût théâtral et sa composition est dénuée de cette facture savante qu'on peut sans scrupule employer avec profusion dans la musique d'église. Les autres ouvrages sont faibles, surtout la cantate de Psyché. En général, les ouvrages de M. Panseron offrent chacun des incorrections et quelquefois des fautes de composition. On y trouve aussi des longueurs, inconvénient dans lequel on tombe aisément en travaillant trop vite ; les grands maîtres même n'en sont point exempts.

Il faut parler à présent de M. Roll. Sa messe, malgré les fautes et les incorrections qui s'y trouvent, est d'un style religieux ; elle est suffisamment bien travaillée, et renferme beaucoup de mérite. La fugue qui est assez bien conduite a cependant le défaut d'être plus propre dans quelques-unes de ses parties à être exécutée par des instrumens, plutôt que par des voix. La section de musique regrette beaucoup que M. Roll n'ait envoyé que cet ouvrage, ne pouvant par ce seul essai affirmer ou conjecturer les progrès qu'il peut avoir faits dans le style dramatique. Elle aurait désiré pouvoir s'étendre sur son compte, autant qu'elle s'est plu à le faire sur celui de M. Panseron ; mais les matériaux lui ont manqué.

Signé Gossec, Lesueur, H. Berton, L. Cherubini. La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original

Le secrétaire Perpétuel

Joachim Le Breton

La section de musique a demandé qu'il soit fait des reproches à MM. Panseron et Roll pour l'extrême négligence de leurs copies qui sont pleines de fautes, ce qui supposerait presque qu'ils ne les ont pas relues. La classe approuve cette observation et me charge d'inviter messieurs les compositeurs musiciens à se montrer plus soigneux pour leur propre intérêt et aussi par égard pour leurs juges.

Le secrétaire perpétuel,

Joachim Le Breton

Au palais de l'Institut Royal de France, le 1^{er} novembre 1815.

1816

Source : Académie de France à Rome, carton 23, folio 1-12.

Paris, le 22 novembre 1817.

Rapport de la Commission nommée par l'académie Royale des Beaux-arts, sur les ouvrages de peinture, d'architecture, de gravure et composition musicale, envoyés par les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. [...]

Composition musicale.

La section de musique après avoir examiné les productions des jeunes compositeurs a fait sur chacun de leurs œuvres les observations suivantes.

Œuvres de M. Benoist

n° 1. Mélodie vague et sans caractère, modulations prétentieuses.

n° 2. Le commencement du morceau est écrit dans une assez bonne manière, mais il ne se soutient pas, et vers le milieu il se gâte encore par l'ambition des modulations inutiles.

La mauvaise santé de M. Benoist peut seule être la cause de la faiblesse de ses travaux : espérons et par un double motif que nous aurons des éloges à lui donner l'année prochaine, et que ses forces physiques lui permettront de mettre au jour ses heureuses dispositions, et de réaliser les espérances qu'il nous avait fait concevoir.

Œuvres de M. Roll

n° 3. Scène – Cette scène nous a paru d'une heureuse conception. Le récitatif obligé est bien déclamé, et les ritournelles bien pensées et bien appropriées au caractère des paroles. La cavatine est d'un bon goût, la mélodie est toujours agréable, car elle est toujours naturelle, sans manquer de grâce et d'élégance. Le rondeau qui termine est bien aussi, mais peut-être moins que ce qui le précède : le motif nous en a paru un peu banal et la terminaison pas assez saillante ; cependant malgré cette petite imperfection l'on doit des éloges à l'auteur pour cette composition. La partie vocale en est bien traitée, ainsi que l'instrumentale. Son orchestre est toujours riche sans en être trop chargé et purement écrit.

n° 4. Duetto pour deux Soprano.

Ce duo n'est pas très saillant, il a pourtant de la grâce et ne dément pas le sentiment de la bonne école dont l'auteur paraît être pénétré.

n° 5 et 6. Ernestina e Gianone.

Drama giocoso in due atti.

Les airs, duos et morceaux d'ensemble de cet opéra ont tous des parties très remarquables ; la période musicale y est assez généralement bien marquée et bien sentie, la mélodie en est toujours naturelle. Peut-être est-ce au désir, bien louable sans doute, de conserver cette première des qualités en musique, que l'auteur doit d'encourir quelquefois le reproche qu'on peut lui faire, d'employer des motifs qui n'ont pas une grande apparence de nouveauté ; mais c'est ici le point où la science positive est insuffisante, et ce n'est que de celle qui peut s'acquérir par l'expérience que l'on peut espérer recevoir des leçons utiles. Le goût seul peut rectifier les erreurs du génie ; car c'est lui seul qui peut nous apprendre à donner à nos œuvres un tour original sans bizarrerie, et de la grâce sans afféterie.

L'orchestre de M. Roll est toujours bien traité, toujours purement écrit. Quelquefois il est un peu ambitieux, surtout en recherches d'imitations, ce qui, trop répété, peut conduire à la monotonie et donner une tournure scholastique à un genre qui n'en a pas besoin. Cependant en faisant cette observation à M. Roll, il est vrai de dire aussi qu'il a toujours eu le bon goût de tirer ses imitations de la mélodie principale, ce qui, dans ce cas, ne détruit pas l'unité et ne vient point importuner l'oreille par des propositions étrangères au sujet.

Après avoir donné à M. Roll les conseils et les éloges que ses travaux nous semblent mériter, il ne nous reste plus qu'à l'inviter à suivre avec constance la route dans laquelle il marche si bien, et nous pouvons lui prédire que, s'il n'en dévie pas, il ne peut tarder d'arriver au but qu'il se propose d'atteindre.

Œuvres de M. Panseron

n° 7. Douze fugues vocales

M. Panseron a prouvé dans cette partie de son envoi qu'il n'était étranger à aucun des secrets de la science musicale, et la liberté et la franchise avec lesquelles les fugues sont traitées prouvent l'excellence de ses études et le bonheur qu'il a eu d'y être dirigé par les soins du mentor de la musique française, le respectable M. Gossec, notre confrère.

n° 8. un De Profundis à 4 voix et à grand orchestre.

Cette œuvre a bien la couleur convenable au motif dans les chœurs surtout.

La mélodie du verset Si iniquitates est d'une expression vraie ; mais à la reprise, les premiers violons font des triollets sautillans qui font un contraste choquant avec la teinte générale, mais c'est une petite tache qu'un trait de plume peut faire disparaître, le défaut n'étant que dans l'accessoire et non dans l'objet principal.

Le verset Sustinuit anima mea dont il a fait un trio sans accompagnement nous a paru bien pensé sous tous les rapports et d'un très-bon effet musical. La fugue qui termine est d'un faire habile et le motif heureusement choisi et bien adapté au sujet.

n° 9 un Requiem à 4 voix et à grand orchestre.

L'ensemble général de cette œuvre nous a paru bien conçu et la sévérité du style, convenable au sujet s'y soutient d'un bout à l'autre. La partie instrumentale a de la richesse sans profusion ; elle est écrite purement et largement, sans lourdeur, ni pédantisme musical.

La partie vocale a dans Lacrimosa dies et le pie Jesus, l'expression la plus touchante.

Dans les chœurs ou les fugues la disposition des voix est bien entendue, la proportion de leur éloignement respectif et leur diapason y sont observés de manière à produire de l'effet dans les passages les plus énergiques sans faire craindre de blesser les oreilles les plus délicates.

n° 10. Un Miserere à 4 voix, avec accompagnement de deux altos, violoncelle ou contrebasse.

Cette partie de l'envoi de M. Panseron est celle qui pourrait prêter à la critique. L'auteur y a changé de système dans certains morceaux. Les chœurs, les ensembles, les fugues surtout, y sont toujours bien traités ; mais nous sommes étonnés de voir que l'auteur du Requiem et du De Profundis ait introduit dans son Miserere des morceaux du style théâtral où les airs à roulades et surtout concertans avec l'orchestre sont même souvent très déplacés, et s'ils le sont au théâtre, combien plus le sont-ils encore dans un Miserere. Nous laissons à M. Panseron le soin de se juger lui-même et nous sommes persuadés d'avance,

d'après les garanties nombreuses qu'il nous a déjà donné, qu'il sera entièrement de notre avis sur ce point et que s'il a pu sacrifier un instant au mauvais goût, il s'affranchira, ainsi qu'il l'a déjà si bien fait, de l'empire de la mode pour suivre celui de la vérité.

n° 11. Une grande scène Italienne pour Basse taille.

Cette scène est très bien dans toutes ses parties. Les motifs de chant en sont heureux et bien choisis. L'auteur aurait pu se dispenser d'écrire quelques ornemens qui ne font que nuire à l'expression du chant et qui ne servent qu'à masquer des phrases assez bonnes par elles-mêmes pour n'avoir pas besoin de ces moyens auxiliaires. On peut d'ailleurs s'en rapporter sur ce point à la facilité des chanteurs du siècle qui se permettent d'en placer eux mêmes aux endroits où l'auteur en a jugé l'emploi inutile.

La partie instrumentale de ce morceau est brillante, écrite purement et a de l'effet. Le chanteur y est soutenu à propos et est toujours à son aise. Enfin le cadre est riche, mais cette richesse n'est employée que de manière à faire valoir le tableau.

n° 12-13. I Bramini, Drama seria in due atti.

Dans les airs, duos et trios et morceaux d'ensemble de cet ouvrage, on retrouve le faire facile des morceaux précédens et cette liberté qui ne peut s'acquérir que par de longues et fructueuses études.

Au premier acte une cavatine de Prima basso et le Tenor et le quatuor final con coro, nous ont paru remarquables.

Au second acte, la scène qui le commence et qui se compose d'un récitatif obligé, d'un cantabile et d'un air de mouvement, un air pour il primo Basso, un Duo de Tenor et Basso nous ont aussi paru mériter des éloges. M. Panseron, nous l'avons déjà dit, ne paraît étranger à aucun style, et cette dernière composition vient à l'appui de notre assertion.

Il voyage en cet instant dans la patrie des Haydn, des Gluck, et des Mozart, après avoir fait des études utiles dans celle des Léo, des Durante, des Jomelli, des Pergoleze, des Sacchini, des Piccini, des Paisiello et des Cimarosa.

Qu'il marche toujours franchement dans la ligne que ces grands maîtres nous ont tracée, et les hautes espérances qu'il nous a fait concevoir ne seront point déçues.

Tel est Messieurs le résultat de l'examen fait par votre section de musique et qu'elle a l'honneur de vous soumettre.

Signé, Gossec, Cherubini, Lesueur, Catel, Berton.

1818

Source : Académie de France à Rome, carton 23, folio 19-28.

Rapport et Jugement de l'Académie. [...]

Composition musicale.

L'Académie conçoit les espérances les mieux fondées sur les talents des jeunes compositeurs qui lui font parvenir le fruit de leurs études musicales.

M. Roll vient de nous envoyer la partition complète de son 2^e acte de son opéra de *Roger de Sicile*. Ce dernier ouvrage qui couronne très-heureusement ses études à Rome, présente des morceaux d'une facture remarquable, et qui rappellent les principes des *Leo* et des *Durante*. La musique de M. Roll est toujours chantante, sans s'éloigner de la vérité dramatique. Elle est gracieuse sans afféterie, énergique sans rudesse ; son orchestre est riche sans ostentation, et son style est en général toujours pur. Ce jeune compositeur revient en France, où nous espérons qu'il ne tardera pas à prendre place parmi les maîtres de notre école.

M. Baton n'est que depuis six mois en Italie, où des causes de santé l'ont empêché de se rendre plutôt [sic] ; il n'a pu encore payer le tribut de la seconde année ; mais il avoit acquitté à Paris celui de la première, en faisant hommage à l'Académie de la partition de son opéra intitulé : *La Fenêtre secrète*, représenté avec succès, et dans lequel le jugement du public a déjà prévenu le nôtre.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Quatremere de Quincy.

1819

Source : Académie de France à Rome, carton 23, folio 29-32.

Rapports faits à l'académie Royale des Beaux-arts et approuvés par elle, sur les ouvrages de MM. les Pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome envoyés en l'année 1819. [...]

Musique

M. Batton, dans sa composition sur paroles italiennes, est excusable de n'avoir pas bien saisi l'accent et la valeur des mots, et ces finesses, qui tenant à l'esprit de la langue, ne peuvent être enseignées que par l'usage. De trop longues ritournelles, trop de répétitions des mêmes paroles, unissent aussi à l'effet de quelques idées musicales, élégantes d'ailleurs, et qu'on est fâché de na pas trouver mieux encadrées.

Mais M. Batton a pris sa revanche dans son opéra français. Il y a des idées musicales bien conçues, et la mélodie chantante y domine. Quelques taches de composition peu excusables, mais qu'on peut faire aisément disparaître, nous donnent lieu de lui recommander cette correction qui est le caractère des bonnes études, qui, seule, ne fait pas sans doute les chefs-d'œuvre, mais sans laquelle les chefs-d'œuvre ne se sont jamais montrés.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Quatremere de Quincy

1821

Source : Académie de France à Rome, carton 23, folio 33-36.

Rapports faits à l'Académie Royale des Beaux-arts et approuvés par elle sur les ouvrages de MM. les Pensionnaires du Roi à l'Académie de France à Rome envoyés en l'année 1821. [...]

Musique

M. Massin-Turina.

Les compositions de M. Massin Turina sont en général d'une facture correcte, à quelques petites taches près. L'harmonie en est naturelle, la conduite des ensembles est claire et simple, les récits sont mélodieux et les accompagnemens sagement conduits.

Mais ces qualités ont leur contrepartie. Le travail de ce qu'on appelle la facture est faible et souvent nul. On n'y trouve point de ces artifices que fournit le contrepoint, et qui sont si bien à leur place dans les musiques d'église.

On en aurait désiré au moins dans les deux fugues qui terminent, l'une le Gloria, l'autre le Credo. Ces deux fugues sont faiblement traitées, et manquent du travail et de l'étendue qu'elles devraient avoir.

Le style des compositions de M. Turina est simple ; mais il manque de nerf ; les couleurs sont vraies, mais pâles ; les idées manquent d'une certaine originalité, de celle surtout qu'on puise dans le sentiment profond de ce qu'on veut exprimer.

On l'engage à soigner les études qu'il enverra dorénavant, à les regarder comme des obligations qu'il faut remplir avec conscience, et non comme des corvées dont on cherche à se débarrasser.

M. Batton.

La scène de *Ciro*, celle d'*Antigone*, celle qui se termine par un duo et le final se distinguent par de jolis chants, par de l'expression et de la richesse dans les accompagnements.

Le fragment d'Oratorio annonce de l'imagination. Il est écrit d'un style large, et souvent l'auteur s'est trouvé au niveau de son sujet. Toutefois le désir de produire de l'effet s'y fait trop sentir.

En général M. Batton doit s'appliquer à mieux ordonner ses chants, à moins les tourmenter par son harmonie ; surtout qu'il se méfie de la tendance qu'il aura à copier tel ou tel compositeur. Qu'il tâche d'être lui-même, comme l'a été ou l'est tel ou tel autre qu'il prendra pour modèle ; et qu'il se souvienne que ce sont les défauts de ceux qu'on imite qu'il est le plus facile de leur dérober.

Malgré ces observations, M. Batton, s'il n'abuse pas de sa facilité, s'il devient difficile envers lui-même, nous promet un sujet capable de faire honneur à l'École française.

1822

Source : Académie de France à Rome, carton 23, folio 37-38.

Rapports approuvés par l'académie sur les ouvrages des Pensionnaires Sculpteurs et Graveurs [sic : et Compositeurs] qui lui sont parvenus avant la séance publique de 1822. [...]

Musique (M. Halévy)

On a reçu de M. Halévy pensionnaire musicien, un envoi qui se compose de trois partitions. 1^{re} le Psaume *Domine ne in furore tuo* à deux chœurs et à grand orchestre. 2^e une cavatine italienne pour une voix de soprano. 3^e un final italien d'un Opera Seria dont le sujet est le dévouement de *Curtius*.

C'est dans la composition de ce final qu'on peut surtout reconnaître que l'on avait eu raison de bien augurer des dispositions de ce jeune compositeur. Presque tout ce morceau est digne d'éloges ; il est écrit largement. La mélodie y est du genre gracieux, noble ou terrible, selon la situation ou le caractère des personnages. L'harmonie y est riche sans affectation, et les effets d'orchestre y sont variés, et bien entendus.

On regrette de ne pas pouvoir en dire autant du Psaume. Il a paru être péniblement composé et d'un travail purement mécanique. L'abus des modulations y est porté à son comble, et l'on y rencontre fort peu de vraie mélodie. On dirait que l'auteur n'aurait cherché à plaire qu'aux personnes qui ne veulent reconnaître de bien et de beau en musique que l'extraordinaire.

La cavatine est bien, surtout l'andante qui la commence. La polonaise qui la termine est quelquefois un peu tourmentée ; mais en général ce petit morceau est bien disposé pour la voix, et exécuté par une bonne chanteuse, il doit produire de l'effet.

On invite M. Halévy à ne jamais oublier que dans les beaux arts, il vaut mieux toucher qu'étonner.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Quatremere de Quincy.

1824

Source : Académie de France à Rome, carton 30, folio 41-42.

Rapport sur les ouvrages des Pensionnaires Musiciens [rajouté : « de l'année 1824 »].

Par M. Boilly – un Te Deum à grands chœurs

Ce cantique d'actions de grâces que, dans des jours solennels, tout un peuple vient rendre dans nos temples, en faisant entendre les accents de la reconnaissance et de la félicité publique, exige une musique grande, noble et pleine d'enthousiasme. Le jeune compositeur s'en est pénétré ; il a trouvé d'heureux traits de chant. Il a souvent rendu avec dignité et simplicité le sens de plusieurs versets. Il n'a peut-être pas été aussi heureux dans celui de Judex crederis.

Ses effets d'harmonie sont heureux. Sensible au pouvoir qu'exercent la gradation des sons et leur union sur le sens auditif, il a cherché à en suivre la marche et la progression d'une manière à peu près semblable aux impressions de l'harmonie ou de l'opposition des couleurs sur le sens de la vue.

De M. Ermel – une messe solennelle à grands chœurs

Cet ouvrage se fait remarquer par la franchise du plan, la noblesse du chant et la sévérité des principes, autant que par l'élégance de la mélodie et le naturel des séries harmoniques. Il sait conduire ses modulations de manière que l'oreille ne puisse perdre le motif ; et lorsqu'il le ramène, c'est avec un charme nouveau qui augmente la grâce et la force de l'expression. Nous ne ferons ici qu'une citation.

Le Premier morceau du Gloria in excelsis est un chœur d'anges, qui semble exécuté par des voix célestes. Les versets qui suivent, sont traités avec un caractère de mélodie et des oppositions harmoniques très-remarquables ; mais au dernier verset, Tu solus altissimus, développé par une fugue expressive et

large, que semble chanter un chœur nombreux d'adorateurs, le compositeur rappelle, avec une heureuse facilité, ce premier chœur d'anges Gloria in excelsis, qui étendant sa mélodie aérienne sur toute cette péroration de chant fugué, forme un double chœur, de caractère et de chant différents, sans sortir de l'unité générale.

Dans ce bel ouvrage, le dessin de chacun des morceaux se rattache toujours à une idée première et n'offre point de disparates. Si l'on pouvoit reprocher quelque chose à ce jeune compositeur, ce seroit peut-être une trop grande abondance d'idées, que l'expérience saura bien régulariser, et à son âge, celui qui fait plus, pourra aisément faire moins.

Il nous reste à parler des travaux de M. Le Bourgeois, jeune compositeur qu'une maladie nous a enlevé le 29 janvier de cette année, à l'âge de vingt-deux ans. Il travaillait à un opéra italien. L'acte qu'il a laissé présente des airs, des duos, des morceaux d'ensemble. Il est resté au milieu du final.

Ce fragment d'opéra est conduit avec unité : les différents morceaux sont conformes aux intentions des personnages ; on y trouve un chant naturel et expressif, inspiré par une heureuse mélodie qui part de cœur et plaît dans tous les temps. Ce jeune pensionnaire sentait parfaitement que l'harmonie bien liée et bien adaptée à des chants heureux, qu'elle est faite pour animer et soutenir, doit se garder surtout d'en absorber le motif par de vains accords trop méthodiquement calculés.

Son instruction et ses qualités morales, autant que son talent, lui avaient acquis l'amitié de ses camarades, et l'estime même des étrangers.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Quatremere de Quincy.

1826

Source : Académie de France à Rome, carton 30, folio 55-63.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par MM. les Pensionnaires de l'École Royale de France [ajouté : « de 1826 »] [...]

Musique

M. Barbereau a envoyé à l'Académie six morceaux de sa composition. Un air avec accompagnement de chœur ; un quatuor, accompagné aussi par un chœur, un Duo pour Soprano et Ténor, un chœur, un grand final et un Terzetto Buffo pour trois Basses.

On a trouvé que M. Barbereau a acquis de l'élégance dans son style, sans rien perdre de la pureté d'École, dont il avoit donné plus d'une preuve avant son départ. Ce qu'on remarque avec plaisir dans la nouvelle route qu'il suit, c'est qu'abandonnant quelques formes tudesques, auxquelles il semblait tenir, il met tous ses soins maintenant à polir sa mélodie, et que son harmonie, sans cesser d'être selon la science, se met beaucoup mieux en rapport avec ses chants, et sans jamais en masquer l'effet, contribue à les faire mieux valoir.

M. Guillion nous a envoyé la composition d'un Te Deum complet. Ce jeune compositeur a acquis beaucoup de fermeté dans sa manière d'écrire. Ses idées, sans avoir rien de bizarre, ont de l'originalité. Le Te Deum qu'il a composé pourrait obtenir un rang distingué parmi les œuvres de ce genre. Son Judex crederis surtout a paru admirable. Généralement tous les morceaux de ce Te Deum sont d'une expression vraie, les chants en sont nobles, l'harmonie est large et convenable au sujet. Les dessins d'orchestre sont bien entendus et propres à produire de l'effet dans un vaste édifice ; il y a dans toute cette composition le caractère propre au genre de musique religieuse, c'est-à-dire l'union d'un style simple et d'une manière grandiose.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Quatremere de Quincy.

1827

Source : Académie de France à Rome, carton 30, folio 72-73.

Rapport des sections de Peinture et de Sculpture sur les travaux des Pensionnaires Peintres et Sculpteurs [sic : et compositeurs] approuvés par l'Académie [rajouté : « Travaux en 1827 »] [...]

Musique

M. Guillion

M. Guillion pour sa deuxième année, envoie une Scène à grand chœur, paroles italiennes de l'opéra seria des Horaces et des Curiaces. Cette scène est dessinée avec beaucoup de goût. Les chants sont vrais et les chœurs sont d'un bon effet. Une prière en chœur, suivie d'un solo pour une basse taille, terminée par un ensemble final, est très bien écrite, pleine d'une touchante expression. Le chant d'allégresse qui la termine est aussi rendu par l'orchestre, et se dessine à merveille sur l'harmonie vocale.

M. Paris

La Messe de Requiem qu'il a envoyée est établie sur un grand plan, rempli avec habileté. Le mérite de cette composition à grand chœur consiste dans une expression énergique et dans l'art avec lequel ce jeune compositeur a su manier la mélodie et l'harmonie pour peindre le tableau musical, et exciter les sentimens propres à son sujet.

Le chœur Requiem et ce qui le suit ainsi que toute sa prose, Dies irae, offrent une expression vive et naturelle, avec un certain caractère de nouveauté.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.

Quatremere de Quincy.

1829

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 15-16.

Rapport fait par la section de Musique, à l'Académie royale des Beaux-Arts sur les ouvrages des Pensionnaires Musiciens à l'École de France à Rome, pour l'année 1829 et approuvé par l'Académie.

Musique

M. Guiraud, élève de M. Lesueur, a envoyé trois morceaux composés sur des paroles italiennes.

1° Introduzione per alto solo e cori, extraite d'un opera seria ayant pour titre : Ruggero e Bradamante.

2° Aria per soprano, du même opéra.

3° Duetto di Maometto, pour Tenor e Basso.

M. Despreaux, élève de M. Berton, a envoyé deux morceaux de musique religieuse.

1° Un Requiem, à grand chœur et grand orchestre.

2° Un Dies irae id[em]

M. Guiraud, dans son n° 1 auquel il a donné le titre d'introduction, a fait preuve d'une bonne entente de la disposition des voix ; l'instrumentation y est sage et conçue de manière à produire un bon effet. Sa partie Solo est peut-être un peu trop syllabique, ce qu'on appelle en Italie Note et parole, c'est-à-dire qu'en ce genre la partie du chanteur n'est réellement qu'un placage d'harmonie, qui accompagne la mélodie exprimée par l'orchestre ; cependant ce morceau qui est

très court, mérite des éloges, sous le rapport de sa conduite. Les modulations n'y sont point trop recherchées et elles y sont toujours préparées avec art. M. Guiraud, ce nous semble, a eu tort de donner le nom d'introduction à ce morceau ; car nous entendons en musique par ce titre, un morceau plus développé. Le n° 1 de M. Guiraud n'est qu'un chœur avec solo du Coryphée ; mais il est vrai de dire aussi que c'est un chœur d'une excellente facture.

Dans son n° 2 qui est un air à deux mouvemens pour une voix de soprano, M. Guiraud a su, tout en écrivant son orchestre avec art et élégance, ne jamais sacrifier la partie vocale, qui presque toujours est d'une mélodie gracieuse et conçue de manière à faire briller la voix de la cantatrice. Les instrumens à vent y sont placés avec adresse, ils y récitent souvent mais sans jamais masquer le chant, et quoique jouant un rôle important dans le morceau, ils n'y usurpent jamais le premier. Ils sont toujours placés au second plan du tableau, et par ce fait ils sont de véritables accompagnemens. Nous avons fait particulièrement l'éloge de la mélodie. Cependant nous aurions désiré y trouver un peu plus d'originalité ; mais il paraît que M. Guiraud préfère quelquefois suivre des routes vulgaires à l'inconvenant, de se jeter, pour paraître neuf, dans des tournures bizarres que le mauvais goût trop souvent décore du titre pompeux d'inspiration du génie.

Le Duetto N° 3 nous semble le morceau de M. Guiraud qui mérite le plus d'éloges. Le récitatif, le Cantabile et l'allegro sont bien pensés. Les solos de voix y sont expressifs et chantant ; les dialogues d'une bonne entente scénique ; mais c'est surtout à la cabalette du Duo, lors de la réunion des voix, que l'auteur a su déployer avec talent toutes les ressources de l'art. Dans tout le cours du morceau, les voix y sont employées chacune dans leur diapason, de manière à se faire valoir mutuellement et produire un excellent effet lorsqu'elles se réunissent. Enfin, nous le répétons, ce morceau nous paraît être le plus marquant des trois que nous a fait parvenir M. Guiraud, et surtout celui dans lequel il a fait paraître le plus d'originalités.

M. Despreaux, dans son Requiem a su, en conservant la couleur propre aux compositions de cette nature, développer toutes les ressources que peuvent offrir de bonnes études. Toutes les voix du chœur y sont bien à leurs places et dialoguent de manière à produire un bon effet. Son orchestre est riche, mais écrit avec une grande clarté. L'emploi des instrumens à vent y est bien entendu, les trompettes à clefs y sont introduites avec art, elles y récitent à propos et les chants qu'elles font entendre, accompagnés par les trombones, qui chantent aussi en dialoguant avec elles, sont susceptibles, nous le croyons, de produire un effet des plus pathétiques. Nous avons, malgré ces mérites, un reproche à faire à M. Despreaux. Le voici. C'est d'avoir fait une fausse réponse au motif principal

de son Requiem ; c'est sans doute une distraction ou plutôt un parti pris ; car M. Despreaux est trop érudit dans l'art du contrepoint, pour avoir sans intention opéré contre la règle. Il a sans doute pensé que sa fausse réponse étant peut-être d'une mélodie plus expressive que ne l'eût été la véritable, il pouvait se permettre cette licence. Cependant il aurait dû penser aussi que depuis qu'il est d'usage d'employer le style d'école en ce genre de composition musicale, et surtout celui de la fugue, qu'ayant fugué le début de son morceau, l'infraction à la règle s'y ferait d'autant mieux remarquer : il fallait ou choisir un autre motif, ou bien ne pas le fuguer. La réponse au sujet sur lequel est établi le Kirie, est aussi manquée. Cependant il est vrai de dire qu'hormis cette incorrection, le morceau nous paraît susceptible de produire un très-bon effet.

Dans le N° 2 son Dies irae, M. Despreaux a développé un luxe, une grande richesse d'instrumentation. Des effets neufs et pittoresques s'y font remarquer ; la partie vocale y est aussi fort bien traitée. Tout le morceau y est généralement écrit d'une manière grandiose et qui doit produire un excellent effet. Nous avons surtout remarqué le Maestoso du milieu du morceau dans lequel il établit le Rex tremendae ; la mélodie qu'il fait entendre sur le Salve me, nous a paru touchante, d'une expression vraie et dialoguée par imitation entre les différentes voix, avec beaucoup d'art. Enfin ce morceau nous a paru sous tous les rapports, ne mériter que des éloges, et surtout être empreint d'un cachet d'originalité qui ne peut que servir à faire sanctionner les nobles encouragemens que naguère l'Académie a bien voulu donner à ce jeune compositeur.

1830

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 32-35

Musique. 1831 [rajouté : « Travaux de 1830 »]

M. Despreaux, qui, l'an dernier a été cité avec avantage dans le rapport lu en séance publique, pour l'Envoi qu'il a fait parvenir à l'Académie de plusieurs morceaux de musique sacrée de sa composition, vient encore, cette année, de soumettre à notre examen quatre nouveaux morceaux qu'il a composés à Rome et à Naples sur des paroles italiennes.

1° Une introduction avec chœur et air

2° Un Duo pour soprano et basse

3° Un Air Bouffe pour une basse

4° Un grand air avec accompagnement de chœur

Généralement tous ces morceaux méritent des éloges sous le rapport de la facture qui toujours est correcte ; et nous avons remarqué avec satisfaction que

cet élève avait su profiter avec art des avis que nous avons cru devoir lui donner dans notre précédent rapport.

Son harmonie est toujours pure, élégante et riche, sans aucune recherche prétentieuse ; sa mélodie est souvent gracieuse sans afféterie, expressive sans exagération, et presque toujours d'un tour neuf sans bizarreries.

Son instrumentation dénote une étude approfondie des partitions des grands maîtres ; il a su profiter avec talent des fruits d'une pareille lecture, et nous ne pouvons que le féliciter en reconnaissant, à son faire, qu'il a souvent, dans ce genre d'étude, accordé la préférence à l'immortel auteur de Don Juan.

Dans ces quatre morceaux, deux surtout sont remarquables. Le Duo pour soprano et basse est d'un bon effet scénique, toujours chantant, bien dialogué, et l'ensemble y est bien combiné ; l'instrumentation y est bien entendue.

Mais c'est surtout le grand air avec chœur qui nous a paru devoir mériter le plus d'éloges : la contexture de ce morceau a paru excellente sous tous les rapports et nous ne doutons pas qu'à l'exécution cette composition de M. Despreaux ne produise le plus grand effet. Nous ne pouvons donc en lui donnant ces éloges, que l'inviter à continuer à suivre la ligne qu'il s'est tracée.

Certifié conforme :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts.

Quatremère de Quincy.

1831

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 48-59.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome [rajouté : « pour l'année 1831 »] par MM. les Pensionnaires de l'École Royale de France. Lu à la séance Publique de l'Académie le samedi 13 octobre 1832. [...]

Musique.

Les Envois des compositions musicales présentaient presque toujours des ouvrages d'une grande étendue, soit la partition d'un opéra en un ou deux actes, soit d'une messe solennelle ; mais, cette année, il n'en est pas ainsi. Les Élèves musiciens ont été plus avarés de leur travail : ils sont deux à Rome et ne nous ont envoyé que deux seuls morceaux.

M. Montfort a composé un Gloria in excelsis. La facture en est facile et le style correct ; les voix y sont bien posées ; son orchestre est bon et clair ; son harmonie, sans être ambitieuse, a quelquefois de la richesse ; sa méthode est expressive, mais manque souvent d'originalité. Cette critique, il faut le dire, peut s'appliquer à une grande partie de cette composition ; et ce manque d'originalité

vient surtout de ce que l'auteur n'a pris, en l'écrivant, qu'une résolution mixte, c'est-à-dire, que le caractère général de ces morceaux semble appartenir plutôt au genre théâtral qu'au style de la musique sacrée. Néanmoins, cette composition mérite, sous plusieurs rapports, d'être citée avec éloges.

M. Berlioz a composé un *Resurrexit et iterum venturus est*. Ce pensionnaire, dans lequel on a reconnu une imagination vive, de l'exaltation, de l'originalité portée quelquefois jusqu'à une certaine bizarrerie, a droit aujourd'hui à de plus justes éloges, en nous donnant la preuve qu'il a su mettre à profit les avis d'une sage critique. Son *resurrexit* est écrit en entier avec chaleur, d'une manière simple et large. Chant, orchestre, tout y est à sa place ; il a su produire des effets nouveaux, mais naturels. Enfin, cette composition mérite véritablement une mention particulière : aussi on invite M. Berlioz à continuer, sans s'écarter de la bonne route où il est heureusement entré.

Ces deux jeunes compositeurs sauront apprécier les éloges et les avis qui leur ont été donnés.

Qu'ils songent, à l'avenir, que la musique, pour le genre sacré surtout, exige un style et une facture fondés sur une étude approfondie des ressources qu'offrent la science du contre-point et celle de la fugue.

Certifié conforme :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie.

Quatremère de Quincy.

1832

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 60-82.

Rapports faits à l'Académie et approuvés par elle sur les ouvrages adressés de Rome par MM les Elèves-Pensionnaires de l'École de France, pour l'année 1832.

[...]

Composition Musicale

Séance du samedi 5 octobre 1833

M. Berton, Rapporteur

Messieurs,

Cette année l'envoi musical des travaux de MM. les Pensionnaires de l'Académie de France à Rome, est peu considérable ; il ne se compose que de trois morceaux.

1° Un quartetto de M. Berlioz ;

2° Un Entracte de Rob-Roy, du même ;

3° Une introduction d'opéra italien par M. Montfort.

M. Berlioz

Le Quartetto de M. Berlioz, n'est pas proprement dit, un morceau complet ; Il semble tout au plus n'en être qu'une préparation et, dans cette espèce d'avant scène, nous le disons à regret, on trouve peu de mélodie, peu d'idées arrêtées, une facture ambitieuse, une absence totale de ce sentiment d'unité, si recommandée, et si recommandable dans les productions des beaux-arts, surtout dans celui de la Musique qui, plus qu'aucun autre art, étant pûrement sensitif, a plus besoin d'employer avec art, les ressources qu'offrent à l'imagination les règles de l'unité.

Il est pourtant à regretter qu'un artiste doué d'une imagination aussi féconde, ne veuille pas se dépouiller de ses formes bizarres.

Espérons pourtant que l'expérience, ce grand maître, le fera rentrer dans les bons principes, et que nous aurons un bon compositeur de plus dans M. Berlioz.

Quant à son Entracte de Rob-Roy, nous croyons pouvoir nous dispenser de vous donner notre opinion : l'auteur l'ayant fait exécuter au grand Concert du Conservatoire, il a été jugé par le public, et il ne nous est plus permis de prononcer.

M. Monfort.

M. Monfort a adressé à l'Académie une Introduction qui a paru à votre section écrite avec clarté, vive, spirituelle et orchestrée brillamment. Le joli duo qui en fait partie, est plein de mélodie et d'élégance ; les voix y sont très bien disposées ; quelques fautes de prosodie, et des négligences d'harmonie s'y rencontrent cependant.

Mais, ce qui nous semble particulièrement mériter vos éloges, c'est que nous y avons reconnu, avec une vive satisfaction, que M. Monfort n'avait pas dédaigné d'étudier les grands maîtres ; et que, dans ses inspirations, son respect pour la mémoire des Pergolèse, de Paesello, de Cimarosa, etc., etc. avait toujours su le guider.

Signé à la minute : Lesueur, Auber, Paër et Berton, Rapporteur.

L'Académie adopte la rédaction de ce rapport.

Certifié conforme : le secrétaire Perpétuel.

Quatremère de Quincy.

1833

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 83-100.

Rapport sur les travaux de MM. les Élèves-Pensionnaires de l'Académie de France, à Rome, pour l'année 1833, fait à l'Institut, dans la séance du samedi 27 septembre 1834. [...]

Musique.

M. Prévost. (1^{re} et 2^e années.)

Fragments de musique d'église et d'opéra.

La Messe solennelle que ce pensionnaire a envoyé, comme travail de sa première année, est largement écrite ; son harmonie est correcte : mais nous avons à regretter que ses mélodies soient un peu banales et quelquefois d'un style un peu trop vulgaire. Son instrumentation est assez bien entendue ; cependant, en ce genre, comme dans tous les autres, il faut que les phrases soient liées, car, sans cette condition, lorsqu'elles sont détachées les unes des autres, au lieu de faire un tableau, on ne fait que de la mosaïque. Néanmoins l'ensemble de son œuvre mérite quelques éloges, et nous l'invitons à s'essayer dans ce genre d'études.

Le morceau auquel M. Prévost donne le titre de final, n'est réellement qu'un chœur de Ligueurs à cinq parties, avec une partie de Coryphée pour une basse, et qui ne dit que quelques phrases de récitatif. Il n'y a pas de véritables solos, de changement de scène, et, par conséquent, point de changement de mouvement ; ce n'est donc en résultat qu'un chœur : mais il n'est point sans un certain mérite ; les voix y sont bien disposées, l'instrumentation fort bien entendue ; seulement il nous a paru beaucoup trop long.

M. Thomas. (1^{re} Année.)

Une Messe de Requiem.

La Messe de Requiem que M. Thomas a adressée pour son travail de 1^{re} année, est d'un beau caractère ; il y a des formes nouvelles et point de bizarreries, chose assez rare par le temps qui court. Son Dies irae est bien pensé et écrit d'une manière à produire un grand effet.

Son Tuba mirum est surtout remarquable ; la mélodie a la couleur convenable ; elle est d'une noble gravité, sans cesser d'être, ce que l'on appelle vulgairement, chantante. Mais c'est surtout l'idée nouvelle d'avoir confié aux trois trombones l'exécution du thème des accompagnemens, qui nous semble mériter de justes éloges. Généralement, M. Thomas a été bien inspiré dans la composition de son Dies irae.

M. Thys. (1^{re} année) [*sic* : premier prix en 1833]

Final d'un opéra-comique ; O Salutaris.

M. Thys, quoiqu'étant encore à Paris, a cru ne pouvoir se dispenser de satisfaire au règlement. Il nous a fait parvenir le final d'un opéra-comique et un *O Salutaris*.

Ce final nous a paru remplir toutes les conditions du genre. Il se compose de plusieurs différents morceaux puisqu'il y a plusieurs personnages en scène, et que la plupart de ces scènes se succèdent. Le tout est souvent accompagné par des chœurs.

Cette composition est écrite naturellement, mais avec chaleur ; la parole y est bien mise en musique, presque toujours bien accentuée et mélodieuse, sans cesser d'être expressive. Peut-être les voix y sont-elles quelquefois écrites dans un diapason un peu trop élevé ; l'orchestre est riche et écrit avec élégance. Il y a aussi quelquefois pour les voix des passages un peu trop syllabiques ; notre langue ne se prête pas aussi facilement à l'emploi de ce genre que la langue italienne ; il faut donc ne pas abuser de ce moyen. Toutefois, ce final peut être considéré comme une œuvre recommandable.

M. Thys n'a pas été aussi heureux dans son *O Salutaris* ; cependant, cet essai doit lui donner l'espoir qu'avec de la persévérance, et quelque temps passé à Rome, il réussira dans ce genre, ainsi qu'il l'a déjà fait dans les compositions lyriques.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie,

Officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Quatremère de Quincy.

1834

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 101-120.

Rapport général sur les ouvrages envoyés de Rome par MM les élèves-Pensionnaires de l'école de France, pour l'année 1834. [...]

Composition musicale

M. Elwart.

M. Elwart a envoyé un *Te Deum* et une Introduction d'opéra-comique français.

Le *Te Deum* n'est pas sans quelque mérite ; on pourrait lui reprocher de n'avoir pas toute la largeur de style qui convient, lorsque l'on traite un sujet de cette

nature. La conduite du morceau est généralement assez bonne ; la partie mélodique, sans avoir un cachet de nouveauté, est souvent très convenable. Son harmonie est assez bien écrite, sauf quelques petites incorrections qu'il ne faut attribuer qu'à de la distraction et de l'étourderie, car M. Elwart, Professeur de contre-point au Conservatoire, et honoré de la palme du Grand Prix, sait aussi bien que ce soit, quelles routes il faut suivre pour écrire avec convenance et pureté. Son instrumentation est assez bien entendu, cependant on doit l'inviter à ne pas entremêler différens rythmes ensemble, ce qu'il fait fréquemment : alors, il n'y a plus d'unité rythmique, et même il n'y en a plus du tout ; C'est donc se priver d'un puissant auxiliaire ; car il est bien reconnu, qu'en musique, le moyen le plus énergique pour émouvoir les masses, gît particulièrement dans l'emploi d'un rythme convenable, et suivi avec ténacité.

Quant à son Introduction, le premier chœur de l'entrée des élèves est assez bien ; le reste n'est que de la déclamation, du récitatif mesuré. Dans ce cas, il faut pour captiver l'attention de l'auditeur, que les paroles soient ou touchantes ou spirituelles ; et ici, il faut bien le dire, aucune de ces conditions ne se trouvent remplies ! et la faiblesse de cette prétendue poésie a, sans aucun doute, été la cause du vague qui règne dans une grande partie de cette composition. Sa ballade, ou romance, ou chanson n'a pas de caractère, et la mélodie n'est pas d'un tour heureux, ni de nature à devenir populaire, premier mérite de ces sortes de morceaux de musique. Le premier chœur de cette introduction est faible ; cela tient encore à la mauvaise coupe des paroles. Car dans ce genre de morceau, pour obtenir le bon effet que produit, en musique, l'observance des lois de l'unité, l'on a toujours soin, pour terminer, de reproduire l'un des motifs les plus saillants de l'introduction.

M. Elwart trouvera, sans doute, un peu de sévérité dans les observations de l'Académie, mais il a assez de savoir, de talent et d'esprit surtout, pour apprécier à leur juste valeur les conseils d'une vieille expérience ; Il les comprendra donc, il les entendra, et l'Académie sait bien qu'elle ne prêche pas devant un sourd.

M. Thomas

Ce Pensionnaire a adressé une Scène et air pour ténor ; Une Scène et duo pour Ténor et Soprano ; Une Scène et Duo pour bariton et Soprano. (Le tout en italien).

Dans chacun des morceaux ci-dessus désignés, la mélodie nous a paru neuve, sans bizarrerie, expressive sans exagération, élégante sans afféterie et renfermée dans les limites prescrites par les principes d'une bonne vocalisation ; son harmonie est toujours convenable et correcte ; son instrumentation est écrite avec élégance et pureté, et l'on reconnaît avec satisfaction, que cet élève n'a pas

dédaigné d'étudier les chefs-d'œuvres des Paësello, des Cimarosa, et que sans cesser d'être lui, il a su, tout en faisant quelques sacrifices à la mode, mettre à profits les exemples qu'il a puisé dans les grands maîtres.

On ne peut donc, en donnant des éloges à M. Thomas, que l'inviter à suivre constamment la route dans laquelle il a su marcher avec tant de bonheur.

M. Prévost.

Ce Pensionnaire a envoyé un grand chœur avec récitatif. Il a choisi les paroles, dans l'Athalie de Racine. La couleur générale de ce morceau est bien appropriée au sujet, et par conséquent, d'un caractère grave. Les voix y sont bien disposées, et chacune d'elles, écrite avec sagesse, dans les limites voulues par l'étendue de leurs diapasons. Son instrumentation est riche ; son harmonie est presque toujours pure et correcte. On pourrait seulement lui reprocher un peu de monotonie dans les effets, mais cela vient, sans doute, de la gravité du sujet dont il a fait choix.

En résultat, M. Prévost donne pour l'avenir de grandes espérances.

Paris, ce 31 octobre 1835

Certifié conforme

Aux rapports particuliers des Sections

Le Secrétaire Perpétuel

De l'Académie, Officier de l'Ordre royal de la légion d'honneur.

Quatremère de Quincy.

1835

Source : Académie de France à Rome, carton 37, folio 486-501.

Rapport général sur les travaux envoyés de Rome par MM les Elèves-Pensionnaires, pendant l'année 1835. [...]

Composition Musicale.

L'envoi de l'École de Rome, ne contenait cette année qu'un seul morceau de musique, c'est une Messe Solennelle, à grand Orchestre, et à Cinq voix en chœurs, entremêlée de parties récitantes, de la composition de M. Elwart.

L'auteur n'a pas toujours été fidèle au titre de Messe solennelle qu'il a donné à son ouvrage ; il nous a paru que l'ensemble de sa composition manquait de cette dignité religieuse, de cette sainteté, qui doivent être le caractère principal de la musique d'église.

Plusieurs morceaux ont été évidemment composés sous l'inspiration du style italien, non pas celui des Leo, des Durante et des grands maîtres de l'ancienne école napolitaine, mais sous celle du style italien moderne, très convenable pour le théâtre, mais qu'il ne faut pas introduire dans les compositions religieuses.

Le jeune auteur aurait dû avoir plus de confiance dans les exemples qu'il a reçu de ses maîtres et dans les traditions et les préceptes de l'École où il a puisé son talent.

Mais à part le style de la composition, on n'a plus que des éloges à donner à M. Elwart.

Plusieurs parties de son ouvrage sont expressives et renferment des mélodies touchantes. L'orchestre est bien dialogué ; les voix, bien groupées, se fondent bien avec le travail instrumental, tout en conservant, néanmoins, l'importance qu'elles doivent avoir.

M. Elwart possède une parfaite connaissance des effets d'orchestre, ainsi que l'art de disposer les voix.

On doit le féliciter sur le genre de travail auquel il s'est livré, et qui dénote une vocation véritable. En effet, il faut être animé d'un sincère dévouement pour entreprendre un travail de cette importance, aujourd'hui qu'il y a si peu d'occasions de faire entendre ces harmonies solennelles de la musique sacrée, cette première branche de l'art, si fertile en émotions profondes, et dont on aurait peine à trouver de fidèles interprètes.

Si M. Elwart fournit seul à l'envoi de cette année, l'académie n'en infère pas que les autres élèves-compositeurs aient manqué à leur devoir envers elle.

M. Boulanger, Lauréat de l'année dernière, ne devra soumettre ses études qu'à la fin de 1836.

M. Thys, grand-prix de 1833, ayant renoncé aux avantages de la pension n'a aucune obligation à remplir.

Les Élèves compositeurs sont admis, par les réglemens, à passer à Paris le tems de leur 4^e et 5^e année, avec le traitement attaché au grand prix.

MM. Prévost et Thomas étant de ce cas, ne sont assujettis à fournir aucun travail spécial.

Paris, le 22 octobre 1836.

Certifié conforme, le secrétaire Perpétuel de l'Académie.

Quatremere de Quincy.

1836

Source : Académie de France à Rome, carton 37, folio 502-513.

Rapports particuliers des sections sur les travaux de MM. les Pensionnaires de l'école de France, à Rome, pour l'An 1836. [...]

Section de Musique.

Rapport de la section sur l'envoi des Compositeurs.

Deux envois de composition musicale ont été adressés de Rome, cette année, par MM. Elwart et Boulanger.

M. Elwart

Ce pensionnaire a envoyé le final du 1^{er} acte de *Beatrice di Tenda*, tragédie lyrique de Felice Romani.

Ce final comprend Cavatine, Duo, Quatuor, Double-chœur et instrumentation complète, pour dernier travail de sa pension à Rome.

Ce morceau est complet et mérite d'être cité avec éloge. La mélodie en est toujours convenable et parfaitement adaptée aux diverses situations dramatiques de la Scène. Les voix y sont bien écrites dans leur diapason respectif, de manière à produire un très bon effet. L'instrumentation est riche et variée.

Si la partition de l'opéra auquel appartient ce final, est entièrement achevée, et si elle est écrite d'un aussi bon goût dans toutes ses parties, on peut prédire à M. Elwart un grand et légitime succès.

M. Boulanger.

Le Requiem que ce jeune compositeur a adressé est louable sous plus d'un rapport : il a bien la couleur et le caractère voulu pour ce sujet. Il est écrit avec clarté, quelquefois, peut-être, avec trop de simplicité. Pour ce genre de musique, les jeunes compositeurs trouveront dans les chefs-d'œuvre de Jomelli, Gluck, Haydn et Mozart, des modèles qu'ils ne sauraient trop étudier. Avec quel art ces grands maîtres surent unir à la vérité d'expression, à la simplicité des formes, la richesse de l'harmonie que procurent les études approfondies de l'art du contre-point.

Ce jeune homme, abordant pour la première fois ce haut genre de composition a pu être intimidé, et n'a su tirer qu'une faible esquisse ; il a de l'instruction, l'amour du grand et du beau ; qu'il persévère avec zèle dans ses études, tout en conservant la pureté de style, dont une grande partie de son œuvre est empreinte.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.
Quatremere de Quincy.

1837

Source : Académie de France à Rome, carton 37, folio 514-529

Rapport sur les travaux envoyés de Rome par MM. les Élèves Pensionnaires de l'Académie de France, pour l'année 1837. [...]

Section de Composition musicale.

M. Boulanger.

L'Envoi des pensionnaires musiciens se compose de deux morceaux de M. Boulanger, fragmens d'un opéra italien intitulé : *I Sarracini in Sicilia*.

L'un de ces morceaux est un chœur mêlé de récitatifs ; l'autre un duo.

Il serait à désirer que, dans le travail soumis au jugement de l'Académie, M. Boulanger eût donné plus de soin à la partie mélodique. Les voix ne sont point renfermées dans les justes limites qu'on ne saurait franchir sans les priver de leur éclat et de leur puissance, que la nature elle-même a fixées. On regrette de n'y point trouver de ces phrases mélodiques heureusement développées, qui, seules, méritent le nom d'*idées*.

C'est le pouvoir combiné de la mélodie, de l'harmonie et du rythme, qui touche, qui émeut, plutôt que des lambeaux de phrases s'entrechoquant sans se joindre.

M. Boulanger, encore bien jeune, doit donc employer toute l'attention de son génie pour retrouver ces idées mélodiques dont il avait su enrichir sa cantate d'Achille, et se souvenir que c'est par cette brillante partie de son œuvre qu'il a obtenu le grand prix.

Quant à la partie instrumentale, elle est bien traitée et indique de bonnes études.

M. Bezozzi, lauréat de 1837, ne devra de travail qu'en 1839.

M. Boisselot, lauréat de 1836, ne s'est pas encore présenté à la pension, et l'Académie doit le blâmer, car, s'il ne se hâte de se rendre à Rome, il ne pourra plus réclamer les droits accordés aux musiciens-pensionnaires de l'Académie.

Paris, ce 8 décembre 1838.

Certifié Véritable :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie royale des Beaux-Arts.
Quatremere de Quincy.

1838

Source : Académie de France à Rome, carton 37, folio 530-545.

Rapport sur les travaux envoyés de Rome par les Pensionnaires de l'Académie de France pour l'année 1839. [...]

Musique

L'Académie avait eu à regretter, l'année dernière que l'envoi de la musique se réduisit à deux morceaux d'un Opéra Italien de M. Boulanger. M. Besozzi ne devait de travail qu'en 1839; M. Boisselot ne s'était pas encore rendu à son poste. L'Académie se trouve heureuse, cette année, d'avoir à proclamer que ses vœux sont remplis, au-delà même des obligations prescrites par les réglemens.

M. Boisselot, qui était le plus en retard, est aussi celui dont l'envoi est le plus considérable; il se compose de huit morceaux, c'est à savoir, un fragment d'Opéra Italien, et sept morceaux d'un Opéra Français, Airs, Duos, Trios, avec un final à quatre chœurs et solos de voix, et à grand orchestre. On ne saurait nier qu'il n'y ait, dans ce final, et dans toutes les parties de cet envoi, de l'imagination et du talent; mais, d'un autre côté, l'on ne peut s'empêcher de regretter que le musicien y recherche trop la difficulté, et pas assez la mélodie; il suffit d'un mot pour avertir M. Boisselot de la fausse direction où pourrait s'égarer son talent; et il est de ces hommes qui comprennent, aussi bien qu'ils exécutent.

M. Besozzi a envoyé six morceaux de musique sacrée qui témoignent tous de l'heureuse disposition de l'auteur à profiter des ressources qu'offre le séjour de Rome pour ce genre de compositions. Celles de M. Besozzi sont purement écrites, et dans le style sévère qui convient aux œuvres musicales de cette nature; les voix y sont bien employées dans leurs diapasons respectifs, et disposées de manière à produire un bon effet. L'harmonie n'y est point ambitieuse, et elle est presque toujours correcte. Sauf quelques endroits, où la mélodie n'est peut-être pas traitée avec assez de soin, et où l'orchestre n'a pas suffisamment la couleur du sujet, le travail de M. Besozzi a droit à beaucoup d'éloges.

M. Bousquet qui n'était encore tenu à aucun envoi, a devancé ses obligations d'une manière qui honore doublement son zèle et son talent. Il a composé une Messe à quatre voix sans accompagnement, où se reconnaît déjà l'inspiration des chefs-d'œuvre de Palestrina et d'Allegri et des messes de la Chapelle sixtine. Le style de cette messe de M. Bousquet est bien adapté au sujet; il s'y trouve plusieurs morceaux d'une belle facture, d'autres plein de charme et de mélodie,

avec des morceaux fugués, bien traités. À côté de qualités aussi estimables, on se ferait scrupule de relever quelques négligences dans la disposition des voix, qui sont presque inséparables d'un genre de travail aussi difficile ; et pour une composition, qui a déjà été accueillie avec tant de faveur à Rome, où elle a été exécutée dans notre église nationale de Saint-Louis, on ne peut avoir que des éloges à donner, de même que pour un talent qui s'annonce sous de si heureux auspices, on aime à n'avoir que des espérances à former et des succès à prédire.

Certifié conforme :

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts
Raoul-Rochette.

1839

Source : Académie de France à Rome, carton 37, folio 546-565.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les Pensionnaires de l'Académie Royale de France, pour l'année 1840. [...]

Musique.

L'envoi de cette année se compose de deux morceaux : aux termes du règlement, M. Besozzi devait une composition sur des paroles Italiennes, et M. Bousquet, des fragmens de Musique religieuse. Ces deux élèves ont rempli leurs obligations.

M. Besozzi.

M. Besozzi a offert à l'examen de l'Académie la première partie d'un Oratorio, La creazione del mondo.

M. Bousquet.

M. Bousquet a envoyé un Miserere pour voix d'hommes.

Disons d'abord que le travail de ces deux élèves est consciencieux. On trouve, dans leurs compositions, du soin, de l'étude, de la correction.

Nous nous occuperons d'abord du travail de M. Bousquet, le psaume *Miserere mei Deus*.

Le plan de son ouvrage est bien conçu ; il a traité son sujet avec la simplicité qui convient au genre religieux. Le sens des paroles est bien rendu ; les parties vocales sont bien disposées.

Le début du *Psaume* a de la Majesté ; il y a, dans plusieurs morceaux, et notamment dans les N° 7 et 9, du charme et de la mélodie. Le N° 11 qui est le *final* de l'ouvrage renferme plusieurs passages écrits à huit voix réelles, avec beaucoup d'intelligence. Cette disposition de huit voix réelles est toujours difficile ; ces passages indiquent chez M. Bousquet de bonnes études et la connaissance de l'art de bien grouper les voix. C'est une bonne idée que d'avoir rappelé, à la fin de l'ouvrage, les paroles *Miserere mei Deus*, et M. Bousquet l'a bien exécutée.

Nous signalerons à M. Bousquet quelques imperfections qu'il corrigera aisément. Il a laissé échapper des phrases qui ne sont pas carrées. L'harmonie est quelquefois incomplète ; quelquefois aussi, l'instrumentation manque d'éclat et de brillant ; mais, si elle n'offre pas tout le luxe qu'on y recherche aujourd'hui, elle a du moins la simplicité qui convient au genre religieux.

En somme, le travail de M. Bousquet est bon ; il comprend le style de la musique d'église ; il l'a puisé aux bonnes sources, et l'on voit qu'il a étudié et analysé les œuvres des grands maîtres.

M. Besozzi.

Nous passons à l'examen de l'envoi de M. Besozzi, qui se compose, comme nous l'avons dit, de la première partie d'un *Oratorio* Italien, *la Creazione del mondo*.

L'Académie doit blâmer M. Besozzi d'avoir traité un sujet qui a inspiré à Haydn une de ses plus magnifiques compositions. Nous ne voyons pas ce qui a pu guider ce jeune artiste dans le choix d'un sujet qui lui ôtait toute liberté, puisque la route était toute tracée par le chef-d'œuvre d'Haydn. Les paroles, d'ailleurs, ne sont qu'une traduction du texte allemand, de sorte qu'à chaque instant, les motifs, les dispositions des masses vocales et instrumentales de Haydn, reviennent à la mémoire ; et nous ne croyons pas blesser le jeune compositeur en disant que cette comparaison ne tourne pas à son avantage. Il s'est imposé là une tâche difficile : ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, autant Haydn est concis et brillant lorsqu'il peint la création de la lumière, autant l'élève est lourd et diffus. Il y a des choses auxquelles il ne faut pas toucher, et nous engageons M. Besozzi à choisir désormais un sujet qui ne lui impose pas une lutte téméraire avec un chef-d'œuvre, ou une imitation flagrante.

Ce n'est pas à dire que le travail du jeune pensionnaire soit dépourvu de mérite : nous avons sur plus d'un point des éloges à accorder à l'auteur. Les voix sont bien disposées. L'orchestre est bien écrit, et de manière à montrer que M. Besozzi connaît les ressources de l'Instrumentation. L'ensemble de la composition décele un artiste habile et déjà expérimenté.

Il y a plusieurs fautes de prosodie italienne, dont nous avons lieu d'être surpris. Les jeunes compositeurs que l'Académie envoie à Rome, devraient étudier et connaître cette langue harmonieuse et sonore dans laquelle le rythme est si puissant qu'une faute de prosodie semble accuser une oreille rebelle et peu sensible. Nous aimons mieux croire que la plume inattentive du jeune compositeur est seule coupable.

Nous attendons M. Besozzi à son prochain envoi, et nous espérons qu'il nous mette à même de reconnaître, avec les qualités que nous avons signalées dans son travail d'aujourd'hui, celles que la nature de son sujet l'a empêché de développer, c'est-à-dire, l'invention, le choix libre du coloris et des effets.

M. Gounod ne devra de travail qu'en 1841. [...]

Certifié véritable :

Le secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Beaux-Arts,
Raoul-Rochette

1840

Source : Académie de France à Rome, carton 45, folio 1-6.

Rapport sur l'envoi des Pensionnaires du Roi à Rome pour l'année 1840, fait à l'Académie par les diverses section, et approuvé par l'Académie. [...]

Musique.

M. Gounod.

La composition de M. Gounod n'est d'aucun style. Il a envoyé un Te Deum, à deux chœurs, à huit et dix voix, qui affecte les formes des œuvres de Palestrina, mais les formes seulement ; et ces formes même rendent plus graves et plus saillantes les fautes que M. Gounod a pu prendre pour des licences, et qu'on rencontre à chaque pas dans cette partition. Chacun sait combien les ouvrages de Palestrina sont écrits avec pureté ; avec quelle sagesse il procède ; et on ne devrait emprunter les dispositions dont il s'est servi, que pour l'imiter dans cette pureté de style. C'est à quoi M. Gounod a complètement manqué. On ne saurait trop s'étonner de la légèreté avec laquelle il a écrit son Te Deum. L'oubli, ou ce qui est encore pire, le mépris des règles s'y fait sentir à chaque instant. Nous espérons que M. Gounod, averti cette fois, aura à l'avenir plus de respect pour ces règles, que tant de grands maîtres ont respectées.

M. Gounod s'est préoccupé de l'effet, et quelquefois il peut avoir atteint son but ; mais les grands maîtres de l'art ont su produire de grands effets en restant fidèles au bon goût et aux préceptes qui ne sont que le résultat de l'expérience.

M. Bousquet.

M. Bousquet avait déjà fait preuve d'un zèle méritoire par la composition toute volontaire de sa part, d'une messe solennelle, qui fut exécutée avec succès en 1839, à Rome, dans l'église française de St Louis. Son envoi de cette année, qui se compose d'un acte d'Opera Seria et de fragments d'Opera buffa, n'a pas moins de droits à la satisfaction de l'Académie, d'après le jugement qu'en a porté la section de musique. Dans son opera seria, le chœur de l'introduction et un trio, ont particulièrement fixé l'attention de la section, et obtenu à ce titre l'approbation de l'Académie. L'opera Buffa contient aussi plusieurs morceaux estimables ; en général, ces deux ouvrages sont écrits avec pureté et élégance ; l'on pourrait peut-être trouver que l'auteur écrit quelquefois avec trop de simplicité, et que, pour ce fait, ses compositions manquent d'originalité ; mais cette manière de voir manquerait de justesse ; et, quand même elle serait fondée, c'est encore une observation qu'on devrait bien se garder d'adresser, sous forme de reproche, à nos jeunes compositeurs ; car il n'en est que trop qui s'évertuent à faire du bizarre et du pathos musical, en croyant ainsi faire de l'originalité.

Certifié conforme

Le secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette

1841

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 121

Rapport sur les Travaux des pensionnaires de l'École de Rome pendant l'année 1841 [...]

Musique

L'envoi des pensionnaires compositeurs se comporte de trois morceaux, dont deux sont de M. Gounod et le troisième de Bazin.

M. Gounod

La part de M. Gounod consiste en deux morceaux italiens, dont il a pris les paroles dans des livrets déjà mis en musique ; ce sont des fragments du second acte de *Romeo e Giulietta*, et un sextuor des *Cantatrici villane*.

Ce qu'on peut dire, en général du travail de M. Gounod, c'est qu'il s'y montre trop préoccupé du désir de trouver des choses nouvelles. Ce désir, louable en soi, et qui dénote chez l'artiste le sentiment de son individualité, a souvent égaré ce jeune compositeur. Il ne trouve pas toujours ce qu'il cherche ; ses mélodies sont embarrassées ; elles excèdent souvent les mesures des voix ; et les

modulations sont brusques et heurtées. Nous exceptons pourtant de ce reproche adressé à l'ensemble du travail de M. Gounod, un *chœur à quatre voix d'homme* sans accompagnement, et la *cavatine* qui termine les fragments de *Romeo*. Les mélodies en sont simples et vraies, et l'harmonie, à quelques exceptions près, en est bien conduite. Il y a tout lieu d'espérer que M. Gounod, si bien inspiré dans ces morceaux, saura retrouver plus souvent des chants aussi suaves.

M. Bazin

M. Bazin a mis en musique le psaume *Super flamina Babylonis*. Ce travail, divisé en sept morceaux et écrit à quatre voix *solo*, avec un chœur aussi à quatre voix, est important il renferme de bonnes parties, bien que le style n'y soit par à la hauteur du sujet. L'orchestre est bien conduit ; mais il est froid ; les mélodies sont naturelles, mais elles manquent de chaleur. Cependant, l'ensemble du travail, sous le rapport de la disposition des voix, de la sagesse, du style et des proportions en général, est satisfaisant ; il témoigne des études de M. Bazin, qui saura, sans doute, une autre fois, donner plus d'essor aux heureuses qualités que l'Académie s'est plu à encourager en lui. [...]

Certifié conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1842

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 129.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Académie Royale de France, pour l'année 1842, par M. Raoul-Rochette, Secrétaire-perpétuel [...]

Musique

L'envoi de la musique se compose uniquement, comme celui de l'année dernière, des travaux de MM Gounod et Bazin. M. Maillard, dont la santé a été gravement altérée dans le courant de cette année, n'a pu encore fournir un premier essai de ses études à Rome.

M. Gounod a soumis à l'examen de l'Académie un *hymne* en français, avec *solos* et *chœurs*, et avec *accompagnement d'orchestre*. Cette composition est originale dans sa marche et dans sa forme, le choix des idées s'accorde avec la couleur mystique des paroles, les voix sont bien disposées, et l'orchestre bien écrit, renferme de bons effets.

M. Bazin a composé plusieurs morceaux italiens, de caractères différents, qui ne sont pas tous exempts de reproches. Le style en est diffus et empreint d'une certaine banalité de formes, que M. Bazin saura sans doute éviter à l'avenir. Nous en avons pour garants les fragments de l'*Ode de Manzoni*, la *Pentecosta*, qui se distinguent par un style réellement élevé et par une excellente disposition de voix.

Certifié conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1843

Source : Académie de France à Rome, carton 46, folio 181-182.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les Pensionnaires de l'Académie Royale de France à Rome, pour l'année 1843, par M. Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel. [...]

Musique.

M. Maillard a envoyé à l'examen de l'Académie des fragments d'un *opera seria*, intitulé *I Longobardi*.

Ces fragments se composent d'un *duo*, d'un morceau auquel l'auteur a donné le nom de *Chant de guerre* et d'un *Trio*.

Le *Duo* est précédé d'un récitatif bien accentué et écrit dans un bon sentiment. L'*andante* du duo est joli ; la mélodie en est expressive et distinguée, il y a de l'art et de la chaleur dans la manière dont le motif est ramené par un mouvement *Allegro*.

Le *chant guerrier* qui suit débute par un motif original. C'est une marche d'un bon rythme et bien appropriée à la situation. Le chant qui succède à cette marche, est bien accentué, et d'un caractère franc.

Le *Trio* a de bonnes parties et le motif de la fin, quoique manquant d'originalité, ne manque pas de chaleur.

Il y a dans le style de M. Maillard de la verve et du mouvement, l'orchestre est écrit avec intelligence. L'auteur annonce de la facilité et de l'abondance ; les qualités que nous remarquons chez M. Maillard sont d'un heureux augure pour son avenir musical.

M. Roger

M. Roger a envoyé le *Credo* de la messe qu'il a fait exécuter à Rome le 1^{er} mai dernier, à St Louis des français à l'occasion de la fête du Roi.

Le début du morceau est d'une assez bonne facture ; mais la forme en est commune. L'*incarnatus* a de la couleur, et de l'effet, les voix sont bien entendues. Ce morceau est écrit à *huit voix*, quatre voix *solo*, et quatre voix *en chœur*, et l'auteur a tiré un très bon parti de cette disposition vocale. Les deux groupent dialoguent bien ; l'orchestre aussi est heureusement écrit. Ce morceau, dans lequel on remarque en outre quelques formules harmoniques distinguées mérite des éloges.

Le *crucifixus* est trop évidemment calqué sur le beau et célèbre morceau de Cherubini de sa *messe à 4 voix*. Le dessus de l'orchestre rappelle constamment la source où l'auteur a puisé. Il est bon de s'inspirer des beaux modèles, mais il ne faut pas les copier servilement.

Le *resurexerit* [*sic*], manque de distinction.

Le passage, *judicare vivos et motuos*, est bien rendu, et a une bonne expression. Le morceau suivant, *et in spiritum sanctum*, est bien disposé. Le chœur se joint heureusement aux voix récitantes, en répétant le mot *credo*, et les divers *solos*, bien écrits pour les voix, sont bien dialogués. La fugue qui termine l'ouvrage n'a pas assez d'importance ; l'auteur aurait pu la développer davantage. En somme, ce *Credo*, dans son ensemble est d'un bon effet. Nous savons que la messe d'où il est extrait a été exécutée tout entière à Rome, et qu'elle a obtenue d'honorables suffrages. La composition, que nous avons sous les yeux, témoigne des bonnes études de M. Roger et de ses progrès. Mais l'Académie aurait pu asseoir un jugement plus complet sur les travaux de M. Roger, s'il avait soumis à l'examen de la section la messe toute entière. [...]

Certifié conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1844

Source : *Le Moniteur universel*, 5 octobre 1845.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Académie royale de France, pour l'année 1844, par M. Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel.

C'est toujours avec regret que l'Académie se voit dans l'obligation d'attacher quelques correctifs aux éloges qu'elle voudrait pouvoir accorder dans restriction

aux travaux de nos pensionnaires de Rome ; mais l'intérêt même de leur avenir exige qu'elle ne leur épargne aucun des conseils qui peuvent les prémunir contre les effets d'une négligence funeste, ou contre les écarts d'un goût mal dirigé. [...]

Musique

M. Roger a envoyé, pour son travail de deuxième année, le final d'un opéra italien, intitulé : Ricciarda di Salerno. Ce final se compose d'un récitatif, d'un quintetto, d'un mouvement lent, avec chœurs, et d'un allegro. Le travail de M. Roger offre de bonnes qualités ; les voix sont bien disposées, et l'orchestre, quoique surchargé en quelques endroits, est généralement bien écrit. Mais l'Académie engage l'auteur à apporter plus de soin dans le choix de ses idées ; elle lui recommande surtout de chercher à leur donner plus de cette individualité qui peut seule assurer au compositeur une place honorable dans l'histoire de l'art.

M. Renaud de Wilback, lauréat de l'année dernière, a devancé l'époque où il devait son premier travail à l'Académie, et dans l'excès de son zèle, c'est une messe de Requiem qu'il a envoyée pour prémices de ses études. Le jeune compositeur a plus consulté son ardeur que ses forces, en entreprenant un travail de cette importance, qui ne demande rien moins que la maturité de l'âge et une connaissance approfondie de toutes les ressources de l'art. Mais si la jeunesse de l'auteur doit nous rendre indulgents sur les défauts de son Requiem, elle nous autorise aussi à lui donner le conseil de s'imposer un travail sérieux, s'il veut développer les heureuses facultés qu'il a reçu de la nature.

En terminant ce compte rendu des ouvrages de nos pensionnaires de Rome, l'Académie ne peut que se féliciter de l'esprit qui règne dans ce bel établissement. La direction générale des études est bonne ; les grands modèles de l'art sont honorés, non comme un type qu'il faille servilement reproduire, mais comme un exemple à suivre, dans la manière de choisir le beau et de le rendre. Les talents divers marchent à côté l'un de l'autre, dans une heureuse indépendance de toute idée de système, en même temps qu'avec une louable émulation. Mais tout en rendant justice aux efforts de nos pensionnaires, nous ne devons pas nous lasser de leur redire, à eux comme aux jeunes talents qui vont les suivre et que nous allons couronner, une vérité qu'ils ne sauraient trop prendre pour règle de leur conduite : c'est que l'école de Rome est un sanctuaire ouvert aux études sérieuses, où ne doit jamais pénétrer l'idée des succès faciles, encore moins celle des travaux productifs, et qu'un avenir de gloire et de fortune n'y est préparé que pour ceux qui le fondent sur un zèle soutenu, sur une application constante et sur un dévouement entier à l'art. »

1845

Source : Le Moniteur universel, 11 octobre 1846.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Académie royale de France, pour l'année 1846, par M. Raoul-Rochette, secrétaire perpétuel.

Si l'envoi de cette année place encore l'Académie dans la fâcheuse obligation de joindre quelques restrictions aux éloges qu'elle voudrait pouvoir accorder sans réserve aux travaux de nos jeunes pensionnaires, la tendance générale de ces travaux est telle cependant que la part de la satisfaction l'emporte, aux yeux de l'Académie, sur celle du blâme ; et il suffit d'ailleurs d'un bel ouvrage qui s'y rencontre, pour que l'Académie soit heureuse, en le signalant, d'y montrer à la fois une leçon et un exemple dignes de profiter à toute notre jeune école. [...]

L'envoi de la musique présente aussi des lacunes fâcheuses, qui mettent l'Académie dans la triste obligation d'exprimer à la fois des regrets et des reproches. L'école de Rome a perdu M. Roger, qui était arrivé à la quatrième année de sa pension, et qu'une maladie de poitrine a conduit lentement au tombeau, malgré les soins de sa famille, qui du moins l'ont entouré dans ses derniers moments. M. Maillard, qui devait, pour son travail de cinquième année, un opéra français destiné à être exécuté dans une séance publique du Conservatoire, n'a fourni aucun travail, sans pouvoir justifier d'aucune manière un tort aussi grave. L'Académie a cru devoir déférer à M. le ministre de l'intérieur la conduite d'un pensionnaire de l'État et d'un artiste, qui a manqué ainsi doublement à ses devoirs envers l'art et envers l'État.

M. Massé a adressé à l'Académie la partition d'une Messe solennelle, exécutée à Rome, dans l'église de Saint-Louis des Français ; à l'occasion du 1^{er} mai. C'est un travail important, qui fait honneur au jeune compositeur. Le Graduel, le Credo, dans certaines parties, l'Incarnatus, l'Offertoire à deux chœurs sans accompagnement, et le Benedictus, sont les morceaux qui nous ont paru les plus remarquables. Les mélodies sont heureuses, faciles, sans être communes ; les voix sont disposées habilement ; l'orchestre renferme des détails intéressants, et il est en général bien écrit. En résumé, et bien que, dans les parties qui exigent de la force et de l'éclat, l'auteur pêche quelquefois par le style, la messe de M. Massé ne peut que confirmer l'Académie dans les espérances qu'elle a fondées sur l'avenir de ce jeune compositeur ; c'est l'ouvrage d'un bon musicien, d'un homme de goût.

M. Renaud de Wilback. Ce jeune pensionnaire a largement satisfait à ses obligations ; il a envoyé la partition d'un Stabat Mater, et un opéra en quatre actes, intitulé Bentivoglio.

Tout en louant le zèle avec lequel il remplit ses engagements, nous ne pouvons que lui rappeler l'avertissement que nous lui avons déjà donné. Ce jeune compositeur compte trop sur sa facilité ; il produit trop et trop vite. Il devrait mettre plus de choix dans ses idées et soigner davantage son style. Nous l'engageons à être désormais plus sévère pour lui-même, et à féconder, par un travail plus soutenu, les heureuses qualités que nous nous plaisons à reconnaître en lui.

En terminant ce compte rendu, où nous avons été trop souvent dans la fâcheuse nécessité d'attrister par des regrets et d'atténuer par des reproches les sujets de félicitations que nous aimerions tant à trouver sans mélange dans les travaux de notre école de Rome, nous croyons, dans l'intérêt de l'avenir de ces jeunes talents que nous suivons avec tant de sollicitude, devoir insister plus que jamais sur une vérité que nous ne cessons de leur rappeler : c'est qu'un travail opiniâtre, c'est qu'une application constante, sont les premières conditions, sont les plus sûres garanties des succès qui les attendent. La plus heureuse nature a besoin d'être fécondée par l'étude ; et c'est surtout pour l'étude que l'école de Rome, fondée par le génie de Colbert, est si noblement soutenue par l'État. Qu'il y ait donc, entre tous nos jeunes pensionnaires, une émulation d'études sérieuses et de travaux sévères, et que l'exemple de M. Brisset, qui a si dignement couronné par un beau tableau un séjour de cinq années à la villa Médicis consacré entièrement à son art, devienne pour eux le plus utile avertissement et la plus éloquente leçon.

1846

Source : Académie de France à Rome, carton 55, folio 81-82.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les Pensionnaires de l'Académie Royale de France pour l'année 1847, par M. Raoul Rochette, secrétaire perpétuel. [...]

Musique.

M. Massé.

Une assez grave indisposition, survenue à ce pensionnaire, l'a empêché de terminer l'opéra sérieux d'*Asila*, qu'il était occupé d'écrire. Cependant, pour prouver à l'Académie que jusque là son temps avait été utilement employé, M. Massé nous a fait parvenir une suite de morceaux détachés, pour voix et

pour instruments, et une *symphonie à grand orchestre*. On ne peut que louer le jeune auteur d'avoir attaqué de front un ouvrage d'une aussi grande difficulté ; et nous aimons à dire que le succès n'a pas tout à fait manqué à son entreprise. Il y a dans la *symphonie* des parties bien traitées ; l'*andante* est bien conduit, et l'*allegro* final offre une disposition originale et un rythme bien accentué.

M. Renaud de Vilback.

Ce jeune compositeur satisfait toujours avec le même zèle à ses obligations de pensionnaire. Il a écrit la musique d'un opéra en un acte, qui doit être bientôt représenté au Conservatoire, et sur lequel nous nous abstenons d'exprimer l'opinion de l'Académie, par la raison qu'il va être bientôt soumis au jugement du public. M. Renaud de Vilback nous a envoyé de plus une *Messe solennelle*.

On retrouve dans cet ouvrage, avec les qualités dont le jeune artiste a fait preuve, l'abus d'une facilité dont il doit se défier. Cependant, nous devons signaler quelques améliorations qui sont d'un heureux augure pour l'avenir, plus de soin dans les accompagnements et des progrès dans l'instrumentation. Le *Gloria* nous a offert un *trio* d'une belle mélodie, sur les paroles *Rex coelestis*. L'*Agnus dei*, quatuor avec chœur, se distingue par un peu plus de couleur que les autres morceaux ; et, enfin, le *Domine Salvum* a quelque chose du caractère qui convient à la musique sacrée. Nous voudrions pouvoir ajouter que l'auteur est resté, dans l'ensemble de sa Messe, fidèle aux conditions de ce genre de musique, si grave, si solennel et si difficile. [...]

Certifié conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1847 et 1848

Source : Académie de France à Rome, carton 55, folio 70

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Académie nationale de France, pour l'année 1848, par M. Raoul Rochette, Secrétaire perpétuel. [...]

Composition musicale

M. Renaud de Vilback

M. de Vilback a envoyé à l'examen de la section le 1^{er} acte d'un opéra-oratorio, intitulé : *L'Égyptienne*. La section retrouve avec satisfaction dans cet envoi les heureuses qualités qu'elle avait déjà encouragées dans M. de Vilback. Il y a dans cette composition de la grâce, un style très naturel et vrai, et du chant souvent

très expressif. Nous reprocherons pourtant à l'auteur de ne pas donner toujours assez d'importance à ses accompagnements. Son orchestre est, quelquefois, nu. Il faut, sans nuire au chant, et à la suprématie des voix, donner à l'orchestre plus de vie et d'animation. Mais en général, et vue dans son ensemble, cette composition mérite des éloges, et atteste de la part de l'auteur du travail et des progrès.

M. Gastinel

M. Gastinel a envoyé deux actes d'un opéra italien, intitulé : *Bianca Capello*. Le second acte surtout renferme de bons morceaux. Le premier acte est faible. En général, le style de M. Gastinel est facile, trop facile. Il faut que le jeune compositeur apprenne à se défier de cette facilité qui trop souvent entraîne dans des routes banales. Il ne faut pas accepter sans choix toutes les idées qui se présentent à l'esprit, sous peine de prendre pour son compte des idées passées depuis longtemps dans le domaine public.

Ces observations s'appliquent également à une messe de M. Gastinel, qui complète son envoi. Cependant les deux premiers morceaux de cette messe, le *Kyrie* et le *Gloria*, sont de beaucoup supérieurs aux autres. Ils sont d'un bon style et d'une bonne couleur. Il y a aussi de bonnes choses dans le reste, mais on dirait que pressé par le temps, l'auteur n'a pu apporter à cette composition la maturité désirable, et comme nous le disions plus haut, n'a pas été assez sévère pour lui-même dans le choix de ses idées.

L'orchestration de M. Gastinel est faite cependant avec soin. Les instruments sont bien disposés. Les voix aussi sont bien écrites, à quelques négligences près, qu'il serait facile de faire disparaître. [...]

Certifié Conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1849

Source : Académie de France à Rome, carton 55.

Rapport sur les ouvrages des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, pendant les années 1848 et 1849 [...]

Musique

La section de Musique avait à examiner les travaux des pensionnaires pour les années 1848 et 1849, puisque les envois de l'année dernière n'ont pu avoir lieu, à cause des événements qui se sont passés à Rome.

M. Deffès a envoyé pour son travail de 1^{re} année un *magnificat*, et l'introduction du 1^{er} acte d'un opéra français, intitulé : *Virginie*, et pour sa seconde année une messe solennelle et le complément du 1^{er} acte de *Virginie*

M. Gastinel a envoyé une symphonie en quatre parties et quelques morceaux de musique vocale et instrumentale pour remplacer la suite de l'Opéra de *Bianca e Faliero*, dont nous avons eu le commencement dans ses précédents envois et qu'une maladie grave l'a empêché de continuer.

M. Duprato nous devait également son travail de 1^{re} année. Le tableau des travaux des élèves annonce une messe solennelle et porte en note que : « la copie de la messe de M. Duprato n'étant point terminée au moment de l'envoi, ce pensionnaire la fera remettre au secrétariat de l'École dans les délais prescrits. »

Ce travail ne nous est pas parvenu et nous ignorons si ce retard provient de ce que l'élève n'a point eu terminé sa copie dans le nouveau délai qu'on lui avait accordé, ou de quelque négligence de la part de ceux qui étaient chargés de le faire parvenir.

Travail de 1^{re} année de M. Deffès.

L'introduction du 1^{er} acte de l'opéra de *Virginie* se compose de chœurs, d'airs et de morceaux d'ensemble, qui constituent un travail assez considérable. On désirerait trouver plus d'invention et d'individualité dans la musique de cet opéra. L'orchestre est purement écrit, mais n'offre que des dispositions banales et sans intérêt. Néanmoins nous avons remarqué au milieu de cette introduction un air de baryton d'une mélodie simple et naturelle.

Quelque restreints que soient ces éloges, nous serions encore heureux d'en pouvoir adresser de semblables au *Magnificat*, qui forme le 2^e numéro du premier envoi de M. Deffès. Là nous retrouvons les mêmes défauts de banalité et de lieux communs et en outre, on doit signaler l'absence complète de couleur et de style religieux. Le sujet de la fugue qui termine le morceau n'est pas heureux et les développements sont sans intérêt. Le seul passage qui puisse échapper à ces critiques est un andante pour voix de ténor, sur les paroles *suscepit Israel puerum suum*. La mélodie de ce morceau est facile et gracieuse, mais n'offre pas plus que le reste de cette composition, le caractère et l'élévation de style qu'exige la musique sacrée.

Travail de 2^e année de M. Deffès.

Autant il nous a été pénible d'être forcés de reconnaître la faiblesse du premier envoi de M. Deffès, autant nous éprouvons de satisfaction à signaler les progrès sensibles que dénote le travail de 2^e année, de cet élève.

Dans le complément de l'acte de *Virginie* nous avons remarqué, après un chœur dansé d'un rythme trop peu déterminé, un trio pour deux voix de soprane et pour une voix de ténor, le morceau, fort bien disposé sous le rapport vocal, est d'une bonne entente scénique. On trouve aussi dans le final de cet acte un quatuor où se reproduisent les mêmes qualités.

La messe solennelle est empreinte d'une couleur religieuse bien sentie et l'ensemble de cette œuvre est exempt, en général, de cette faiblesse de style et d'invention que nous avons blâmée dans le magnificat, composé l'année précédente par M. Deffès.

Le *Kyrie* est un morceau d'un bon effet et où une manière noble et large se fait heureusement sentir. Le début du *Gloria* est moins heureux, mais le trio *Gratias agimus tibi* est beaucoup plus satisfaisant, et la fugue et la péroraison du morceau peuvent être cités avec éloges.

Le *Credo* est généralement bien conçu. Le récit de basse qui alterne avec le chœur est d'un bon effet. L'*Incarnatus* est dans un bon sentiment d'expression. Malheureusement le *Resurrexit* se ressent un peu des anciens défauts dont M. Deffès tend à se corriger. La conclusion du *Credo* est assez heureuse, mais nous ne pouvons laisser passer sans blâme l'idée bizarre qu'a eue M. Deffès de terminer son *Credo* par un récit de basse, sur ces seules paroles : *credo in unum Deum*, ce qui semble résumer ce symbole de la religion catholique en une profession de foi de déiste ou tout au moins de chrétien d'une secte quelconque. Si l'on doit presque toujours éviter l'emploi des transpositions de paroles, c'est surtout dans les textes sacrés qu'un tel défaut est inexcusable. Parmi les trois derniers morceaux de la messe, nous signalerons l'*Agnus Dei*, dont le bon style mérite d'être loué sans restriction.

En résumé, le travail de seconde année de M. Deffès est satisfaisant, et nous ne pouvons que lui conseiller de persévérer dans la voie où il vient de s'engager.

Travail de 2^e année de M. Gastinel.

La symphonie de M. Gastinel est une œuvre très consciencieuse, et parfaitement étudiée. Nous ne pouvons que féliciter cet élève du soin et de l'importance qu'il a donnés à son travail.

Cependant dans le premier et le quatrième morceau de cette symphonie, l'élève ne s'est pas assez laissé aller à son inspiration, et nous signalerons comme fâcheuse, la tendance qu'il a à s'occuper plus de la manière de développer ses idées, que de la nature de ces idées elles-mêmes, et le sacrifice presque constant des formes mélodiques, aux recherches de l'harmonie et de la modulation.

L'andante dont la phrase de début est très heureuse et surtout le scherzo qui lui succède, offrent la réunion des qualités les plus estimables. L'instrumentation

est fort habilement combinée et offre des effets nouveaux, présentés avec une grande clarté.

Lorsque M. Gastinel se préoccupera moins des recherches et du travail de combinaison, lorsqu'en évitant davantage la prolixité à laquelle il est enclin, il s'abandonnera tout à fait à la simplicité et au naturel, nous serons heureux de lui accorder sans restriction les éloges que nous donnons aujourd'hui à l'habileté dont il a fait preuve, et à la valeur consciencieuse de son travail.

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1850

Source : Académie de France à Rome, carton 55, folio 13-20.

Rapport sur les travaux des pensionnaires de l'Académie de France à Rome, pendant l'année 1850. [...]

Musique.

M. Duprato.

L'envoi de première année de M. Duprato, consiste en une messe solennelle et un deuxième acte d'opéra seria italien, intitulé : Eufemia di Messina.

La messe se distingue par la clarté et par une bonne entente des voix, mais elle pêche généralement par le manque de caractère et de style religieux.

Ces deux défauts dominant surtout dans le Kyrie et le Gloria et dans la première partie du credo. Par une innovation qu'on pourrait peut-être accuser d'être un moyen d'éviter une difficulté, le compositeur s'est contenté de faire dire et non chanter les paroles du crucifixus sur un accompagnement d'orchestre, qui n'offre pas assez d'originalité pour justifier cette tentative.

L'et spiritum sanctum, pour voix sans accompagnement est habilement disposé, la fugue et vitam est écrite clairement et à effet. Malheureusement la verve de l'auteur paraît se refroidir un peu dans des développements exagérés.

Le sanctus n'a pas beaucoup de caractère, mais le benedictus est beaucoup mieux traité.

Nous sommes heureux de n'avoir à donner que des éloges à l'agnus, écrit pour deux chœurs avec soli. Il règne dans tout ce morceau un sentiment qui touche peut-être plus à l'élégance qu'à l'élévation : mais l'effort des dispositions de voix et d'instruments, lui donne un caractère particulier, qui s'éloigne du style, souvent un peu banal, que nous devons reprocher à M. Duprato.

Le Domine salvum n'offre pas la réunion des mêmes qualités ; mais, ainsi que dans l'ensemble de l'ouvrage, on y remarque un emploi souvent heureux des ressources de voix et de l'orchestre.

Quant à l'opéra, c'est avec un vif regret que nous nous voyons forcés de reconnaître que dans cet ouvrage, il n'y a nulle qualité pour racheter les défauts. Parmi ceux-ci nous devons signaler la banalité des idées et de la forme, et nous devons engager à plus de sévérité envers lui-même, le jeune compositeur, dont la cantate qui lui a mérité le prix, donnait le droit de mieux attendre de ses efforts.

M. Gastinel

M. Gastinel a envoyé pour son travail de dernière année, un oratorio intitulé : Le Dernier Jour.

Ce travail, très consciencieux, atteste de la part de l'auteur beaucoup de soins et d'étude.

L'introduction instrumentale est d'un beau caractère et généralement il règne dans tout l'ouvrage une couleur bien sentie. Nous ne pouvons que donner notre approbation à ce travail important, et nous reconnaissons avec satisfaction que M. Gastinel a parfaitement employé sa dernière année.

M. Deffès.

M. Deffès a envoyé pour son travail de 4^e année une symphonie en quatre parties. Le premier allegro, bien travaillé, est écrit dans de bonnes conditions symphoniques.

L'andante, dont le début rappelle un peu le style d'Haydn, offre d'excellentes parties.

Le Scherzo est d'un rythme neuf et chaleureux. Un petit andante le coupe heureusement et fait bien ressortir le retour du motif.

Le final, assez bien traité, ne semble pas être aussi bien approprié au genre de la symphonie et est, à tous égards, inférieur aux trois morceaux précédents.

Le mérite de ces trois premières parties est néanmoins suffisant pour justifier les éloges que nous nous plaisons à donner à l'ensemble de ce travail.

Certifié Conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1851

Source : Académie de France à Rome, carton 55, folio 3

Rapport sur les travaux des Pensionnaires de l'École de France, à Rome, pendant l'année 1851. [...]

Musique

M. Isnard Duprato a envoyé une symphonie, pour son travail de quatrième année.

Le premier morceau, d'un excellent style, est bien écrit pour l'orchestre : les parties sont bien disposées, les idées heureuses et élégantes et les développements habilement combinés. L'andante a droit également à nos éloges : le motif principal est plusieurs fois ramené d'une manière heureuse et l'orchestration est de bon goût.

Le Scherzo offre quelques difficultés d'exécution et manque peut-être un peu d'unité.

Le quatrième morceau pourrait aussi mériter le même reproche, cependant la section de musique se plaît à reconnaître de grands progrès chez M. Duprato, et l'incontestable supériorité de son envoi de cette année sur son envoi de l'an passé. Ces progrès sont le résultat d'un travail très consciencieux dont on ne saurait trop féliciter M. Duprato, son œuvre étant une des meilleures que la section ait eu à examiner depuis plusieurs années.

Certifié Conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Raoul-Rochette.

1852

Source : Académie de France à Rome, carton 63, folio 10-29

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les Pensionnaires de l'Académie de France, pour l'année 1852. [...]

Musique.

M. Delehelle.

M. Delehelle a envoyé une messe pour son travail de première année.

Le *Kyrie* ne manque pas de caractère, mais la forme n'en est pas suffisamment originale.

Le *Gloria*, qui renferme plusieurs mouvements bien enchaînés, se termine par une fugue dont le sujet n'est pas heureux et dont les développements manquent de style.

Bien que, dans ses études, M. Delehelle ait souvent déployé des qualités de grâce et d'élégance, il a su néanmoins donner à l'*Incarnatus* du *Credo* un beau caractère de gravité.

Le *Sanctus* débute par un solo de ténor repris par le chœur ; il prépare bien le *Benedictus* qui nous a paru le meilleur morceau de la messe.

L'*Agnus* se distingue par une mélodie suave et d'heureuses modulations.

En général, il faut louer dans cette partition la simplicité et la clarté ; mais on pourrait y désirer plus d'individualité et de vrai style religieux. L'orchestration est assez bonne, bien que manquant parfois de sonorité dans l'emploi des instruments à cordes ; mais il n'y a que des éloges à donner à la manière dont les parties vocales sont disposées.

Certifié Conforme

Pour le Secrétaire perpétuel,

Le Vice-Président

1853

Source : Académie de France à Rome, carton 63

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Académie Impériale de France, pour l'année 1854. [...]

Musique

M. Cohen (1^{re} année)

Messe solennelle

Le *Kyrie* est écrit purement, mais la mélodie a peu de caractère, le début du *gloria* ne manque pas d'éclat : les développements sont suffisants et le style général se distingue surtout par la clarté. Le *Gratias agimus* est un fort bon trio, dont le plan est bien conçu et les voix bien disposées. Le *Qui tollis* est un morceau bien fait, ayant peut-être un peu trop de développements, ce qui a sans doute empêché l'auteur de donner une étendue suffisante au *Quoniam* qui termine le *Gloria*.

Le *Credo* offre de très bonnes parties, entr'autres le *Crucifixus* qui est d'un beau caractère, et le *resurrexit* où l'on trouve de la chaleur et de l'unité.

Le morceau instrumental, écrit pour être exécuté pendant l'offertoire, ferait un agréable andante de symphonie, mais il est d'un caractère qui convient peu à l'Église.

Dans le *Sanctus*, la coupe du *Benedictus* est assez nouvelle, mais la couleur du morceau est plutôt gracieuse que religieuse.

Un *Agnus* assez bien conduit et un *Domine salvum* où dominant la verve et la chaleur, terminent cette messe dont l'auteur mérite des félicitations, pour le soin qu'il a apporté à son ouvrage, la bonne entente vocale et instrumentale et surtout l'extrême clarté qui règne dans tous les morceaux.

M. Delehelle (2^e Année)

Giovana, Regina di Napoli. Opéra italien en deux actes.

Cet ouvrage dénote une très grande facilité ; mais tout en louant l'auteur de la clarté générale et de l'entente vocale, on doit lui reprocher une grande négligence dans la manière d'écrire et de disposer les parties intermédiaires. En voulant s'inspirer du style de l'école italienne, tentative que nous sommes bien loin de blâmer, l'auteur n'a pas évité l'écueil d'adopter, de préférence, certaines formules qui se rapprochent, trop souvent, de la banalité.

Mais le deuxième acte est très supérieur au premier, et là seulement se révèle l'individualité du compositeur, on remarque dans cet acte un très bon trio, quoique un peu trop développé, et un chœur d'une excellente disposition et d'un bon effet.

En général, nous ne saurions trop recommander à M. Delehelle d'apporter plus d'étude et de fini dans ses travaux, et de se défier d'une facilité dont l'abus lui deviendrait nuisible et étoufferait dans leur germe, les bonnes qualités que nous nous plaisons à reconnaître en lui.

M. Charlot.

Envoi de 1^{re} Année.

Messe solennelle.

La santé de M. Charlot, toujours fort chancelante, ne lui a pas permis de compléter son envoi, sa messe s'arrête au Credo.

Le *Kyrie* est d'une bonne disposition et d'une orchestration claire et bien entendue. On pourrait reprocher au solo de ténor qui forme le *Christe* de manquer un peu de couleur religieuse, mais ce défaut est atténué par le retour du motif *Kyrie* qui est d'un beau caractère.

Le reproche déjà fait au *Christe* peut s'adresser à l'ensemble du *Gloria*, où cependant se trouvent plusieurs parties remarquables.

Le début du *Credo* a beaucoup de pompe et de caractère. *L'incarnatus est* se distingue plutôt par la grâce que par la couleur qu'exigent les paroles, mais le *crucifixus* est d'un très bon sentiment. La fugue qui termine le morceau est très concise et parfaitement disposée pour les voix. Cette dernière qualité est, du reste, dominante dans toute l'œuvre de M. Charlot, dans laquelle on doit louer, en outre, une grande clarté et une très bonne disposition vocale et instrumentale. [...]

Certifié Conforme

Le Secrétaire Perpétuel

Halévy.

1854

Source : Académie de France à Rome, carton 63, folio 40.

Rapport sur les ouvrages envoyés de Rome par les pensionnaires de l'Académie impériale de France, pour l'année 1854. [...]

Musique

M. Charlot, 4^e année.

Pour son travail de quatrième année ce pensionnaire a envoyé un opéra en un acte. On trouve dans cet ouvrage de la clarté, d'heureuses mélodies, une harmonie élégante et un bon sentiment de la scène ; peut-être pourrait-on reprocher à l'auteur une tendance à écrire un peu trop haut pour les voix, mais ce défaut est facile à corriger et n'atténue pas les bonnes qualités qui se font remarquer dans cet opéra.

M. Delehelle, 3^e année.

Ce pensionnaire a composé une symphonie en quatre parties, le premier morceau est d'une bonne facture, mais laisse à désirer sous le rapport du choix des idées. Il n'en est pas de même de l'andante et du scherzo dont la conception et l'exécution sont également remarquables. Le dernier morceau n'est pas à la hauteur des deux précédents : cependant l'ensemble de cette symphonie offre un travail remarquable dont on doit louer l'auteur, qui a mis à profit le temps de son pensionnat et a utilisé les conseils que lui avait donnés l'Académie pour ses deux premières années.

M. Galibert, 1^{re} année.

La messe envoyée par ce pensionnaire pour sa première année nous a paru empreinte d'un cachet de banalité qu'on ne saurait trop déplorer. Les seuls

morceaux qui puissent être exempts d'une critique sévère sont le Benedictus, trio sans accompagnement, assez bien disposé pour les voix, et l'Agnus Dei dont le solo de ténor est d'un assez bon sentiment. Nous savons que M. Galibert a souffert pendant longtemps d'une maladie sérieuse ; il est maintenant rendu à la santé, l'Académie espère recevoir de lui des compositions dignes d'encouragement, et dans lesquelles le jeune compositeur se sera montré plus sévère pour lui-même.

M. Léonce Cohen.

Pour sa Deuxième année, ce lauréat a envoyé un opéra italien en 3 actes, intitulé : *Commeno*, écrit avec beaucoup de soin. On remarque dans le 1er acte une introduction instrumentale d'un bon caractère, un trio du meilleur style, parfaitement écrit pour les voix, un air de soprano, un chœur avec musique militaire, un air de ténor, moins heureusement inspiré que les morceaux précédents, et un final suffisamment développé.

Au 2^e acte, un duo de deux soprani, d'une mélodie facile et d'une bonne instrumentation.

Un chœur d'hommes d'une allure assez franche, un duettino qui ne manque pas d'une certaine grâce et un quatuor avec chœur d'un bon sentiment dramatique, complètent cette composition.

Malgré les éloges que mérite ce travail très consciencieux, il convient pourtant de dire qu'on doit conseiller à l'auteur de donner plus d'individualité à ses mélodies.

Cette exposition incomplète, satisfaisante en quelques parties, ne justifie pas entièrement l'espoir de l'Académie. L'année prochaine, nous en avons la confiance, payera avec usure la dette que nos pensionnaires ont contracté envers l'Académie, envers l'état, envers eux-mêmes.

Certifié Conforme

Le Secrétaire Perpétuel

F. Halévy.

1855

Source : Académie de France à Rome, carton 63, folio 57-72

Rapport sur les travaux des pensionnaires de l'Académie de France, à Rome, pendant l'année 1855. [...]

Musique.

Les musiciens pensionnaires de l'Académie ont envoyé de Rome, cette année quatre ouvrages.

M. Barthe a produit un *opéra italien* en un acte et un *Te Deum*.

M. Cohen une *symphonie*.

et M. Charles Galibert, un fragment d'*opéra-comique*.

En général le style de ces partitions manque un peu de fermeté et de caractère.

Il y a pourtant une notable différence à établir entre le mérite respectif des trois jeunes compositeurs ; différence toute à l'avantage de M. Barthe.

Son opéra italien est bien écrit ; les idées, sans être extrêmement saillantes par l'originalité, y sont présentées très clairement et bien enchaînées les unes aux autres. L'instrumentation en est convenable, quoique trop souvent surchargée d'instruments à vent dont l'emploi n'est pas motivé. Il faut citer dans cet opéra une romance pleine de sentiment et de grâce, et un final bien conduit.

Le *Te Deum* du même auteur est mieux encore ; il y a de la pompe religieuse dans plusieurs parties, et les formes en sont d'une ampleur remarquable. On regrette d'avoir à y signaler des fautes graves de prosodie latine, et un air dont la mélodie revêt, par un fréquent emploi des appogiatures, un caractère de sensiblerie minaudière qui, blâmable dans une œuvre destinée au théâtre, choque bien davantage dans le style sacré.

La symphonie de M. Cohen est bien conçue ; sous le rapport de la contexture et des proportions de chaque morceau ; les instruments d'ailleurs n'y sont pas mal employés, mais les idées qu'on y trouve ne décèlent pas chez l'auteur un bien grand sentiment du style symphonique et manquent en outre de valeur intrinsèque. Le thème de l'andante est presque commun. Le *Scherzo* est beaucoup mieux.

Nous ne voudrions pas nous montrer trop sévère pour M. Galibert ; toutefois il faut reconnaître que sa phrase mélodique paraît souvent indécise, et que son harmonie n'est pas exempte de duretés. Il instrumente avec un laisser-aller qui n'est pas de l'art, mais seulement le résultat de certaines habitudes d'écrire. De plus, il lui arrive de couper les vers de telle sorte que les paroles quelquefois ne présentent plus aucun sens.

Pour résumer notre opinion sur les travaux des trois pensionnaires, nous nous bornerons à dire que l'envoi de M. Barthe, son *Te Deum* surtout, et le *Scherzo* de la symphonie de M. Cohen (qu'il a mal à propos intitulé : minuetto) supporteraient l'épreuve de l'exécution devant un public musical, mais que cette épreuve serait dangereuse pour tout le reste.

Certifié Conforme

Le Secrétaire Perpétuel

F. Halévy.

Source : Académie de France à Rome, carton 63, folio 57-72.

Copie du Rapport de l'Académie des Beaux-Arts sur les travaux des Pensionnaires de l'Académie Impériale de France à Rome pendant l'année 1855. [...]

Musique

Les musiciens pensionnaires de l'Académie ont envoyé de Rome, cette année quatre ouvrages.

M. Barthe a produit un *opéra italien* en un acte et un *Te Deum*.

M. Cohen une *symphonie*.

et M. Charles Galibert, un fragment d'*opéra-comique*.

L'*opéra italien* de M. Barthe est bien écrit ; les idées y sont présentées clairement et bien enchaînées les unes aux autres. L'instrumentation en est convenable, quoique trop souvent surchargée d'instruments à vent dont l'emploi n'est pas motivé. Il faut citer, dans cet *opéra*, une romance pleine de sentiment et de grâce, et un finale bien conduit.

Le *Te Deum*, du même auteur, est mieux encore ; il y a de la pompe religieuse dans plusieurs parties, et les formes en sont d'une ampleur remarquable. On regrette d'avoir à y signaler des fautes de prosodie, et un air dont la mélodie, empreinte d'affectation, revêt, par un fréquent emploi des *appogiatures*, un caractère qu'un goût sévère blâmerait même dans une œuvre destinée au théâtre, et qui choque encore davantage dans le style sacré.

La symphonie de M. Cohen, est bien conçue, sous le rapport de la contexture et des proportions de chaque morceau ; les instruments d'ailleurs n'y sont pas mal employés. Mais les idées qu'on y trouve ne décèlent pas encore chez l'auteur un véritable sentiment du style symphonique. Le *Scherzo* cependant est bien traité, bien écrit, et d'un tour agréable.

La phrase mélodique chez M. Galibert paraît souvent indécise, et son harmonie n'est pas exempte de quelques duretés. Il lui arrive quelquefois de couper les vers de telle sorte que le sens des paroles peut échapper à l'auditeur. Nous espérons que M. Galibert, plus sévère pour lui-même, ne s'abandonnera pas sans réserve à une facilité que son goût et ses études ne maintiennent pas avec assez de fermeté.

Certifié Conforme,

Le Secrétaire Perpétuel.

Signé : F. Halévy.

Pour copie conforme,

Le Chef de la Division des Beaux-Arts.

1856

Source : Académie de France à Rome, carton 63

Musique.

M. Conte (1^{re} Année).

Pour son travail de première année, M. Conte a fait choix d'une Messe solennelle avec chœurs et à grand orchestre.

Le premier morceau de cette messe, le Kyrie, pourrait être empreint d'un caractère plus religieux.

Plusieurs parties du Gloria sont bien traitées : le début a de l'ampleur ; le Laudamus te, où l'on regrette de rencontrer quelques duretés et même quelques négligences harmoniques, est cependant un morceau bien écrit pour les voix et dont le style ne manque pas de distinction.

Dans le Qui tollis, solo avec chœur, d'un bon sentiment mélodique ; nous avons plusieurs fois remarqué le mot miserere coupé ainsi en deux : mise - rere. Cette façon de scinder la parole par de longs silences, est fort en usage dans la musique bouffe, mais on ne saurait l'admettre pour la langue latine et le style religieux.

Dans le Credo, on trouve quelques longueurs et l'on pourrait reprocher à l'auteur d'avoir fait abus de l'imitation et de la fugue, mais le Et incarnatus est, écrit pour trois voix, sans l'intervention du chœur, mérite d'être mentionné ; le Crucifixus a un beau caractère ; et le plan général de ce Credo est largement conçu.

Enfin le Sanctus et l'Agnus dei renferment quelques mélodies larges et simples, mais ces deux morceaux ont aussi trop de développements.

Malgré les observations critiques que nous avons cru devoir adresser à M. Conte, nous nous plaisons à reconnaître que son ouvrage se distingue par des qualités essentielles qui attestent des études sérieuses, et nous font bien augurer de son avenir.

M. Barthe (2^e Année)

M. Barthe, pour son envoi de deuxième année a composé un opéra sur des paroles françaises, dont le sujet est Don Carlos.

Nous sommes heureux de voir ce jeune pensionnaire justifier la bonne opinion que l'Académie avait conçue de lui.

Nous avons remarqué dans le 1er acte un chœur d'introduction plein de vigueur et de caractère, une ballade qui a de la couleur ; un air pour ténor, d'un heureux sentiment de mélancolie ; et dans le final, un chœur de prêtres d'un style noble et élevé.

Le 2e acte débute par un chœur de femmes, léger et gracieux, et se termine par un quintette bien développé et traité avec talent. L'andante maestoso surtout, est remarquable par l'intérêt et la bonne disposition des parties vocales.

Bien écrit, instrumenté avec soin, indiquant un vif sentiment scénique, cet ouvrage, malgré quelques parties un peu prétentieuses, nous donne les plus grandes espérances pour l'avenir de M. Barthe.

M. Cohen (4e et 5e années.)

Pour remplir ses obligations de 4e et 5e années, M. Léonce Cohen a soumis à l'Académie deux ouvrages dramatiques, chacun en un acte : l'un comique, l'autre sérieux.

Dans le premier, nous citerons un quatuor habilement fait, et une romance élégante qui s'enchaîne à un Duo d'une déclamation vive et spirituelle.

Nous devons faire remarquer au jeune compositeur que plusieurs morceaux de cet ouvrage ont entr'eux une certaine ressemblance de rythme, de formes mélodiques et de mouvement. De cette ressemblance résulte nécessairement la monotonie. Cette partition néanmoins, est satisfaisante dans son ensemble ; l'allure en est franche, et la touche en est facile et délicate.

Quoiqu'étudié avec soin, le second de ces deux opéras offre peu d'intérêt ; les mélodies manquent quelquefois de simplicité et de franchise. L'introduction, toutefois, a droit d'être remarquée : elle renferme une prière pour voix d'hommes, morceau d'ensemble d'un beau caractère et bien écrit.

Par ses derniers travaux, M. Cohen nous prouve qu'il a travaillé avec fruit. Son exécution est plus sûre, son style est plus dégagé, nous espérons que le temps et l'expérience feront de ce jeune pensionnaire un compositeur de talent.

Certifié Conforme,

Le Secrétaire Perpétuel.

[F. Halévy]

1857

Source : Académie de France à Rome, carton 63, folio 106-

Musique

M. Conte (2^e Année)

Ce pensionnaire ayant été malade pendant plusieurs mois, n'a pu exécuter que des fragments d'un opéra italien, intitulé : *Isabella di Lara*.

Dans les morceaux soumis à notre examen, nous aurions désiré plus d'élévation dans le style et plus de soin dans la prosodie italienne. Signalons cependant un chœur d'hommes bien écrit pour les voix, un air de baryton d'un bon sentiment mélodique et un chœur de villageois qui a de la couleur et du mouvement.

M. Barthe (3^e Année)

M. Barthe a envoyé pour sa troisième année, un oratorio avec paroles françaises (*Judith*), ouvrage remarquable par un sentiment vrai et élevé du style qui convient à ce genre de composition.

Les envois antérieurs de ce pensionnaire avaient fait concevoir sur lui des espérances que sa dernière partition justifie complètement.

L'introduction, N^o 1, est d'un beau caractère.

L'air de Judith et l'air de basse avec chœur méritent aussi d'être signalés, mais les morceaux qui nous ont paru supérieurs encore aux précédents sont : le n^o 5, chœur sans accompagnement, bien écrit, intéressant, d'un charmant effet ; le n^o 6, quatuor et chœur d'un beau sentiment religieux ; une scène descriptive à deux personnages, pleine de mouvement dramatique, et dont la partie instrumentale est fort habilement traitée ; enfin, un cantique, chœur général, termine cette œuvre d'une façon grandiose.

M. Galibert (4^e Année)

M. Galibert, dont l'Académie regrette la perte récente, avait envoyé pour ses travaux de quatrième année des fragments d'opéra français.

Peut-être eussions-nous pu faire quelques observations sur son style en général ; nous croyons devoir nous en abstenir. On comprendra le sentiment qui nous dicte cette réserve. Toutefois disons que plusieurs morceaux ne manquent pas de grâce, et sont d'une allure facile en rapport avec la légèreté du sujet.

Pour Copie Conforme.

Le Secrétaire Perpétuel.

F. Halévy.

1858

Source : Académie de France à Rome, carton 64.

Rapport sur les travaux des pensionnaires de l'Académie Impériale de France à Rome, pendant l'année 1858. [...]

Composition musicale.

M. Bizet (1^{re} Année)

M. Bizet, pour son premier envoi, devait soumettre à l'Académie une composition religieuse ; et nous avons reçu de lui un opéra bouffe, un opéra italien, que le règlement lui imposait pour son travail de seconde année.

Nous devons blâmer ce pensionnaire d'avoir interverti l'ordre de ses travaux ; bien que nous ayons que des éloges à adresser à sa partition. Nous lui dirons, toutefois, qu'il fera bien, quelle que soit la route où son penchant l'entraîne, de s'exercer sur des sujets de différents caractères. L'étude des choses sévères et poétiques ennoblit la pensée, épure le goût et développe même chez les natures enjouées, ce sentiment élevé de l'art qui donne le style aux productions les plus légères, et sans lequel aucune œuvre ne saurait être durable.

Don Procopio, tel est le titre de l'opéra bouffe, en deux actes, envoyé par M. Bizet.

Nous sommes heureux de constater ici de notables progrès sur les premiers essais que nous connaissions de ce jeune artiste : moins de recherche, moins de bizarrerie, une allure plus franche dans les mélodies et dans la disposition des voix.

Nous avons remarqué au premier acte une *Introduction*, un *Trio*, une élégante *Cavatine* et un *Final* dans lequel l'*adagio*, morceau concertant fort bien traité, est suivi d'un chaleureux motif *allegro*, chanté à l'*unisson* par tous les personnages, et dont l'effet est très piquant.

Le second acte, supérieur au premier commence par une *sérénade*, mélodie remplie de grâce, très finement accompagnée par la guitare et le cor anglais.

Citons aussi un *duo*, pour soprano et basse, dont l'allure et les motifs ont beaucoup d'élégance, un petit chœur pour voix d'hommes, chanté à *mezza-voce* ;

Et enfin, un fort bon *trio* (pour trois basses) vif, spirituel et bien écrit pour les voix.

En résumé, cet ouvrage se distingue par une touche aisée et brillante, un style jeune et hardi ; qualités précieuses pour le genre comique vers lequel l'auteur nous montre une propension marquée.

Ces qualités promettent de nouveaux efforts, des succès à venir, et M. Bizet n'oubliera pas l'engagement qu'il vient de contracter envers lui-même comme envers nous.

M. Colin (1^{re} Année)

Pour son travail de première année, M. Colin a composé une messe solennelle écrite avec soin et où l'on retrouve le fruit de bonnes et sérieuses études.

Hâtons-nous de signaler à l'auteur quelques tendances à éviter et sur lesquelles nous l'engageons à réfléchir.

C'est d'abord, trop de longueurs dans quelques-uns de ses morceaux : l'abus des longs développements ne permettent plus à l'oreille de suivre les lignes d'une période, ni d'embrasser le plan général, amène infailliblement la monotonie et détruit l'effet.

Nous avons remarqué aussi une certaine recherche d'harmonie et de modulation qui nuit au caractère de simplicité et de gravité si essentiel au style religieux.

Enfin, quelques mélodies sont un peu vagues et contournées.

Ces critiques faites, citons les parties les plus saillantes de l'ouvrage. Dans le *Credo*, le *Et incarnatus est* (solo de soprane) est un morceau d'un sentiment tendre, mystérieux, et dont l'accompagnement est rempli de suavité et de couleur.

Le *sanctus* (solo de basse suivi d'un chœur) est largement conçu, bien coupé, d'un beau caractère.

L'*agnus Dei* (quatuor sans accompagnement) est d'un bon style et l'harmonie en est bien distinguée.

Enfin, le travail de M. Colin est médité, consciencieux, et nous fait bien augurer de son avenir.

M. Conte (3^e Année)

Pour son travail de troisième année, M. Conte a envoyé une *Symphonie* et un *Dies irae*.

Le premier morceau de cette symphonie est assez bien conduit, mais les idées nous en ont paru surannées.

L'*andante* a du style, une bonne ordonnance, et le travail en est intéressant.

Le *menuet*, d'une allure franche et vigoureuse, contient une troisième reprise dont le sentiment doux et gracieux produit avec le reste un heureux contraste. Ce morceau nous semble le mieux inspiré de l'ouvrage.

En divisant son *Dies irae* en sept morceaux, presque tous fort développés, M. Conte a donné à cette partie de la messe funèbre, une dimension que comporterait difficilement l'office des morts.

Mais quelques-uns de ces morceaux sont largement tracés et ont un beau caractère. Tels sont :

le N° 1. *Dies irae* ;

le N° 2. *Quid sum miser* ;

le N° 3. *Ingemisco* ;

et le N° 5. *Oro supplex*.

Si l'on peut regretter un certain relâchement de style dans quelques parties et surtout à la fin de l'ouvrage, il faut reconnaître des qualités dans son ensemble.

De l'ampleur de formes, un bon sentiment mélodique, la connaissance de la prosodie latine et l'habile maniement des voix.

M. Barthe (5^e Année)

M. Barthe vient de remplir avec conscience toutes ses obligations de pensionnaire, en envoyant à l'Académie le troisième et dernier acte d'un opéra intitulé : *Don Carlos*.

Un *air de basse*, d'un style vigoureux ;

Un sextuor (pour voix d'hommes), d'une assez belle couleur ;

Une *symphonie*, remplie d'intérêt où l'auteur exprime avec un remarquable sentiment de la scène, une situation saisissante : celle où Don Carlos apparaît, la nuit, sous la forme de l'empereur Charles Quint, aux yeux de deux soldats en faction ;

Enfin, un *duo* où l'on distingue quelques phrases d'un accent très dramatique, composent cet acte qui termine l'ouvrage dont nous avons déjà parlé avec éloges, il y a deux ans.

Nous nous plaisons à le reconnaître : l'ensemble des travaux de M. Barthe est des plus satisfaisants et annonce un compositeur distingué.

Pour Copie Conforme.

Le Secrétaire Perpétuel.

F. Halévy.

1859

Source : Académie de France à Rome, carton 64, folio 16.

Rapport sur les travaux de MM. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, pendant l'année 1859. [...]

Musique

M. David (1^{re} Année)

M. David, pour son travail de 1^{re} année, a envoyé deux actes d'un opéra comique intitulé : *Guerre ouverte*. Nous regrettons d'avoir à signaler, dans l'ensemble de cet ouvrage, plus de recherche que de véritable originalité, et quelques difficultés d'exécution qui ne peuvent être que préjudiciables à toute espèce d'œuvre, surtout à un opéra-comique. Disons toutefois que nous avons remarqué, dans le travail de M. David, quelques jolis détails d'orchestre et des intentions scéniques assez heureuses.

M. Bizet (2^e année)

M. Bizet, pour son envoi de 2^e année, a composé une ode-symphonie avec solos de chant, chœurs et orchestre, dont le sujet est tiré de la *Lusiade* de Camoens, et qui est intitulée : *Vasco de Gama*. Un style élevé, des formes larges, de beaux effets d'harmonie, une orchestration riche et colorée, telles sont les qualités que nous devons signaler dans ce travail. Cependant nous engageons l'auteur à se tenir en garde contre certaines hardiesses harmoniques qui, parfois, peuvent être qualifiées de duretés. À part cette critique, cet ouvrage nous semble présager un brillant avenir au jeune compositeur.

M. Colin (2^e année)

L'envoi de M. Colin est une symphonie en quatre parties. Cette œuvre, tout en renfermant des détails intéressants et certaines finesses d'harmonie, n'a pas toujours le caractère et l'élévation de style convenable à ce genre de composition. Il y a de la diffusion et des longueurs dans ses morceaux, principalement dans l'adagio dont les idées mélodiques n'offrent entre elles aucun contraste et rendent ce morceau monotone et languissant. Nous devons constater, néanmoins, que l'envoi de M. Colin est l'œuvre d'un musicien distingué.

M. Conte (4^e Année)

M. Conte a composé un opéra bouffe, en un acte, intitulé : *Les Trois Souhairs de Gille*. Nous sommes d'avis que les pensionnaires de l'École de Rome devraient s'abstenir de traiter des sujets d'un comique bas et qui provoquent forcément la vulgarité. En appliquant cette observation à M. Conte, et en lui reprochant, en outre, des longueurs dans plusieurs de ses morceaux, nous devons cependant reconnaître qu'il a l'instinct scénique et que ses mélodies sont, en général, faciles et d'une allure très franche.

Certifié Conforme.

Le Secrétaire Perpétuel.

F. Halévy.

1860

Source : *Académie de France à Rome, carton 64, folio 23.*

Rapports des sections sur les travaux des Pensionnaires de l'Académie de France à Rome, pendant l'année 1860. [...]

Composition musicale

M. Charles Colin (quatrième année)

Opéra Comique. M. Charles Colin, pour son envoi de 4^e année a présenté à l'Académie un Opéra Comique en un acte sur des paroles françaises.

Nous avons remarqué dans cet ouvrage un trio scénique vif et élégant ; un air pour voix de basse, d'un bon style ; une barcarolle et deux duos, pour soprano et ténor, où l'on trouve des motifs heureux, du sentiment et de la chaleur.

Si parfois encore M. Colin se laisse entraîner à un peu trop de recherche dans le contour de ses mélodies, nous nous plaisons à reconnaître dans la partition des qualités essentielles aux œuvres destinées à la scène : la clarté dans la forme, la vivacité dans le style et un bon sentiment dramatique.

M. Bizet (troisième année)

Marche funèbre et Scherzo. M. Bizet avait commencé dans ses travaux de troisième année, une symphonie que des circonstances regrettables ne lui ont pas permis de terminer. Deux morceaux seulement ont été soumis à notre examen : une marche funèbre d'un beau caractère et un scherzo dont le motif principal est traité avec grâce et habileté.

La Chasse d'Ossian (ouverture). Pour suppléer à cette œuvre incomplète, le jeune Pensionnaire a adressé à l'Académie une ouverture intitulée : *La Chasse*

d'Ossian. Une instrumentation intéressante, un style élevé et une couleur poétique se font aussi remarquer dans cette composition.

Une heureuse organisation musicale, développée par de fortes études, s'était révélée déjà dans les premiers travaux de M. Bizet ; nous sommes heureux de trouver dans son dernier envoi les marques d'un talent qui s'affermi et réalise nos espérances en faisant de nouvelles promesses.

M. Samuel David. (Deuxième année).

Symphonie. M. Samuel David, pour son envoi de deuxième année a écrit une Symphonie composée, suivant l'usage, de quatre morceaux de caractères et de mouvements différents.

Il est à regretter qu'on trouve, dans cette symphonie, principalement dans le premier morceau, quelques idées peu saillantes et quelquefois même presque vulgaires. Nous pourrions aussi faire remarquer à l'auteur des tonalités vagues et peu de netteté dans les plans.

Ces critiques faites, hâtons nous de le dire, plusieurs parties de cet ouvrage offrent de l'intérêt ; le *menuet* a une forme élégante, et l'orchestre, d'un travail souvent ingénieux, est toujours écrit avec sobriété et avec talent.

M. Guiraud. (Première année).

Messe solennelle. M. Guiraud pour son envoi de 1^{re} année a composé une Messe solennelle.

Ce travail répond aux espérances que le jeune lauréat nous avait fait concevoir.

Le *Kyrie* est d'un bon style ; bien que l'on trouve dans le *Gloria* quelques passages d'un caractère triste plutôt que sévère, ce morceau se fait remarquer par une grande ampleur de formes et par un *Gratias agimus tibi* (pour les voix seules) fort bien écrit et d'un beau sentiment.

Citons aussi le *Credo*, le *Et incarnatus est* et un *Benedictus* (en trio) doux et onctueux qui fait un heureux contraste avec la grandeur et la majesté du *Sanctus*.

Certifié Conforme.

Le Secrétaire Perpétuel.

F. Halévy.

1861

Source : Académie de France à Rome, carton 64, folio 31.

Rapport de l'Académie des Beaux Arts sur les travaux des pensionnaires de l'Académie Impériale de France à Rome, 1862. [...]

Section de Composition musicale.

M. Paladilhe (1^{re} Année).

Pour son travail de 1^{re} Année, M. Paladilhe a fait choix d'une *Messe solennelle*.

Nous avons remarqué, dans le Gloria, un *Gratias agimus tibi*, double quatuor vocal d'un bon effet ; dans le Credo, le *Et incarnatus est*, Solo de ténor, suivi du chœur, et le *Passus et Sepultus est*, d'un beau caractère ; le *Benedictus*, Sextuor pour voix seules, fort bien écrit, et enfin l'*Agnus Dei*, d'un joli sentiment.

Bien que le style de cet ouvrage manque encore d'ampleur et de fermeté, nous conservons toujours du jeune pensionnaire les espérances que son heureuse organisation, et ses brillantes études nous ont fait concevoir.

M. Guiraud (2^e Année)

Dans le cours de sa 2^e année, M. Guiraud a composé un opéra bouffe en un acte, sur des paroles italiennes. Il a pour titre : *Gli Avventurieri*.

Cet ouvrage se distingue par des allures franches, par une touche légère et facile. On y trouve quelques réminiscences regrettables que l'auteur fera bien de modifier ou de faire disparaître. Nous lui signalons particulièrement l'air N° 2 et le *quintetto* N° 9. Hâtons-nous d'ajouter que, dans son ensemble, la partition de M. Guiraud est très satisfaisante ; les idées sont fraîches, le style est gracieux, l'orchestre est sobre et bien écrit.

M. Samuel David. (3^e Année)

La musique instrumentale est le genre vers lequel M. S. David nous a montré, jusqu'ici, le plus de propension.

Il vient, pour la seconde fois, de nous envoyer une symphonie.

Dans quelques-unes de ses parties, cet ouvrage manque d'unité de style. Quelques motifs ont un caractère trop rétrospectif, et la simplicité des idées principales forme quelquefois un contraste étrange avec les développements difficiles, les modulations bizarres et ambitieuses, dans lesquelles l'auteur semble se complaire. Nous ne saurions trop lui conseiller de se tenir en garde contre ce goût pour les harmonies vagues et les obscurités.

Malgré ces critiques, que nous devons adresser à M. David, sa symphonie, nous nous plaignons à le reconnaître, atteste un goût élevé et de sérieuses études, elle renferme des phrases d'un bon sentiment, des détails gracieux et quelques parties fort habilement traitées.

M. Bizet. (4^e Année).

Pour son travail de 4^e année, M. Bizet a soumis à notre examen un opéra-comique français, en un acte, intitulé : *La Guzla de l'Émir*.

On remarque dans cette partition : Un prélude, servant d'ouverture, d'une forme heureuse et très finement instrumentée ; des couplets, un duo, dans lequel se trouve intercalée une sérénade élégante accompagnée par une harpe et par un joli dessin de flûte, un air pour ténor, et enfin une chanson fort gracieuse, suivie d'un trio, d'un bon effet scénique.

Si dans cet ouvrage qui termine la série des travaux imposés par l'Académie à nos pensionnaires, on retrouve parfois encore un peu trop de recherche et une certaine tendance à sacrifier l'intérêt vocal à la richesse des accompagnements, nous sommes heureux d'y retrouver ce sentiment élevé, cette vivacité de style, cette sûreté d'exécution, en un mot, les sérieuses qualités dont M. Bizet nous avait déjà donné des preuves, et qui sont aujourd'hui le gage assuré d'un brillant avenir.

Pour copie conforme.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

E. Beulé.

1862

Source : Académie de France à Rome, carton 64.

Rapport de l'Académie des Beaux Arts, Année 1863. [...]

Composition musicale.

M. Dubois (1^{re} année).

Pour son travail de 1^{re} année, M. Dubois a envoyé à l'Académie une messe solennelle à grand orchestre.

Dans cet ouvrage traité avec l'habileté d'un musicien savant et sérieux, nous avons remarqué un *Kyrie* d'un style pur et suave ; dans le *Gloria*, un *Qui tollis*, écrit pour solo de ténor, avec chœur, d'un beau sentiment religieux ; nous signalerons aussi à la suite de ce même morceau, une fughetto parfaitement écrite pour les voix. Le *Credo* nous a semblé le morceau capital de l'ouvrage ; le *Et incarnatus est* et le *crucifixus* sont des pages d'un sentiment noble et élevé.

Nous louerons sans réserve les développements, l'unité de style et le caractère grandiose de ce Credo. Citons encore le *Sanctus*, le *O Salutaris* et un *Agnus Dei* dont le sentiment mélodique et l'expression sont on ne peut mieux adaptées au caractère du sujet. En sus de cette messe, M. Dubois nous a soumis une ouverture à grand orchestre fort intéressante. Enfin, les travaux de ce pensionnaire attestent de fortes et sérieuses études et font augurer on ne peut plus favorablement de son avenir.

M. Paladilhe (Deuxième année).

M. Paladilhe a composé son travail de 2^e année, des fragments d'un opéra-comique sur des paroles françaises.

Il nous semble que dans les divers morceaux dont se compose cet opéra, l'auteur s'est trop préoccupé des détails de l'orchestre, aux dépens des voix. (Cet orchestre est du reste fort ingénieux et bien écrit.)

La partie vocale est en général recherchée et difficile d'exécution. Cette critique faite, constatons que l'œuvre du jeune musicien dénote une organisation des plus heureuses que le temps et l'expérience développeront.

M. Guiraud (3^e Année).

Dans le cours de sa 3^e année de pension M. Guiraud a écrit : 1^o une ouverture à grand orchestre, d'un style symphonique où l'on remarque des mélodies distinguées et une instrumentation intéressante ; 2^o Un opéra-comique en un acte, intitulé *Sylvie*.

Nous n'avons que des éloges à faire de cet ouvrage. Il est bien conçu dans le caractère qui convient au genre. Une *romance* d'un sentiment gracieux, un *trio* parfaitement traité au point de vue scénique, un *duo* élégant, du milieu duquel se détache très heureusement un chœur de villageois d'une couleur pittoresque charmante, et enfin des *couplets bouffes* d'une grande franchise. L'ensemble de cette œuvre, dont l'instrumentation est ce qu'elle doit être, c'est-à-dire sobre et claire, confirme les brillantes espérances que les derniers travaux de M. Guiraud avaient fait concevoir.

M. Samuel David (4^e année).

Deux morceaux de symphonie et des fragments d'un opéra italien portant le titre de *Judas Macchabée*, composent l'envoi de M. David.

Dans la symphonie, les idées principales, conçues dans un style peut-être un peu trop rétrospectif, ne manquent pas, parfois, de caractère et sont développées avec talent.

Parmi les fragments de l'opéra italien, nous avons remarqué un *air*, deux *duos* et surtout un *trio* dont la *stretta* est chaleureuse et doit produire de l'effet.

Toutefois, et malgré les qualités sérieuses dont M. David a déjà donné des preuves, nous devons lui dire qu'il semble encore trop chercher la voie qu'il doit suivre. Son style n'a pas assez de franchise et il manque d'unité.

Ses phrases vocales sont contournées et d'une exécution difficile. Avec la belle organisation qu'on lui connaît, il n'a qu'à se livrer naturellement à ses propres inspirations et se tenir en garde contre les fausses tendances et les systèmes.

Pour Copie conforme :

Le Secrétaire Perpétuel.

Signé : Beulé.

1863-1871

[L'Académie des beaux-arts n'a pas produit de rapport sur les envois de Rome entre 1863 et 1871 car la gestion du concours et des pensionnaires de la Villa Médicis lui a été retirée pendant cette période.]

1872

Source : Académie de France à Rome, carton 91, folio 281-299.

Rapports sur les envois de 1873 [...]

M. Rabuteau (4^e année)

Pour la dernière année de sa pension, M. Rabuteau a envoyé un oratorio intitulé : *Le Passage de la Mer rouge*. Cet oratio [sic] commence par une ouverture écrite dans un assez bon style symphonique ; mais elle est un peu trop développée et le premier motif est reproduit trop souvent. Le sentiment de la tonalité principale se perd au milieu d'épisodes inutiles, de manière qu'à la fin du morceau on se demande s'il est terminé. Le numéro 4 a beaucoup de caractère. C'est une prière en chœur avec solo écrite sur un accompagnement dont le rythme et les harmonies sont empreints d'originalité. Dans le numéro 6, il faut appeler l'attention de M. Rabuteau sur les notes élevées des premiers dessus où l'articulation des paroles deviendrait impossible. Les basses de ce même morceau chantent également beaucoup trop haut. Un morceau instrumental qui a pour titre : *Marche égyptienne* est conçu sur un motif d'une heureuse étrangeté. L'instrumentation en est intéressante et dénote chez M. Rabuteau une bonne entente des sonorités de l'orchestre. Le duo de femmes

numéro 8 se recommande par un joli sentiment musical. Ici, il faut encore reprocher à son auteur de placer les paroles dans un diapason trop aigu. *Le Passage de la Mer rouge*, morceau symphonique dont le style un peu diffus laisse une trop large part au chromatique, demanderait à être retouché. La *Marche triomphale des Hébreux* qui vient après lui est préférable. La pensée principale a de l'ampleur et une certaine élévation. Seulement, dans ce morceau, on regrette l'absence des voix qu'il serait si facile d'y introduire ; on le rendrait ainsi plus complet et susceptible d'un plus grand effet encore. En somme, cet oratorio où domine la couleur biblique révèle un esprit dont les conceptions sont toujours élevées.

L'Académie se plaît donc à reconnaître chez M. Rabuteau un tempérament de bon musicien. Sa manière est empreinte, peut-être, d'un peu de rudesse et d'âpreté ; mais il possède bien son art et ses idées ne sont jamais vulgaires. Qu'il assouplisse son style et qu'il se défie surtout des regrettables tendances où s'égarer, aujourd'hui, beaucoup de jeunes compositeurs.

M. Lefebvre (3^e année)

L'envoi de M. Lefebvre pensionnaire de troisième année est intitulé : *Judith*, drame lyrique en trois parties. M. Lefebvre n'a envoyé que les deux premières parties ; la dernière n'est pas encore terminée. Cela est regrettable. Pour bien juger une œuvre de cette importance, il faudrait pouvoir la connaître dans son ensemble. Quoi qu'il en soit, l'œuvre non achevée de M. Lefebvre renferme des qualités incontestables. C'est l'ouvrage d'un esprit essentiellement distingué ; mais pourquoi toutes ces recherches, toutes ces combinaisons ? Pourquoi ce manque de naturel dans les mélodies ? Ces cadences qui arrivent rarement à une conclusion ? Tout cela, jusqu'à un certain point, peut offrir, pour les musiciens, un attrait de curiosité, mais l'abus en est regrettable et engendre la monotonie, défaut capital dans les arts. La louable ambition de faire du nouveau ne doit pas aller au-delà de certaines limites. Dans toutes les productions de l'esprit, il y a des lois qu'il est toujours dangereux de transgresser. Malgré les tendances de M. Lefebvre à ne pas vouloir éviter ces écueils, l'Académie est heureuse de rencontrer dans sa partition plusieurs morceaux qui échappent aux défauts que nous venons de signaler. Le chœur qui suit l'entrée de Judith est complètement réussi. La pensée première en est suave et d'un caractère élevé. Le Cantique sous forme d'air chanté par Judith est également bien ; mais le morceau le mieux inspiré, celui qui révèle chez son auteur un véritable sentiment musical et dramatique, c'est le chœur : *Va Judith* terminant la première partie. Le style en est noble et bien approprié à la situation. Dans la seconde partie, on remarque aussi un excellent chœur de soldats, où l'on doit signaler cependant quelques négligences dans la prosodie. Le double chœur entre les captifs hébreux et les

soldats Assyriens est également un bon morceau. Les strophes de Judith et le morceau d'ensemble qui suit renferment des pages heureusement inspirées.

M. Lefebvre, on le voit, malgré quelques écarts regrettables, possède des qualités précieuses pour un musicien. Qu'il n'égare pas son talent et, on peut espérer de le compter un jour parmi les compositions [sic] qui honorent notre pays.

M. Maréchal (2^e année)

M. Maréchal pensionnaire de seconde année a présenté à l'Académie la deuxième partie d'une composition intitulée : *L'Incarnation de Jésus* dont il avait envoyé la première partie l'an dernier. L'Académie se plaît à reconnaître, dans cette seconde partie, de notables progrès sur son dernier envoi. M. Maréchal a tenu compte des observations bienveillantes qui lui avaient été adressées. Un intermède qu'il appelle : *L'Ange du mal*, renferme encore, cependant, des passages trop modulés et des tonalités difficiles à saisir. Le dessin de la mélodie est souvent un peu vague et une certaine gêne se trahit dans les développements des morceaux ainsi que dans leur attache. Ces défauts disparaissent dans le petit fragment symphonique qui suit, portant le titre : *Le sommeil de Jésus*. L'orchestration en est ingénieuse et mérite des éloges ainsi que le chœur des *Bergers* qui vient après *La Légende de David* [et] quoiqu'un peu tourmenté est également un bon morceau. Il faut mentionner encore *L'arrivée à Bethléem*, symphonie dont l'orchestration est habilement conduite et où l'on trouve une heureuse mélodie rendue par les cors. Le solo chanté à l'unisson par les trois Rois Mages, est aussi d'un bon effet. Le finale renferme quelques longueurs. Ce morceau gagnerait beaucoup à ne pas être autant développé.

En somme, M. Maréchal a fait de remarquables progrès, mais il lui manque encore une certaine habileté dans la manière de rendre ses idées et de les mettre en lumière. Il acquerra cette habileté par un travail assidu et par la lecture des grands maîtres. L'envoi qu'il a présenté cette année en est une garantie.

M. Serpette (1^{re} année)

De toutes les formes musicales, la symphonie est celle qui, pour le compositeur, présente incontestablement les plus grandes difficultés. C'est le poème épique de notre art. M. Serpette a eu la louable et courageuse pensée d'en composer une. Il a pris pour guide les maîtres classiques qui ont porté ce genre à un si haut degré de perfection. Le premier morceau de sa symphonie est remarquable par un bon style et par des développements conçus dans de justes proportions. Les deux motifs sur lesquels repose ce morceau sont, peut-être, un peu ternes. Ils manquent d'originalité. L'Andante qui suit, est, sous ce rapport, bien supérieur. Une jolie phrase présentée d'abord par la clarinette s'y développe heureusement

et avec beaucoup d'art. Le Scherzo est charmant et bien instrumenté. Il est à regretter seulement que le motif principal rappelle une mélodie trop connue d'un de nos maîtres modernes. Les qualités si précieuses et si rares aujourd'hui, de la clarté et de la sobriété des modulations se font remarquer dans le finale ; mais il faut y signaler aussi une certaine faiblesse dans la nature des idées. Somme toute, M. Serpette est dans une excellente voie. L'Académie se plaît à le reconnaître. Qu'il soit plus difficile dans le choix de ses mélodies et les espérances données par son premier envoi se réaliseront bien certainement.

Le nouveau règlement pour les envois, promulgué l'an dernier, n'a pu être mis en vigueur cette année. Aujourd'hui l'Académie recommande aux Pensionnaires compositeurs de musique de vouloir bien se conformer aux prescriptions de ce nouveau règlement.

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts
Beulé.

1873

Source : Académie de France à Rome, carton 91, folio 263-274.

Rapport sur les envois de 1873 reçu en 1874. [...]

M. Salvayre (1^{re} année)

M. Salvayre, pensionnaire de 1^{re} année, a fait un envoi remarquable qui donne les plus légitimes espérances pour l'avenir de ce jeune compositeur. Cet envoi se compose d'un Stabat Mater, d'un fragment d'opéra et de la copie d'une cantate de Benedetto Marcello.

Le Stabat Mater renferme huit morceaux comprenant des soli et des chœurs. Parmi ces morceaux, il faut citer une prière à huit voix qui est remarquablement bien écrite et une fugue dont le sujet expressif est développé avec beaucoup d'art.

Le fragment d'opéra est composé sur des paroles de la Esmeralda de Victor Hugo. On y remarque des qualités précieuses : de la chaleur, du mouvement, de la mélodie et une orchestration toujours intéressante.

L'exécution du nouveau règlement relatif à la copie de l'œuvre d'un maître ancien manquant à la bibliothèque du Conservatoire a eu lieu cette année pour la première fois. M. Salvayre a choisi une cantate de Benedetto Marcello intitulée *Tanti voi che al moi pianto*. Ce choix est excellent ; mais on doit regretter que, par un excès de zèle, M. Salvayre ait cru devoir réaliser certaines parties d'accompagnement écrites en basse chiffrée dans la partition. Cela

enlève à cette copie une partie de son intérêt et dorénavant les pensionnaires voudront bien faire une copie textuelle des ouvrages qu'ils choisiront.

Les envois de M. Salvayre méritent les plus grands éloges. Ses compositions sont toujours écrites dans un style clair, naturel, qui n'exclut pas l'originalité. Son orchestration dit bien ce qu'il veut lui faire dire. M. Salvayre est dans une excellente voie : qu'il la suive avec persévérance et des succès lui sont assurés.

M. Serpette (2^e année)

On voit aujourd'hui avec regret beaucoup de jeunes compositeurs s'éloigner des grandes traditions de l'art et suivre des voies dangereuses. Ces tendances exagérées à vouloir innover quand même sont malheureuses, mais au moins elles révèlent de louables efforts. M. Serpette, pensionnaire de 2^e année ne peut pas être classé parmi ces compositeurs. Il suit les sentiers connus avec une facilité fâcheuse et adopte trop souvent la première inspiration venue, sans en contrôler la valeur. Cet excès est encore plus regrettable que l'autre et l'on ne saurait trop recommander à M. Serpette d'être plus sévère dans le choix de ses idées musicales.

Ce pensionnaire a envoyé un Stabat Mater. Cette œuvre est faible. Le style en est véritablement enfantin ; l'orchestration n'est qu'une ébauche et dénote une grande négligence dans le travail. Il faut espérer que l'année prochaine M. Serpette aura médité plus sérieusement sur son art et qu'il en donnera la preuve dans son dernier envoi.

M. Maréchal (3^e année)

Pour sa troisième année M. Maréchal a envoyé un opéra-comique en un acte et une ouverture. L'opéra-comique renferme des mélodies gracieuses auxquelles on peut reprocher de manquer souvent de carrure et d'être quelquefois un peu maniérées. L'orchestration en est assez claire et accompagne convenablement les voix. Cependant quelques légères retouches dans la forme de certains morceaux et dans plusieurs passages de l'orchestration sont nécessaires pour compléter cette partition.

L'ouverture, préface de l'ouvrage envoyé l'année dernière par M. Maréchal, est écrite dans le style symphonique et renferme de trop grands développements dont l'intérêt n'est pas toujours soutenu. On remarque pourtant des passages heureusement conçus et habilement orchestrés.

En somme l'envoi de M. Maréchal dénote de louables efforts pour faire mieux. Les progrès que l'on remarque dans son dernier envoi doivent faire espérer de nouveaux progrès encore.

M. Lefebvre (4^e année)

M. Lefebvre a adressé à l'Académie, pour son dernier envoi, la troisième partie d'un drame lyrique intitulé : Judith, dont il avait envoyé les deux premières parties l'année dernière. M. Lefebvre paraît avoir oublié les observations qui lui ont été transmises à cette époque. On retrouve encore les mêmes faiblesses dans la troisième partie de son drame lyrique : l'abus des modulations, une orchestration tourmentée, absorbant presque toujours la partie vocale et des dessins d'accompagnement trop souvent répété. Tout cela nuit beaucoup à l'œuvre de M. Lefebvre.

Toutefois malgré ces critiques nous nous plaisons à reconnaître dans cette œuvre comme dans les précédents travaux envoyés par ce jeune pensionnaire des pages souvent intéressantes, un travail toujours soigné et les tendances élevées d'un esprit distingué.

Ce rapport est adopté.

Le secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Delaborde.

1874

Source : Académie de France à Rome, carton 91, folio 322-342

Rapport de l'Académie des Beaux-Arts sur les envois de Rome de l'année 1875
[sic : 1874] [...]

Composition musicale

M. Puget (1^{re} année)

L'Académie a fixé par un règlement la nature des compositions qui doivent être envoyées, chaque année, par les pensionnaires musiciens. M. Puget ne s'est pas conformé à ce règlement. Au lieu d'un fragment d'opéra français ou italien, il a composé la symphonie qui devait faire partie de son envoi de seconde année. Il aurait été préférable que l'ordre et la nature des envois fixés par l'Académie eussent été suivis par ce pensionnaire.

La symphonie de M. Puget est une œuvre considérable. Elle se compose d'un prélude, d'un allegro, d'un adagio, d'un allegretto et d'un final. Les développements de ces divers morceaux sont généralement trop modulés, et la partie mélodique en est souvent vague. Il s'ensuit une confusion et une monotonie qui empêchent de distinguer et de suivre la partie principale. L'auditeur s'égare, ne sachant ni d'où il vient, ni où il va. Malgré ces défauts, il faut reconnaître dans l'œuvre de M. Puget des parties heureuses. La fin de l'adagio, entr'autre, est tout-à-fait réussie. On y rencontre une mélodie suave,

déjà entendue et jouée là par la flûte, accompagnée avec beaucoup d'art par une partie du quatuor. L'allegretto scherzando qui suit l'adagio est le meilleur morceau de la symphonie. La pensée principale est ici bien en dehors, et il ne s'y rencontre pas ces développements prolixes et confus qu'on ne saurait trop signaler à l'attention de M. Puget.

Le *Te Deum* qui forme la seconde partie de l'envoi de M. Puget est plus franchement écrit que sa symphonie. Il y a toujours à signaler, malheureusement, cette fâcheuse tendance à l'abus de la modulation. La fugue qui fait partie de ce morceau a de l'effet ; le sujet est heureux ; mais on doit y signaler de grandes négligences dans la disposition des voix, et, quelquefois, une prosodie latine incorrecte.

M. Puget a envoyé la copie d'un Psaume à huit voix d'Allegrî, qu'il a copié à la bibliothèque de la Minerve, à Rome. Ce psaume renferme des beautés de premier ordre. Il est regrettable que M. Puget s'en soit tenu à la copie de ce morceau, composé seulement de quelques pages. En étudiant davantage les grands maîtres des 16^e et 17^e siècles, il aurait évité, sans doute, les incorrections de style que l'on rencontre fréquemment dans la fugue de son *Te Deum*. Ces réserves faites, on se plaît à signaler dans la composition de M. Puget de belles sonorités, de la grandeur et un style toujours élevé.

Que M. Puget se mette en garde contre les tendances où son talent pourrait s'égarer, et il prendra rang parmi nos jeunes maîtres.

M. Salvayre (2^e année)

La symphonie biblique de M. Salvayre, intitulée : *Le Jugement dernier*, est l'ouvrage d'un musicien distingué. Divisée en cinq parties, cette symphonie comprend le programme suivant : *La vallée de Josaphat, la Résurrection, une marche, le Paradis* et le *Dies irae*. Ce programme est écrasant. Jusqu'à présent, Mozart et Cherubini seuls ont su dans leurs musiques religieuses s'élever à la hauteur de ce vaste sujet ; et encore ne l'ont-ils pas traité dans toutes ses parties. M. Salvayre a eu la louable ambition de faire le tableau complet. Prenant ce dernier drame de l'humanité à la *vallée de Josaphat*, il le conduit jusqu'à son dénouement, le *Paradis* et l'*Enfer*. Son œuvre, il faut bien le dire, ne répond pas à la grandeur du sujet. Elle eut demandé un style et des développements qu'on n'y rencontre pas. Ces réserves faites, il faut louer beaucoup de choses dans la symphonie de M. Salvayre. Son orchestration est toujours claire, ses mélodies ne sont jamais vulgaires, qualités qu'on ne saurait trop louer aujourd'hui, et il présente avec beaucoup d'art, dans plusieurs parties de sa symphonie, ce chant antique du *Dies irae* dont il a bien compris le grand caractère. Un des morceaux est la *Marche* qui forme le N^o 3 de sa partition ; l'idée première en est heureuse

et développée avec beaucoup d'habileté. En somme, le *Jugement Dernier* de M. Salvayre est une œuvre très estimable.

À sa symphonie biblique, M. Salvayre a joint un *Super flumina Babylonis* pour chœur et orchestre. Le poétique psaume de Paris lui a inspiré des pages excellentes. L'expression des paroles latines en est toujours rendu avec soin ; et le style est bien celui qui convient à une œuvre de cette nature. On peut regretter seulement que M. Salvayre n'ait pas divisé sa composition en plusieurs morceaux, il y aurait gagné des oppositions plus tranchées, et une variété qui aurait mis son ouvrage plus en lumière.

M. Salvayre est dans une excellente voie. Qu'il continue ainsi et il réalisera les sérieuses espérances que l'on fonde sur son talent.

M. Serpette (3^e année)

M. Serpette n'a pas tenu compte des observations qui lui ont été adressées l'an dernier. Les fâcheuses tendances de son précédent envoi, cette année, il les exagère encore. Un style véritablement enfantin, des mélodies vulgaires, une orchestration qui souvent n'est qu'une ébauche, tels sont les défauts de l'ouvrage qu'il a envoyé à l'Académie. Cet ouvrage intitulé : *l'École buissonnière* n'est ni un opéra-comique ni un opéra. Il appartient à un genre très en faveur aujourd'hui auprès d'un certain public, mais qu'il est véritablement déplorable de voir adopter par un pensionnaire de l'Académie. Il en est temps encore ; que M. Serpette revienne aux saines traditions de l'art. Si sa nature le porte à la comédie musicale, que nos grands maîtres français lui servent de modèles. En prenant pour guide Grétry, Boieldieu, Auber, il ne s'égarrera jamais et reprendra sa place parmi les pensionnaires sur lesquels on fonde de l'espoir.

Une ouverture destinée à être exécutée, selon l'usage, à la séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, complète l'envoi de M. Serpette. Elle est écrite dans un style meilleur que celui de ses autres ouvrages, ce qui prouve que M. Serpette pourrait faire bien, s'il abandonnait la mauvaise voie où il s'est engagé.

M. Maréchal (4^e année)

Il est très fâcheux que, pour sa quatrième année, M. Maréchal n'ait pas tenu compte de ses obligations de pensionnaire. Jusqu'à présent il les avait exactement remplies, et il a d'ailleurs témoigné le regret d'y avoir manqué cette fois, puisque par une lettre adressée à M. le Président il a prié l'Académie d'agréer ses excuses.

M. Maréchal n'a pas envoyé à l'Académie l'opéra en un acte qu'il devait composer pour son dernier envoi. Il a promis de lui soumettre, dans un mois, non pas l'opéra prescrit par le règlement, mais la première partie d'un oratorio,

ce qui est regrettable. Le règlement concernant les envois généralement observés par les peintres, les sculpteurs, les architectes et les graveurs, devait l'être aussi par les musiciens.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

V[icom]te Henri Delaborde.

1876

Source : Académie de France à Rome, carton 92, folio 309.

Rapport de l'Académie des Beaux Arts, sur les envois de Rome de l'année 1877.

(Composition musicale.)

M. Wormser (1^{re} année)

L'envoi de M. Wormser se compose d'une *Symphonie* complète, d'un *Dithyrambe* de Lamartine intitulé : *La Poésie sacrée* et de la copie d'un *intermède* avec chœur de Benedetto Marcello. Le règlement n'indique la symphonie que pour l'envoi de seconde année, mais cela serait rigoureux d'en faire un reproche à M. Wormser qui de tous les pensionnaires est le seul, cette année, ayant observé le règlement pour l'époque de la remise des envois.

La symphonie, œuvre toujours redoutable à composer après les chefs-d'œuvre que nous ont laissés Haydn, Mozart et Beethoven, est conçue dans un excellent esprit. Évitant les exagérations de développements et la trop grande recherche des effets dont certains maîtres de l'école moderne ont abusé trop souvent, M. Wormser a écrit son œuvre dans un style clair et net qui fait bien valoir la pensée principale. Parmi les quatre morceaux qui composent cette œuvre, il faut citer l'*adagio* et le *minuetto*. Il y a dans ces deux morceaux des inspirations heureuses et une orchestration rendant toujours bien ce que l'auteur a voulu exprimer.

La *Poésie sacrée* est conçue dans le style et la forme d'un oratorio. Elle se compose d'un Prologue et de plusieurs parties ayant pour titres : *Genèse*, *Job*, *Isaïe*, *Ezechiel*, *Jérémie*. Un épilogue la termine. C'est une œuvre considérable, écrite dans un style élevé, et qui fait grand honneur à M. Wormser. Une certaine monotonie résultant de la nature même du sujet, pourrait peut-être donner prétexte à la critique. Il serait facile de corriger ce défaut en intercalant dans cette œuvre quelques fragments symphoniques qui permettraient de rompre cette monotonie.

Intermezzi e Cori per la tragedia di E. Commodo di Benedetto Marcello. Tel est le titre de l'ouvrage choisi par M. Wormser à la bibliothèque de S^t Marc à Venise et dont il envoie une copie. Il est regrettable, seulement, que cette copie ne soit pas entièrement de la main de M. Wormser. En somme, ce pensionnaire est dans une excellente voie qui fait bien augurer de son avenir.

M. Puget, 3^e année.

Le pensionnaire de 3^e année, M. Puget, n'a pas fait son envoi. Par une lettre adressée à M. le Secrétaire Perpétuel, il fait savoir qu'il n'est pas encore prêt à le lui livrer. M. Puget pense qu'il sera temps de le donner à la fin du mois de novembre prochain. Il se trompe, le règlement est formel. Ce pensionnaire ne peut ignorer que c'est au mois d'avril qu'il aurait dû remettre ses compositions à l'Académie. Avec le temps dont disposent les musiciens, il est vraiment fâcheux d'avoir à constater une pareille négligence chez un pensionnaire surtout dont les débuts avaient été très heureux.

M. Salvayre, 4^e année.

M. Salvayre, dont les envois précédents avaient mérité les éloges de l'Académie, n'a rien envoyé cette année. À la lettre par laquelle M. le Secrétaire perpétuel lui demandait son envoi de quatrième année qui au mois d'avril aurait dû être déposé à l'Institut, il a répondu qu'il enverrait plus tard son opéra du *Bravo* représenté au Théâtre lyrique mais que dans ce moment il n'en avait pas la partition. Tout en tenant compte du travail qu'a dû exiger la composition de cet opéra, l'Académie regrette de ne pouvoir faire un rapport sur un ouvrage qui n'est plus dans les conditions exigées par son règlement. En conséquence elle invite M. Salvayre à lui adresser à titre d'envoi un autre ouvrage.

[Pas de signature]

1877

Source : Académie de France à Rome, carton 92, folio 334.

Composition musicale.

M. Puget, 4^e année.

Ce pensionnaire a envoyé le 1^{er} acte d'un opéra intitulé le *Prince noir*. Nous avons reconnu dans ce travail des dispositions naturelles assez heureuses, de la chaleur, l'instinct du mouvement scénique et un sentiment mélodique franc, trop rare aujourd'hui pour ne pas le signaler ici particulièrement, mais, soit manque de savoir, soit défaut de soin ou de goût, l'harmonie en est souvent assez négligée et manque de pureté. Quant à l'orchestration elle dénote une ignorance trop évidente de la connaissance des instruments et de leurs ressources ; il en est de même de l'effet des masses chorales combinées avec l'orchestre, où les parties intermédiaires consistent fréquemment en notes de remplissage sourdes et noyées dans les ensembles dont le caractère implique la force ; au reste ce défaut tient de l'inexpérience.

M. Wormser. 2^e année.

M. Wormser a présenté un fragment d'opéra intitulé *Dona Maria*. L'introduction, dont l'idée principale est peu saillante, est d'un caractère monotone et triste. Plus tard l'arrivée d'une patrouille entonnant une chanson espagnole aurait du faire un contraste avec ce qui précède, mais le motif en est baroque et languissant. Le Final renferme une prière dont la mélodie est pénible et l'harmonie tourmentée. L'orchestration cependant est traitée avec plus d'intelligence et de connaissance des instruments que ne l'est celle de chacun des trois autres pensionnaires. Peut-être l'impression peu favorable que nous avons éprouvée à l'audition de cet ouvrage tient-elle au poème qui nous a paru dénué d'intérêt.

M. Hillemacher. 1^{re} année.

L'envoi de M. Hillemacher est un oratorio divisé en deux parties et intitulé : *S^{te} Geneviève*. Le sentiment général de cet ouvrage témoigne d'une organisation musicale assez distinguée mais cherchant encore la direction, ne trouvant pas les grandes lignes, s'arrêtant aux détails, modulant beaucoup pour aboutir

souvent au vague et à une impression de fatigue. Un Duo entre S^{te} Geneviève et S^t Germain, renferme des passages bien sentis. Un double chœur qui forme l'introduction et qui est repris à la fin de la première partie, n'est pas sans mérite ; toutefois le plan n'est pas bien arrêté et les modulations en sont heurtées.

Le Siège de Paris occupe la deuxième partie ; ici la musique n'exprime ni terreur ni grandeur ; l'accent dramatique est faible, il n'y a point de précision dans le dessin mélodique, et, somme toute, dans l'ensemble de l'ouvrage on éprouve rarement une impression tonale bien assise ; l'orchestre en outre, décèle un manque d'étude approfondie des instruments. Cependant, dans certains détails, on rencontre des combinaisons harmoniques assez fines et intéressantes.

M. de la Nux. 1^{re} année.

L'envoi de ce pensionnaire consiste :

1^o En un acte d'opéra intitulé *Rizzio*. Ce manuscrit est écrit ou plutôt barbouillé au crayon très pâle, de telle sorte que nous avons renoncé à le lire, trouvant de la plus haute inconvenance qu'un pensionnaire se permette de soumettre à ses juges un ouvrage dont l'écriture n'est pas présentable.

2^o En une *ouverture symphonique* dont nous avons pu prendre première connaissance, vu qu'elle est écrite à l'encre ; nous n'y avons découvert aucune idée quelque peu attachante ; la conception en est lâchée, l'harmonie maladroite et baroque, l'orchestration confuse et renfermant des froissements de notes qui produisent des duretés inadmissibles. Pour arriver à ce résultat ce n'était pas la peine d'aller à l'école.

Pour résumer nos impressions au sujet de ces envois, nous constatons en général que les tendances à s'éloigner des conditions éternelles de la beauté dans l'art s'accroissent de plus en plus chaque année, parmi les musiciens. C'est une sorte de parti pris érigé en un système qui, tout en ayant l'apparence d'être savant et difficile, dispense d'un travail châtié par un goût épuré et rend la tâche beaucoup plus facile. Ce système qui nous est venu de l'étranger, finit par acquérir l'influence d'une mode, et, par là, sera éphémère nous l'espérons. Du reste la préoccupation principale des élèves vise à l'orchestration, et, cependant, pour la plupart ils n'ont qu'une connaissance très superficielle des ressources et du mécanisme des divers instruments ; aussi commettent-ils, à cet égard, les

erreurs les plus grossières en ce qu'ils se figurent qu'une superfétation intempestive et inintelligente de notes, suffit pour obtenir une bonne sonorité. Quant à la prosodie française, si respectée par nos ancêtres, elle est aujourd'hui maltraitée de la façon la plus cavalière. Finalement, quelque système qu'on prétende nous faire accepter, nous ne cesserons de préconiser la simplicité et la beauté de la mélodie, la vérité de l'accent, l'impression pénétrante d'une harmonie claire et solide, en un mot ce qui fait le charme et la puissance de la musique.

Certifié conforme :

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1878

Source : Académie de France à Rome, carton 101, folio 421.

Rapport de l'Académie des Beaux-Arts sur les envois de Composition musicale. (année 1879.)

M. Gaston Serpette grand prix de 1871 avait jusqu'à ce jour négligé de remplir toutes ses obligations envers l'Institut.

L'ouvrage que M. Serpette adresse seulement aujourd'hui, après un retard de trois années, et que l'Académie veut bien considérer comme dernier envoi, est un opéra-comique en un acte : *Koby*.

La partition complète est instrumentée. On doit tenir compte à M. Serpette des quelques efforts qu'il a tentés pour se dégager des habitudes et des influences de l'opérette ; mais il est à remarquer, malheureusement, que le style est resté petit, que les formes des accompagnements sont souvent vulgaires et que l'instrumentation ne se distingue par aucun accouplement de timbres intéressant.

Ces réserves faites, il est juste de signaler de gracieux couplets d'un tour mélodique facile, puis, après un duo, qui serait expressif s'il n'était quelquefois un peu maniéré, vient un quatuor : le meilleur morceau de cet opéra comique.

L'agencement des voix y est ingénieux.

M. André Wormser, pensionnaire de 3^e année envoie le premier acte d'un opéra.

Malgré tout l'intérêt et la sympathie que mérite le talent de M. Wormser, que dire de cet envoi ?...

Celui de l'année dernière, *Diane et Endymion*, lui était bien préférable. Cette *Suite d'orchestre* n'était certainement pas sans mérite. Exécutée au Conservatoire à la Séance des envois de Rome plusieurs morceaux furent accueillis avec faveur ; notamment un Scherzo, en sol, dans un rythme de danse.

L'envoi de deuxième année de M. Véronge de la Nux est le 3^e acte d'un grand opéra intitulé : *Lucrece*.

Il y a de sérieuses qualités dans cet envoi ; qualités qui dénotent des aspirations vers un idéal élevé.

Signalons le 1^{er} chœur, en la, à 4 voix de femmes, d'un sentiment intime et recueilli. L'instrumentation en est poétique, mais plutôt intelligente qu'habile ; et le dessin persistant des violons est d'une forme élégante.

Ce chœur de fileuses, ainsi que l'invocation de Lucrece sont d'une jolie couleur antique.

La prosodie est observée avec soin, surtout dans le récit de *Sextus* d'un accent très énergique.

On voudrait n'avoir pas de critiques à ajouter à ces éloges ; mais il faut cependant parler d'un grand duo si lourdement instrumenté et dans lequel règne un abus vraiment exagéré des modulations ; et puis, s'il est heureux pour un compositeur de posséder un talent de pianiste, combien il est regrettable de le voir adapter les sonorités et les formes du piano aux dessins de l'instrumentation. Aussi quelles désillusions lui sont réservées, le jour de la lecture à l'orchestre !... Lui-même, il hésite à reconnaître son œuvre, ses intentions, et il croit être juste en accusant ses interprètes ! Voilà pourtant le résultat qu'il a obtenu avec ce que nous appellerons : l'orchestration de pianiste.

Avec M. Hillemacher (envoi de 2^e année) nous quittons le théâtre pour nous occuper d'une *Suite de trois morceaux d'orchestre*.

Le n° 1 intitulé *Prélude* est fort habilement instrumenté et la phrase en *mi* bémol est d'un contour très séduisant.

Peut-être pourrait-on reprocher au *Scherzo* de paraître un peu écourté malgré les efforts du développement symphonique. C'est là une légère critique ; mais le final est si ingénieusement traité que l'on doit louer M. Hillemacher d'avoir écrit cette suite d'orchestre qui mérite une mention des plus flatteuses.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1879

Source : Académie de France à Rome, carton 101, folio 56

Rapport de l'Académie des Beaux Arts sur les envois de Rome (Composition musicale.)

L'Académie a le devoir de constater que M. M. les pensionnaires, à en juger par le peu d'étendue et d'importance de leurs envois, semblent s'acquitter comme à regret de l'obligation qui leur est imposée. Cette remarque s'applique particulièrement à MM. Wormser et Hillemacher.

M. Wormser pensionnaire de 4^e année, a envoyé le 3^e acte d'un opéra « *Dona Maria* ». L'acte débute par un chœur de fête assez franc d'allure. Le morceau est suivi d'une Canzonetta toscane dont la mélodie, sans être saillante, ne manque pas d'une certaine grâce : vient ensuite un rappel du 1^{er} chœur.

Le 4^e morceau est une scène suivie d'un ensemble dans lequel se rencontre un passage d'un bon rythme scénique, discrètement instrumenté.

À ce morceau succède un final qui est, sans contredit, le meilleur fragment de l'acte. Les voix y sont bien traitées, le morceau est scénique et d'une bonne sonorité.

On regrette toutefois de ne pas apercevoir encore dans le travail de M. Wormser les traces de l'individualité.

M. Hillemacher, pensionnaire de 3^e année, a envoyé un acte d'un opéra « *La conjuration de Fiesque* ».

Le 1^{er} morceau est une introduction instrumentale faisant entendre une musique de bal, pendant que des personnages masqués et costumés occupent la scène. Ce morceau est bien conduit et finement instrumenté.

Vient ensuite une scène dialoguée sur un accompagnement de même caractère que le morceau précédent et qui présente les mêmes qualités.

Le morceau suivant est un *Duo* qui se recommande par un tour mélodique assez élégant et distingué. Le chœur de sortie qui termine l'acte est élégant et mouvementé, mais il a paru un peu trop chargé de détails dans l'instrumentation.

M. Rousseau, pensionnaire de 2^e année, a envoyé des fragments d'un drame lyrique en 3 parties. Ces fragments constituent une ouverture, la 2^e partie du drame, et une marche funèbre extraite de la 3^e partie. Le drame est intitulé « *Sabinus* ». C'est un épisode de l'occupation romaine dans les Gaules.

L'ouverture renferme quelques jolies phrases, mais elle manque de puissance et de caractère ; en outre elle est longue, vague, et peu intéressante de facture.

La 2^e partie du drame commence par un long prélude instrumental auquel le mélange irrégulier de la mesure à trois et quatre temps donne une impression continuelle d'indécision et de vague.

Le chœur qui suit est assez distingué.

Le duo qui vient ensuite ne manque pas d'une certaine adresse d'accent : mais il est trop chargé par des doublures inutiles dans l'accompagnement de l'orchestre.

Le morceau suivant, un air de basse, est incolore et banal. L'ariette des ténors qui lui succède est assez expressive : le sentiment en est bon et juste ; mais l'harmonie en est trop tourmentée.

Le trio suivant est meilleur et d'un bon mouvement scénique. Vient ensuite un chœur, vague et peu intéressant.

Le final est le meilleur morceau de cette 2^e partie ; le début en est clair et juste d'expression ; la mélodie a de la largeur, et le morceau est bien conduit.

La marche funèbre, extraite de la 3^e partie, renferme des harmonies curieuses et intéressantes, malgré une certaine tendance à abuser des surprises et de l'étrangeté.

On ne saurait trop rappeler M.M. les pensionnaires au respect de cette simplicité et de cette clarté qui seront toujours le signe distinctif de la véritable invention dans les arts, et auxquelles tendent à se substituer chaque jour davantage la recherche et la manière.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1880

Source : Académie de France à Rome, carton 101, folio 93-94

Année 1881. Rapport sur les envois des pensionnaires de la section de Composition musicale.

M. Hue, 2^e année, 1^{er} envoi.

Saül, oratorio.

Cette partition, bien qu'on puisse y signaler quelques longueurs, est remarquable sous tous les rapports et mérite des éloges. La facture est savante ; les voix sont bien traitées ; l'instrumentation est claire et travaillée avec soin.

La scène de la *Pythonisse* est particulièrement réussie du point de vue de l'expression dramatique et de la couleur.

On pourrait peut-être reprocher au duo de la seconde partie de manquer de forme et de ne pas renfermer des idées mélodiques bien saillantes, mais c'est la seule critique sérieuse à faire à la partition très remarquable, nous le répétons, que M. Hue a envoyée.

M. Broutin, 3^e année, 2^e envoi (M. Broutin, pour cause de maladie grave et longue, a été dispensé de son premier envoi).

Le Sinaï, oratorio. 1^{re} partie.

Ce fragment de l'œuvre de M. Broutin est écrit avec un réel talent et instrumenté de main de maître. Malheureusement les harmonies sont quelquefois très tourmentées, quelques-unes même un peu risquées, et il serait regrettable qu'un musicien aussi habile, aussi bien doué que M. Broutin, oubliât

que la clarté et la simplicité ont toujours été les qualités primordiales des œuvres les plus admirées.

Cette réserve faite l'académie est heureuse de signaler dans la partition de M. Broutin d'élégantes phrases mélodiques, et comme l'un des morceaux les plus remarquables par la facture et les développements, la grande scène de Moïse arrivant au Sinaï.

M. Rousseau, 3^e année, 2^e envoi.

La Perle, légende.

Il y a quelques jolies idées dans cet ouvrage dont l'auteur ne nous a fait connaître que la 1^{re} partie, mais il est écrit avec beaucoup d'inexpérience et l'instrumentation surtout laisse à désirer, on peut y reprendre aussi certaines duretés, certaines incorrections harmoniques que rien ne vient justifier.

Mentionnons pourtant une jolie sérénade avec chœur, et la scène finale où les voix des sirènes et les sonorités de l'orchestre sont agréablement combinées.

M. Hillemacher, 4^e année.

M. Hillemacher qui, qui aux termes du règlement devait, pour son envoi de 4^e année, un acte d'opéra, n'a envoyé qu'une ouverture qui aurait du faire partie de l'envoi de 3^e année. C'est une page symphonique très développée dont les idées n'offrent rien de bien saillant, mais qui a paru à l'Académie d'un travail assez intéressant quoiqu'il ne soit pas tout à fait exempt d'une certaine recherche.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1881

Source : Académie de France à Rome, carton 101.

Rapport sur les envois de Rome de l'année 1882. [...] Composition musicale.

Deux ouvrages ont été soumis au Jugement de l'Académie.

1^o une messe solennelle à grand orchestre par M. Lucien Hillemacher, pensionnaire de 1^{re} année.

2° une symphonie en 4 parties par M. Georges Hue, pensionnaire de 2^e année.

M. Rousseau, pour son envoi de 4^e année, nous a fait parvenir une composition intéressante intitulée : *La Florentine, fabliau lyrique imité de Simone d'Alfred de Musset*.

Cette œuvre débute par un joli chœur pastoral qui ne manque pas de couleur ni d'originalité ; il se termine d'une façon gracieuse et piquante.

La scène suivante est un duo pour soprano et ténor, dont la phrase principale à cinq temps, (9/8 et 6/8) est heureusement trouvée ; mais les développements qui viennent après cette mélodie initiale tombent dans la recherche et le style maniéré ; ils contiennent en outre plusieurs passages d'une exécution vocale difficile. Cependant ce morceau a du charme et se termine bien.

Une courte symphonie amène l'intervention des cloches : l'angélus sonne et des moines entrent en scène. Ce chœur a du caractère, quoiqu'on y retrouve encore d'inutiles recherches harmoniques.

Dans la scène qui succède à ce chant choral, reparait l'ensemble du premier duo avec de nouveaux détails d'orchestre offrant de l'intérêt.

L'ouvrage se termine par un épisode d'un bon sentiment dramatique ; tout d'abord il faut y louer l'effet d'un chant qui retentit dans le lointain et qui contraste heureusement avec le double chœur final. Ce dernier ensemble dénote une certaine puissance et l'instinct de la scène.

En résumé, si la contexture mélodique et harmonique de cette composition trahit encore un goût trop prononcé des combinaisons peu naturelles, nous n'en reconnaissons pas moins que l'envoi de M. Rousseau annonce des tendances poétiques et se distingue par une instrumentation habile et soignée.

MM. Broutin et Rousseau, pensionnaires de 3^e année, n'ont ni l'un ni l'autre fait parvenir l'envoi que prescrivait le règlement.

La messe solennelle de M. Lucien Hillemacher offre, sous le rapport musical, de très grandes qualités. Les idées ont généralement de l'élégance et du charme ; l'instrumentation, parfois un peu recherchée, abonde néanmoins en effets ingénieux ; l'harmonie a de la distinction ; le début du *Kyrie*, intitulé le *Prélude*, et *l'Agnus Dei* tout entier méritent surtout de fixer l'attention : ils sont tout à fait dignes d'éloges. On regrette seulement que l'auteur ait manqué aux lois de la prosodie sacrée qui diffèrent on le sait, de celles du latin profane.

La symphonie de M. Hue présente quelques idées heureuses, particulièrement dans l'*andante* ; la phrase initiale dans ce morceau lui donne un cachet poétique. Il y a lieu toutefois, de regretter que l'œuvre dans son ensemble, pèche un peu sous le rapport de la construction et de la facture et qu'on y trouve encore de l'inexpérience dans l'instrumentation.

Pour copie conforme

Le Secrétaire Perpétuel.

Vicomte Henri François Delaborde.

Source : Académie de France à Rome, carton 101

Rapport sur les envois de Rome de l'année 1882. [...] Composition musicale.

Deux ouvrages ont été soumis au Jugement de l'Académie.

1^o une messe solennelle à grand orchestre par M. Lucien Hillemacher, pensionnaire de 1^{re} année.

2^o une symphonie en 4 parties par M. Georges Hue, pensionnaire de 2^e année.

MM. Broutin et Rousseau, pensionnaires de 3^e année, n'ont ni l'un ni l'autre fait parvenir l'envoi que prescrivait le règlement.

La messe solennelle de M. Lucien Hillemacher offre, sous le rapport musical, de très grandes qualités. Les idées ont généralement de l'élégance et du charme ; l'instrumentation, parfois un peu recherchée, abonde néanmoins en effets ingénieux ; l'harmonie a de la distinction ; le début du *Kyrie*, intitulé le *Prélude*, et l'*Agnus Dei* tout entier méritent surtout de fixer l'attention : ils sont tout à fait dignes d'éloges. On regrette seulement que l'auteur ait manqué aux lois de la prosodie sacrée qui diffèrent on le sait, de celles du latin profane.

La symphonie de M. Hue présente quelques idées heureuses, particulièrement dans l'*andante* ; la phrase initiale dans ce morceau lui donne un cachet poétique. Il y a lieu toutefois, de regretter que l'œuvre dans son ensemble, pèche un peu sous le rapport de la construction et de la facture et qu'on y trouve encore de l'inexpérience dans l'instrumentation.

M. Rousseau, pour son envoi de 4^e année, nous a fait parvenir une Composition intéressante intitulée : *La Florentine, fabliau lyrique imité de Simone d'Alfred de Musset*.

Cette œuvre débute par un joli chœur pastoral qui ne manque pas de couleur ni d'originalité ; il se termine d'une façon gracieuse et piquante.

La scène suivante est un duo pour soprano et ténor, dont la phrase principale à cinq temps, (9/8 et 6/8) est heureusement trouvée ; mais les développements qui viennent après cette mélodie initiale tombent dans la recherche et le style maniéré ; ils contiennent en outre plusieurs passages d'une exécution vocale difficile. Cependant ce morceau a du charme et se termine bien.

Une courte symphonie amène l'intervention des cloches : l'angélus sonne et des moines entrent en scène. Ce chœur a du caractère, quoiqu'on y retrouve encore d'inutiles recherches harmoniques.

Dans la scène qui succède à ce chant choral, reparaît l'ensemble du premier Duo avec de nouveaux détails d'orchestre offrant de l'intérêt.

L'ouvrage se termine par un épisode d'un bon sentiment dramatique ; tout d'abord il faut y louer l'effet d'un chant qui retentit dans le lointain et qui contraste heureusement avec le double chœur final. Ce dernier ensemble dénote une certaine puissance et l'instinct de la scène.

En résumé, si la contexture mélodique et harmonique de cette composition trahit encore un goût trop prononcé des combinaisons peu naturelles, nous n'en reconnaissons pas moins que l'envoi de M. Rousseau annonce des tendances poétiques et se distingue par une instrumentation habile et soignée.

Pour copie conforme

Le Secrétaire Perpétuel.

Vicomte Henri François Delaborde.

1882

Source : Académie de France à Rome, carton 102.

Rapport sur les envois de Rome de 1883. [...] Composition musicale.

M. Lucien Hillemacher. 2^e année.

La Cinquantaine (Suite d'orchestre.)

Ce travail se distingue par une extrême habileté de main, que déparent souvent des témérités poussées jusqu'à l'étrangeté inutile et dangereuse. On doit

cependant reconnaître dans l'œuvre de M. Hillemacher un sentiment artistique délicat, distingué et parfois touchant.

L'Académie engage les jeunes gens qui écriront à l'avenir des pièces dans la forme adoptée par MM. Broutin et Hillemacher à les intituler *Suite pour orchestre* ; grammaticalement, cette rédaction lui semble préférable à celle qu'il a été d'usage d'employer jusqu'à présent.

M. Georges Hüe. 3^e année.

Le Tzarewitch. Opéra en 3 actes, dont un seulement (le 1^{er}) a été envoyé à l'Académie.

Nous signalerons dans cet acte un chant pittoresque ayant toute la saveur d'une mélodie indigène.

Le duo qui suit est assez bien développé et empreint d'un certain sentiment dramatique.

Nous citerons particulièrement le passage où des trilles ascendants de violon sont battus sur le rappel d'une mélodie déjà entendue au début de la 3^e scène.

Le finale est remarquable par la sonorité de l'instrumentation et par le coloris que le compositeur a donné à la scène religieuse qui y est intercalée. Ce morceau mérite des éloges, mais il n'est pas inutile toutefois d'y signaler l'influence de la musique germanique contemporaine.

M. Broutin. Envoi de 3^e année (retardé).

Suite d'orchestre en quatre parties.

Une élégance extrême caractérise le premier morceau (*and^{te} Pastoral*).

Les deux morceaux suivants se font remarquer par une facture habile et un tour gracieux. Il est regrettable que le dernier morceau ne soit pas à la hauteur des précédents.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

Source : Académie de France à Rome, carton 102.

Rapport sur les envois de Rome de 1883. [...] Composition musicale.

M. Lucien Hillemacher. 2^e année.

La Cinquantaine (Suite d'orchestre.)

Ce travail se distingue par une extrême habileté de main, que déparent souvent des témérités poussées jusqu'à l'étrangeté inutile et dangereuse. On doit cependant reconnaître dans l'œuvre de M. Hillemacher un sentiment artistique délicat, distingué et parfois touchant.

L'Académie engage les jeunes gens qui écriront à l'avenir des pièces dans la forme adoptée par MM. Broutin et Hillemacher à les intituler *Suites pour orchestre* ; grammaticalement, cette rédaction lui semble préférable à celle qu'il a été d'usage d'employer jusqu'à présent.

M. Georges Hue. 3^e année.

Le Tzarewitch. Opéra en 3 actes, dont un seulement (le 1^{er}) a été envoyé à l'Académie.

Nous signalerons dans cet acte un chant pittoresque ayant toute la saveur d'une mélodie indigène.

Le duo qui suit est assez bien développé et empreint d'un certain sentiment dramatique. Nous citerons particulièrement le passage où des trilles ascendants de violon sont battus sur le rappel d'une mélodie déjà entendue au début de la 3^e scène. Le finale est remarquable par la sonorité de l'instrumentation et par le coloris que le compositeur a donné à la scène religieuse qui y est intercalée. Ce morceau mérite des éloges, mais il n'est pas inutile toutefois d'y signaler l'influence de la musique germanique contemporaine.

M. Broutin. Envoi de 3^e année (retardé).

Suite d'orchestre en quatre parties.

Une élégance extrême caractérise le premier morceau (*and^{te} Pastoral*). Les deux morceaux suivants se font remarquer par une facture habile et un tour gracieux. Il est regrettable que le dernier morceau ne soit pas à la hauteur des précédents.

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1883

Source : Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 25.

Rapport sur les envois de Rome de 1884.

Composition musicale

M. Broutin, dernier envoi

L'ouverture dont l'exécution aura lieu à la séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts, appartient à un opéra comique en un acte. Le début de ce morceau d'orchestre est d'une jolie sonorité : plusieurs motifs sont gracieux, mais les développements sont peut-être un peu trop ambitieux pour le sujet. La partition de l'opéra-comique intitulée « Dans les nuages » n'ayant pas été écrite spécialement en vue d'un envoi, nous n'avons pas cru devoir l'examiner. Quant au « Veau d'or » (drame biblique) c'est une partition dans laquelle il y a certainement du mouvement, des contrastes, de l'action ; la scène de Moÿse [sic] descendant du Sinaï avec les tables de la loi est d'un caractère assez juste. Les airs de danse sont heureusement trouvés mais l'instrumentation est quelquefois trop recherchée et l'on pourrait regretter que le style qui conviendrait à ce poème biblique ne se soutienne pas. Ces réserves faites, on doit bien augurer de l'avenir de M. Broutin.

M. Lucien Hillemacher, dernier envoi

« Ivanhoë », opéra en un acte. Il convient de reconnaître que cette partition est écrite avec une véritable sûreté, que la facture des morceaux est habile et que le sentiment des situations est assez souvent rendu d'une manière naturelle et juste. Les idées pourraient être quelquefois plus dessinées, plus neuves, mais il y a de réelles qualités dans cet opéra, qualités qui méritent d'être appréciées à leur valeur. On pourrait peut-être s'étonner du choix du livret qui n'est autre que la cantate ayant servi au concours de 1864. Ce genre de composition, excellent dans sa spécialité, étant généralement considéré comme ne devant pas en sortir.

M. Georges Hue, envoi de 4^e année

« Sakountala » (légende). Cette partition semble trop hâtivement conçue et écrite. On y rencontre quelques morceaux qui dénotent un sentiment du pittoresque rendu d'une façon plus bizarre qu'ingénieuse. La scène de la fin est la meilleure. Mais quelle inexpérience encore ! Comment M. Hue n'a-t-il pas mis à profit pour perfectionner ses études, les loisirs que lui a fait son séjour à la Villa Médicis !

M. Gabriel Pierné, envoi de 2^e année [*sic*]

C'est une œuvre charmante que la « suite pour orchestre » de M. Pierné. Les idées sont franches, l'instrumentation en est claire, pleine d'élégance et d'intérêt. Il y a même une certaine ingéniosité dans la façon d'accoupler les timbres de l'orchestre. On doit signaler un « intermezzo » d'un sentiment absolument délicieux.

M. Georges Marty, envoi de 1^{re} année

« Merlin enchanté », poème dramatique. Il règne dans toute cette partition un sentiment élevé et poétique tempéré cependant par quelques recherches. L'emploi exagéré du genre chromatique est aussi à regretter. Signalons comme morceau vraiment intéressant le « rêve de Merlin » et la « Bataille » dont l'idée est remarquable. L'orchestration est souvent habile ; pourtant plusieurs combinaisons instrumentales trahiront peut-être les espérances du jeune compositeur. Mais il y a une telle ardeur et une telle volonté de travail dans cette partition que l'on doit tout espérer de M. Marty qui mérite de sérieux encouragements.

Pour copie conforme

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts

(signé) V[icom]te H. Delaborde.

1884

Source : *Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 17-25.*

Rapport sur les envois des pensionnaires de Rome (année 1885). [...]

Composition musicale

M. Lucien Hillemacher, 4^e année. 4^e envoi.

1^o *Fantaisie pour orchestre avec violon principal*

2^o *Scherzo pour orchestre*

Si dans la pensée de l'auteur le morceau en deux mouvements avec violon principal est destiné à faire briller le talent d'un virtuose, il atteint parfaitement son but. La partie orchestrale en est d'ailleurs traitée avec beaucoup d'habileté.

Le scherzo, d'une extrême brièveté, est écrit dans un style léger et piquant ; l'harmonie en est distinguée quoiqu'un peu prétentieuse.

Toutefois on regrette que ces travaux ne répondent pas, par leur importance et leur nature, à ce qu'on est en droit d'attendre d'un envoi de 4^e année qui doit résumer les efforts et les études d'un pensionnaire.

M. Gabriel Pierné. 3^e année [sic]. 2^e envoi.

Les Elfes, poème symphonique d'après une légende écossaise (les deux premières parties.)

Cet ouvrage se distingue par une grande clarté, du charme, beaucoup d'élégance et un sentiment mélodique très naturel dans les voix et les dessins d'orchestre.

Nous sommes heureux de signaler cette dernière qualité que la jeunesse actuelle est souvent portée à dédaigner.

On peut citer particulièrement, dans la première partie, un duo très poétique, et, plus loin, le chœur des Elfes heureusement rythmé et d'un tissu harmonique très délicat.

M. George Marty. 2^e année. 2^e envoi.

Suite pour orchestre, en trois parties.

Les qualités réelles de musicien, mais parfois trop de recherche, de là plus d'ingéniosité que d'originalité véritable, et, en outre, on remarque que les idées

se répètent souvent dans la même forme, plutôt que d'être développées dans un style symphonique.

Le second mouvement est un joli morceau, très élégant et distingué.

M. G. Vidal. 1^{re} année. 1^{er} envoi.

Saint Georges, légende dramatique en 3 actes.

(le 1^{er} acte seulement)

Il faut constater dans cette œuvre un vrai sentiment de l'élévation dans l'expression. Malheureusement cette qualité est noyée dans une lourdeur systématique d'accompagnement qui amène une impression de monotonie.

Cependant la scène finale de l'acte, écrite dans un bon style, mérite d'être mentionnée avec éloge.

Pour copie conforme

Pour le Secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts

Heninquel [?].

1885

Source : Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 29-40.

Rapport sur les Envois de Rome en 1886. [...]

Composition musicale.

1^{re} année. M. Debussy

M. Debussy, pour son travail de 1^{re} année, envoie la 1^{re} partie d'une ode symphonique intitulée : *Zuléïma*.

L'ouvrage qui avait mérité à M. Debussy le premier grand Prix de Composition en 1884, nous avait fait espérer que ce jeune musicien, doué de facultés incontestables, donnerait, dans l'avenir une confirmation plus satisfaisante des qualités mélodiques et dramatiques dont il avait fait preuve dans sa cantate. Bien loin de là. Ce pensionnaire, nous le signalons avec regret, semble, aujourd'hui, se préoccuper uniquement de faire de l'étrange, du bizarre, de l'incompréhensible, de l'inexécutable. Malgré quelques passages qui ne

manquent pas d'un certain caractère, la partie vocale de l'ouvrage n'offre d'intérêt ni au point de vue mélodique, ni à celui de la déclamation.

Nous voulons espérer que le temps et l'expérience apporteront, dans l'esprit et dans les œuvres de ce jeune artiste, de salutaires modifications.

2^e année. M. Vidal

Jeanne d'Arc, poème symphonique, en 4 parties et dont la 1^{re} partie seulement, intitulée les Voix, constitue l'envoi de M. Vidal.

Cette première partie est bien traitée, tant au point de vue du développement qu'à celui de l'instrumentation. L'auteur y a très heureusement traduit, par d'ingénieuses et poétiques combinaisons d'orchestre, les voix qu'entendait Jeanne d'Arc, et le travail de M. Vidal mérite de réels éloges sous les rapports de l'expression et de l'intérêt symphonique. Nous devons, toutefois, exprimer le regret que l'envoi de M. Vidal ne réponde pas, comme étendue et comme importance, à ce qu'on est en droit d'attendre du travail d'une année.

3^e année. M. Marty

Le travail de ce pensionnaire se compose du 1^{er} acte, inachevé, d'un opéra français intitulé : « Le Duc de Ferrare ».

Cet ouvrage dénote un parti pris absolu de récitation musicale et de négation systématique du morceau défini. On doit signaler un abus fréquent des modulations, un emploi excessif du genre chromatique, ainsi qu'un mélange parfois confus de l'orchestre et des voix. Plusieurs passages, néanmoins, sont plus mélodiquement traités et empreints d'une expression qui ne manque ni de vérité ni d'énergie.

Bien que nous ne puissions voir sans regret certaines tendances actuelles à secouer le joug de formes musicales déterminées, sous prétexte de vérité dramatique, nous devons reconnaître qu'il y a dans l'œuvre de M. Marty (œuvre peut-être trop exclusivement symphonique) de réelles qualités d'expression et une incontestable habileté dans le maniement de l'orchestre.

4^e année. M. Gabriel Pierné

Pour son travail de 4^e année, M. Pierné a envoyé :

1° une *Ouverture* à grand orchestre qui se recommande par des qualités d'éclat et de chaleur, et dont l'andante, particulièrement, est d'une instrumentation originale et intéressante.

2° La troisième partie d'une scène lyrique, *Les Elfes*, dont les deux premières parties formaient l'envoi de l'année précédente.

On remarque, dans cette 3^e partie, 1°. Un *Air* de ténor, andante, d'une forme élégante et d'un sentiment expressif et chaleureux ; 2° un *Duo* bien traité et d'une instrumentation toujours soignée, quoique parfois un peu recherchée et touffue. L'ensemble de l'ouvrage est très recommandable.

Nous croyons devoir rappeler aux Pensionnaires musiciens le texte qui les concerne dans le règlement relatif aux Envois annuels (art. 33), et dont ils paraissent ne plus tenir aucun compte, sous le rapport non seulement de l'étendue, mais aussi de la nature et du détail des obligations que ce règlement leur impose, et qui ont été dictées par des motifs dont il est très regrettable que la sagesse soit, de jour en jour, plus méconnue sinon plus dédaignée.

Pour Copie certifiée conforme, le secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts, V[icom]te Delaborde.

1886

Source : Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 40-57.

Rapport sur les Envois de MM. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1887. [...]

Composition musicale.

1^{re} année. M. Leroux

M. Leroux, pensionnaire de première année, ayant dû renoncer, par suite de son mariage, au bénéfice du séjour à la Villa Médicis, les envois des pensionnaires musiciens se trouvent, cette année, réduits à trois. L'Académie croit, néanmoins, devoir saisir cette occasion de rappeler et de recommander instamment aux pensionnaires de première année, l'exécution scrupuleuse du paragraphe 2 de l'article 33 du règlement qui les concerne spécialement, et qu'une très blâmable incurie semble avoir pris à tâche de faire tomber en désuétude.

2^e année. M. Debussy

M. Debussy envoie, pour son travail de deuxième année, un morceau symphonique en deux mouvements intitulé « Le Printemps ». La partition d'orchestre de cet ouvrage ayant été détruit par le feu, chez le relieur à qui l'auteur en avait confié le cartonnage, la section de composition musicale n'a pu, sauf quelques pages ré-instrumentées à la hâte, juger l'œuvre du jeune pensionnaire que sous le rapport des tendances musicales et de la valeur intrinsèque des idées.

M. Debussy ne pêche assurément point par la platitude et la banalité ; il a, tout au contraire, une tendance très prononcée, trop prononcée, à la recherche de l'étrange ; on reconnaît en lui un sentiment de couleur et de poésie dont l'exagération lui fait facilement oublier l'importance de la précision du dessin et de la netteté de la forme. Il serait à désirer qu'il se tînt en garde contre cet impressionnisme vague qui est un des plus dangereux ennemis de la vérité dans les œuvres d'art.

Le premier mouvement du morceau symphonique de M. Debussy est une sorte de Prélude adagio, d'une rêverie et d'une recherche qui aboutissent à la confusion. Le second mouvement est une transformation bizarre et incohérente du premier, que les combinaisons de rythme rendent, du moins, un peu plus clair et appréciable.

On attend et on espère mieux, à l'avenir, d'un musicien aussi bien doué que l'est M. Debussy.

3^e année. M. Vidal

M. Vidal, pour son travail de troisième année, les trois dernières parties d'une œuvre symphonique intitulée « Jeanne d'Arc », et dont la première partie « les Voix » représentait son envoi de l'année dernière.

Les trois fragments qui complètent l'œuvre de M. Vidal sont : « La Bataille », « La Marche du Sacre », et « Le Supplice ». L'Académie a reconnu, dans ces trois derniers morceaux, les qualités dont M. Vidal avait déjà fait preuve dans le premier : l'expression, le mouvement, l'énergie, le caractère, la couleur ; la « marche du sacre », principalement, a de l'originalité et reporte fidèlement l'auditeur vers l'époque de cet héroïque et pathétique sujet : l'auteur a su éviter,

dans ce morceau, l'écueil d'une banalité, dans laquelle il était si facile de tomber, après tant de productions du même genre.

Enfin, la scène du « Supplice » offre une très ingénieuse combinaison de la phrase typique consacrée à Jeanne d'Arc avec l'agitation et le tumulte de la foule et l'expression grave et lugubre de la « marche au supplice ».

Malheureusement, l'œuvre de M. Vidal n'est pas orchestrée, ce qui constitue un manquement grave à ses obligations de pensionnaire.

4^e année. M. Marty

M. Marty envoie, pour son travail de 4^e année, deux compositions très consciencieuses, très intéressantes, et qui révèlent chez ce jeune artiste de sérieux progrès et des qualités remarquables. Sauf une préoccupation encore trop sensible du détail et l'inconvénient de la fatigue qui en résulte pour l'auditeur, il n'y a plus guère que des éloges à donner à M. Marty. Son sentiment dramatique est juste, dans la grâce et la tendresse comme dans les situations qui demandent du mouvement et de l'énergie; sa facture est habile, et son instrumentation claire et colorée, souvent sobre et discrète, parfois seulement un peu touffue, dénote une sûreté de main consommée. Les deux compositions de M. Marty sont: 1^o une ouverture dramatique intitulée « Balthazar ». L'épisode du milieu exprime d'une façon saisissante la terreur qu'a du produire dans l'âme du prince et dans celle des convives la sinistre apparition du « mannequin de Phares ».

L'autre composition du jeune pensionnaire est le premier acte d'un drame lyrique intitulé « Le Duc de Ferrare », et se distingue par un sentiment dramatique puissant et juste, ainsi que par une instrumentation pleine d'intérêt, de couleur et d'habileté.

En somme, les envois de cette année, se recommandent par une valeur que, depuis quelques années, l'Académie n'avait pas eu l'occasion et la satisfaction de signaler.

Pour copie certifiée conforme. Le secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

V[icom]te H[en]ri Delaborde.

1887

Source : Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 68-75.

Rapport sur les Envois de Messieurs les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1888. [...]

Composition musicale

M. Savart (2^e année)

Maldek, (fragment inachevé d'un drame lyrique en 3 actes.)

L'auteur, dont le talent n'est pas contestable, est entré dans une voie où nous ne pouvons ni le suivre ni l'approuver. Nos oreilles et notre sentiment se révoltent à la fois contre ces procédés de modulations à outrance et d'accords dissonants se succédant sans relâche dans un tapage presque incessant. La cantate qui a valu le Prix à M. Savart nous donnait lieu d'espérer de lui un meilleur envoi.

M. Debussy (3^e année)

Poème lyrique avec soli et chœurs, intitulé : « *La Damoiselle élue*. »

Composition écrite sur un texte en prose assez obscur ; musique poétique et non dénuée de charme dans laquelle nous trouvons avec regret la continuation des tendances vagues et ennemies d'une forme déterminée, déjà remarquées dans l'envoi précédant de l'auteur, mais cette fois plus atténuées et justifiées en quelque sorte par la nature du sujet.

M. Vidal (4^e année)

St Georges (Légende dramatique.)

Il est à regretter que l'auteur nous ait remis une partition dont l'instrumentation n'est pas terminée.

L'œuvre est très intéressante, d'un style élevé dont la couleur archaïque est relevée par tous les raffinements de l'art moderne. Les voix sont bien traitées et la partie malheureusement trop courte qui est instrumentée montre une habileté consommée. Le charme du début et l'éclat de la péroraison sont particulièrement à louer.

En résumé, sur trois envois, un seulement est entièrement terminé, et cet envoi est très court. Nous regrettons vivement que nos pensionnaires paraissent si peu soucieux de remplir dans toute leur étendue leurs devoirs envers l'Académie.

Pour copie conforme, le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

V[icom]te H[en]ri Delaborde.

1888

Source : Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 76-84.

Rapport général sur les travaux de MM. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1889. [...]

Musique.

M. Debussy 4^e année. N'a pas fourni son envoi de 4^e année.

M. Leroux 3^e année. A renoncé à sa pension

M. Savard 2^e année

M. Savard ne présente, pour son envoi de seconde année, qu'une symphonie en deux parties.

En premier lieu, cet ouvrage est loin de répondre aux obligations prescrites par le règlement. En second lieu, pour ce qui est de sa valeur musicale, c'est le dénuement absolu d'idées et le comble de l'obscurité voulue, en dépit d'une instrumentation très recherchée qui dénote néanmoins une plume habile.

M. Charpentier 1^{re} année

La vie du poète.

L'œuvre de M. Charpentier, œuvre essentiellement symphonique malgré l'emploi accessoire des voix, comprend quatre parties très importantes :

1^o Enthousiasme

2^o Doute

3^o Impuissance

4^o Ivresse

Ce qui frappe tout d'abord dans la composition de M. Charpentier, c'est la conception intelligente et poétique du sujet.

On peut, il est vrai, et on doit regretter chez l'auteur une surcharge de détails qui complique d'une fatigue inutile l'intérêt de la pensée et du sentiment. Mais, si l'œuvre est par trop touffue, elle dénote aussi une nature chaude et généreuse, que le temps et la réflexion ne peuvent manquer de dégager peu à peu de ces complications qui l'encombrent.

La seconde et la quatrième parties surtout se recommandent, l'une par la conduite habile et l'intérêt expressif de l'idée, l'autre par l'entrain endiablé d'une fête populaire, et le contraste de l'idéal poétique avec la réalité vulgaire intentionnellement poussée à la trivialité.

La première et la troisième parties au contraire, malgré la valeur musicale qu'il est juste d'y reconnaître, pèchent par un excès de vague et d'incohérence regrettable, ainsi que par la disproportion et la prolixité.

En somme, l'envoi de M. Charpentier est, sans contredit, un des plus intéressants que l'Académie ait reçus depuis plusieurs années.

Pour copie certifiée conforme.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

V[icom]e H[en]ri Delaborde.

1889

Source : Académie de France à Rome, carton 118/1, folio 85-96.

Rapport sur les envois de MM. les pensionnaires e l'Académie de France à Rome, en 1890. [...]

M. Erlanger

M. Erlanger envoie le Prologue et le 1^{er} acte d'un opéra intitulé *Eliane*, dont le poème est de M. Grandmougin. C'est un travail considérable où malheureusement l'auteur a montré, à côté d'un effort artistique dont il convient de le louer, une grande inexpérience dans le maniement des voix et de l'orchestre, et surtout un manque regrettable d'intelligence scénique. De fatigantes longueurs alourdissent cette œuvre.

Le prologue débute d'une manière saisissante par un chœur funèbre d'un beau caractère où l'on remarque un arrangement ingénieux des voix. Ce commencement est très supérieur au reste de l'ouvrage. Au cours du prologue on rencontre un *De profundis* où l'auteur a violé inutilement les règles de la prosodie latine.

Le 1^{er} acte s'ouvre par un assez joli chœur pour voix de femmes, qui semble, comme le début du Prologue, promettre des beautés que la suite n'amène pas. L'auteur abuse des modulations, et aussi de l'emploi des mouvements lents, dangereux au théâtre.

En somme, il y a dans l'envoi de M. Erlanger beaucoup de travail, de bonnes intentions et du tempérament artistique ; on peut espérer pour l'avenir dans ce jeune artiste. Il devra développer ses idées mélodiques et s'attacher à la justesse de la déclamation.

M. Charpentier

M. Charpentier présente une *Symphonie pittoresque* en 5 parties : *Sérénade, À la fontaine, À mules, Sur les cimes, Napoli*.

C'est une suite d'impressions de voyage, de tableaux détachés que relie un commun sentiment de mélancolie. Cet envoi est des plus remarquables. L'auteur y montre un grand sentiment poétique, de l'originalité sans bizarrerie, de l'habileté dans la facture et dans le maniement des modulations, une grande ingéniosité, peut-être excessive dans l'instrumentation. Les défauts, s'il y en a, sont ceux inhérents à la jeunesse et qui ne sauraient sans injustice lui être reprochés.

M. Charpentier a utilisé dans sa symphonie plusieurs thèmes populaires ; quand ils manquent de distinction, l'auteur sait adroitement les rattacher à l'art élevé par des recherches inattendues, par des finesses de haut goût.

M. Savard

Que dire de l'envoi de M. Savard ?

C'est la troisième et dernière partie d'une grande symphonie dont les deux premières ont déjà été présentées à l'Académie. Les défauts, déjà signalés, des deux premières parties se retrouvent dans la troisième.

M. Savard a beaucoup de talent, on doit le reconnaître ; mais l'Académie ne peut approuver l'usage qu'il en fait ; elle a le devoir de lui signaler les dangers de la voie dans laquelle il s'enfonce. Sa symphonie est un triste résultat de l'influence que peuvent avoir sur les natures bien douées, mais sans expérience, les idées répandues par des gens étrangers à la Musique. M. Savard semble prendre pour de l'originalité ce qui n'est en réalité qu'une banalité prétentieuse.

Son orchestration, si savante en apparence, est lourde et monotone ; les idées sont absentes de son œuvre et la forme est incohérente ; des modulations volontairement désagréables, un chaos harmonique prétendant faussement à la richesse, un ennui profond, voilà tout ce qu'on découvre dans cet ouvrage. Comme l'auteur sait très bien son métier et n'est pas d'une intelligence ordinaire, il faut espérer que plus tard, instruit par l'expérience, il écrira d'un autre style.

Pour copie certifié conforme

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts

V[icom]te H[en]ri Delaborde.

1890

Source : Académie de France à Rome, carton 130.

Rapport sur les travaux de Messieurs les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1891. [...] Composition musicale.

M. Savard. 4^e année.

M. Savard a envoyé un morceau symphonique, dans lequel nous avons le regret de retrouver les mêmes tendances que nous avons déjà reprochées à ses précédents envois.

Nous ne pouvons guère louer dans cette œuvre, que la très grande habileté de son instrumentation.

M. Charpentier. 3^e année.

M. Charpentier n'a pu, dit-il, terminer cette année son troisième envoi. Il s'excuse de ce retard, en alléguant les importantes modifications qu'il a dû

apporter, sur les conseils de la section de musique, à son précédent envoi dont l'exécution aura lieu prochainement au Conservatoire.

L'Académie ne saurait accepter cette excuse.

M. Erlanger. 2^e année.

M. Erlanger a adressé à l'Académie, comme envoi de deuxième année, une légende symphonique et dramatique intitulée : *St Julien l'Hospitalier*, d'après Flaubert. Bien que l'on puisse reprocher à cette composition des duretés harmoniques et des incohérences de style permettant de craindre que M. Erlanger ne se laisse entraîner dans une voie dangereuse, nous devons reconnaître que ce pensionnaire a révélé, dans plusieurs parties de son œuvre, des tendances élevées, un sentiment très distingué et très poétique.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1891

Source : Académie de France à Rome, carton 130.

Rapport sur les travaux de Messieurs les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1892. [...] Composition musicale.

M. Erlanger. 3^e année.

M. Erlanger a présenté, comme envoi de 3^e année, un morceau symphonique qui est la 4^e partie d'une œuvre intitulée *St Julien l'Hospitalier*, dont les trois premières parties ont fait l'objet de ses envois précédents.

La composition de M. Erlanger pêche un peu, à vrai dire, par un usage parfois excessif des ressources de l'orchestre, et les redites y tiennent trop souvent lieu de développement.

Cependant, il est juste de reconnaître chez M. Erlanger un sentiment vif du pittoresque et une instrumentation colorée.

M. Bachelet. 2^e année.

M. Bachelet a envoyé pour son travail de 2^e année, deux morceaux : 1^o une scène biblique « *Le Songe de la Salamite* » ; 2^o le premier morceau d'une symphonie en quatre parties, intitulée « *Les Bacchanales* ».

On regrette de ne pas trouver dans les idées autant de caractère et de précision qu'il s'y rencontre parfois de distinction et d'élégance.

Le travail de ce jeune artiste permet néanmoins de fonder sur lui de sérieuses espérances.

M. Carraud. 1^{re} année.

M. Carraud envoie également, comme travail de 1^{re} année, deux morceaux : 1^o un poème symphonique intitulé : *Francesca di Rimini*. Ce travail se recommande par un sentiment juste et délicat du sujet et par une instrumentation sobre, claire et personnelle.

2^o une légende lyrique *L'Épée* pour soli, chœur et orchestre.

La qualité dominante de cette composition est un instinct très particulier du fantastique sombre et farouche qui a inspiré l'auteur du poème.

Pour copie certifiée conforme

Pour Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Le Chef du Secrétariat de l'Institut.

J. Lingard

1892

Source : Académie de France à Rome, carton 131.

Rapport sur les envois de Messieurs les pensionnaires musiciens de l'Académie de France à Rome.

M. Silver. 1^{re} année.

M. Silver envoie sous ce titre : *Poème Carnavalesque*, une suite de morceaux symphoniques. Le 1^{er} morceau, dont le début, il faut bien le dire, rappelle un peu trop la *Symphonie avec chœurs*, renferme de réelles qualités. Il est brillant, plein de verve, de fantaisie et même d'originalité. Le second morceau est divisé en

deux mouvements, dont le premier, d'une allure vive et légère, est fort bien venu ; les détails en sont ingénieux et piquants, l'orchestration charmante et habilement traitée ; malheureusement *l'andante*, qui le suit, paraît long, diffus, et surtout monotone. Le mouvement de saltarelle qui termine l'œuvre est trop développé et manque d'originalité. Somme toute, pris dans son ensemble, cet ouvrage est intéressant et mérite des éloges.

M. Carraud. 2^e année.

M. Carraud a envoyé une *Prose de Morts* (Dies iræ). L'Académie regrette que ce pensionnaire se soit borné à lui soumettre une œuvre de proportions aussi restreintes. De plus, sa valeur ne rachète pas son peu d'étendue. Si l'orchestre est convenablement traité, les idées ne sont pas saillantes et le morceau manque de caractère. Il est regrettable aussi que l'auteur n'ait pas respecté les règles de la prosodie latine.

M. Bachelet. 3^e année.

M. Bachelet n'a envoyé, lui aussi, qu'une partition de peu d'importance. Il s'excuse auprès de l'Académie et lui promet, pour l'année prochaine, l'œuvre en 3 actes à laquelle il travaille en ce moment.

Toutefois, *Surya, hymne Védique*, pour chœurs et orchestre, est une œuvre estimable. Le début et la fin, écrits un peu dans le sentiment des chorals luthériens, ne manquent pas d'un certain caractère, et le milieu du morceau a de la grâce et de la distinction. Les voix sont bien écrites. Par contre quelques inexpériences sont à signaler dans l'instrumentation.

L'Académie, voyant avec un vif regret que MM. Carraud et Bachelet n'ont pas rempli leurs obligations réglementaires, leur inflige un blâme.

Pour copie certifiée conforme

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Vicomte Henri François Delaborde.

1893

Source : Académie de France à Rome, carton 131.

Rapport sur les envois de Messieurs les pensionnaires musiciens, en 1894.

M. Silver 2^e année.

Une ouverture de *Bérénice* et un poème élégiaque *Naïs*, forment l'envoi de M. Silver.

L'ouverture est bien construite et bien développée ; elle est écrite avec soin ; on y voudrait seulement un peu plus de relief dans les idées et dans l'orchestration. L'adagio intercalé au milieu du morceau, d'une excellente couleur, semble découler d'une esthétique d'art toute différente du reste. On en est quelque peu surpris.

Dans *Naïs*, on remarque un sentiment mélodique assez distingué, un rythme heureux et persistant, passant des timbales aux altos et au reste de l'orchestre, une phrase bien venue en ré majeur qu'on regrette seulement de voir séparée par la bizarre terminaison en ut # min., et un chœur en sol b, d'un charmant contour et d'un joli caractère poétique.

L'instrumentation est soignée ; elle manque, comme celle de l'ouverture, d'un certain relief qu'aurait dû provoquer la nature même des idées.

En somme, l'envoi de M. Silver, sans être très important, est intéressant et montre chez ce jeune artiste un vif désir d'atteindre un idéal élevé.

M. Carraud (3^e année.)

M. Carraud envoie une Overture dont le titre est : *Buona Pasqua* et une *Symphonie* avec chant sur les « Nuits » d'Alfred de Musset.

L'Académie voit avec regret M. Carraud s'engager dans la voie de l'obscurité, de l'indécision dans la forme, de la mollesse des contours mélodiques et de la recherche excessive des combinaisons harmoniques amenant souvent des duretés inacceptables et inutiles. On cherche en vain dans ses œuvres le sentiment de la proportion et celui de la variété.

À part la première partie de son ouverture colorée et poétique, et la fin de la 3^e partie de sa symphonie, qui renferme une belle phrase chaude et expressive, presque tout paraît coulé dans le même moule uniforme.

De l'ensemble de ses compositions se dégage une monotonie générale qui fatigue à l'excès et empêche d'apprécier quelques détails heureux qu'il convient pourtant de signaler.

L'instrumentation elle-même, quoique souvent intéressante par les intentions, est également monotone et lourde par la fréquence de l'emploi des mêmes dispositions et des mêmes procédés. Des inexpériences assez nombreuses dans l'écriture de certains instruments notamment des harpes et des cors, disparaîtront probablement avec une observation attentive.

L'Académie exprime quelque surprise que l'Italie n'ait pu inspirer à M. Carraud que des œuvres d'où sont exclues la clarté, la forme et la simplicité. Elle espère bien que le jeune pensionnaire, en méditant les observations, sera frappé de leur vérité, et reviendra à un sentiment plus juste et plus naturel.

M. Bachelet (4^e année).

L'envoi de M. Bachelet se compose de deux œuvres : *Le Pasteur d'âmes*, poème mystique, et *Moïna*, opéra en 3 actes.

Ces deux œuvres se font remarquer par un sentiment musical distingué, du charme et de la poésie. Elles dénotent chez leur auteur une nature bien douée, ennemie de la banalité.

Il convient de signaler dans le 1^{er} acte de *Moïna* l'introduction orchestrale d'un joli caractère et d'une instrumentation colorée.

La fin du 2^e acte doit être également signalée ; d'heureux destins rythmiques et des harmonies piquantes attirent et retiennent l'attention.

On pourrait reprocher au 3^e acte d'être un peu tourmenté. On y voudrait parfois plus d'air.

Si les qualités musicales sont réelles dans cet opéra, en revanche le sentiment scénique s'y fait peu sentir ; le caractère du livret, plutôt poético-fantastique que dramatique, en est apparemment la cause ; cependant, l'auteur aurait pu à certains moments donner des accents plus marqués et sentant plus fortement le théâtre.

M. Bachelet devra se préoccuper de la tessiture normale des voix qu'il écrit trop souvent dans la région élevée de leur registre.

Son orchestration est généralement écrite avec un grand soin et une réelle entente des effets et des combinaisons de timbres ; cependant il est nécessaire de lui signaler quelque lourdeur due à l'emploi trop fréquent de certains instruments à vent, notamment des cors à plusieurs parties.

À part ces légères critiques, l'Académie est heureuse de constater chez M. Bachelet des efforts dans la voie d'un art élevé, noble et sain que perdent trop souvent de vue les jeunes musiciens.

Pour copie conforme

Pour Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

Le Chef du Secrétariat de l'Institut.

J. Lingard

1894

Source : Académie de France à Rome, carton 131.

Rapport sur les envois de Rome en 1895. [...] Composition musicale.

Carraud. 4^e année.

M. Carraud envoie deux actes d'un opéra intitulé : « *La Sibylle* », dont le livret est de MM. Moreau et Hartmann. L'Académie y remarque de bonnes intentions dramatiques et moins d'obscurité que dans l'envoi de 3^e année du même pensionnaire. Quelques scènes sont bien dessinées. Il faut citer comme une des meilleures la 1^{re} du 2^e acte.

Mais si les tournures mélodiques visent souvent à l'élégance, elles tournent parfois à la préciosité, et l'ensemble gagnerait certainement à avoir une allure moins tourmentée.

L'orchestration est recherchée. On peut regretter qu'elle soit souvent touffue et inexpérimentée.

M. Carraud a complété son envoi, ainsi que le règlement lui en faisait un devoir, par la copie d'un Ballet-Pantomime de Rameau, copie faite avec le plus grand soin.

M. Silver. 3^e année.

L'envoi de M. Silver se compose des deux premiers actes d'un opéra : *La Belle au bois dormant*, paroles de MM. Michel Carré et P. Collin.

Ces deux actes sont intéressants ; le style en est franc, coloré et l'orchestration claire.

À remarquer : l'excellent début du 1^{er} acte, Prologue, au 2^e acte, la 1^{re} scène, d'une déclamation juste, une phrase en mi b d'un joli tour mélodique et d'un sentiment délicat, un grand duo ayant de l'expression et du charme, et la conclusion de l'acte, poétique et d'un arrangement heureux.

L'Académie voit avec plaisir les efforts de M. Silver se diriger vers le simple ; elle ne peut que l'encourager à travailler et à persévérer dans cette voie.

M. Busser. 2^e année.

M. Busser a envoyé : 1^o une suite d'orchestre en trois parties, ayant pour titre : *À la Villa Médicis* ; 2^o *Un salut au S^t Sacrement*, se composant de 5 motets pour voix d'hommes, avec orchestre. 3^o la *Copie* d'une *Messe à 4 voix*, de Nicolas de Marle (1557) faisant partie de la bibliothèque de S^t Louis des Français, à Rome.

Les trois morceaux de la Suite d'Orchestre sont d'un style naturel, clair et distingué. L'Académie exprime cependant le regret que l'*Allegro* du premier morceau soit de proportions exagérées et que le développement n'en soit pas suffisamment symphonique. Elle regrette aussi que l'auteur, comme conclusion de son œuvre, ait reproduit exactement le *Maestoso* du 1^{er} morceau. Une péroraison chaleureuse, variée, fantaisiste eut été là heureusement placée. Mais elle a remarqué particulièrement dans le n^o 12, la phrase pleine de charme confiée à la clarinette, et le badinage des flûtes du n^o 9, alterné avec les violons, qui a de la légèreté et du piquant.

Les 5 Motets composant le Salut au S^t Sacrement, sont d'un beau caractère, d'un sentiment élevé, d'une belle écriture. L'Académie n'aurait que des éloges à leur adresser si la majesté du début et de la conclusion de *l'Ave verum* ainsi que du *Tantum Ergo* ne lui semblait pas en harmonie avec le style général des morceaux.

Il serait facile à l'auteur de faire disparaître ce petit défaut. Son œuvre acquerrait ainsi une unité qui en augmenterait beaucoup la valeur déjà réelle.

La transcription de la Messe de Nicolas de Marle représente un travail intéressant, fait avec soin et intelligence.

En somme, à part les quelques restrictions signalées plus haut, l'Académie est heureuse de féliciter M. Busser de ses envois.

M. Bloch. 1^{re} année.

L'Académie a reçu de M. Bloch : un *Quatuor* pour Instrument à cordes et *six Mélodies* avec accompagnement d'orchestre.

Le Quatuor est écrit correctement, mais d'une simplicité enfantine qui lui ôte tout intérêt. M. Bloch aurait pu s'inspirer des grands modèles du genre ; il n'avait que l'embarras du choix. C'est une étude que l'Académie lui conseille, et qui ne peut que lui être très profitable.

Des six mélodies, deux seulement attirent l'attention : le n° 9, avec son heureux dessin de cor, et le n° 4, d'une jolie couleur. Ces deux morceaux ont du charme et de la poésie. On regrette de ne pas trouver dans les autres plus d'invention, de caractère et de personnalité. Elles renferment quelques bonnes intentions, mais en général, semblent pâles et quelque peu banales.

L'Orchestration assez bien écrite manque de richesse et de couleur.

M. Bloch aura beaucoup à travailler le côté technique de son art. Il devra être aussi plus difficile sur le choix de ses idées. L'Académie, dans sa sollicitude, espère que ce jeune pensionnaire tiendra compte des remarques qu'elle lui fait, dans un esprit tout empreint de bienveillance et d'intérêt.

Pour copie certifiée conforme

Pour Le Secrétaire Perpétuel

Le Chef du Secrétariat de l'Institut.

J. Lingard

1895

Source : Académie de France à Rome, carton 132.

Rapport sur les envois de Rome en 1896. [...] Composition musicale.

L'Académie constate avec plaisir que tous les pensionnaires musiciens ont fidèlement rempli leurs obligations.

M. Silver. 4^e année.

L'envoi de M. Silver se compose :

1^o d'un Opéra biblique en quatre épisodes intitulé « Tobie », poème de M. Paul Collin.

2^o de la copie d'un ouvrage, en un acte, de Rameau, intitulé la *Naissance d'Osiris* ou la *Feste de Pamilie*, joué à Versailles en 1751, à Paris en 1754, et à Fontainebleau en 1754 à l'occasion de la naissance du Duc de Berry.

Tobie est un ouvrage intéressant, fait avec soin, mais qui manque peut-être un peu de la simplicité qui convient à un sujet biblique.

Une certaine monotonie résulte de la façon dont les voix sont écrites et de l'abus excessif de la harpe.

Les idées manquent un peu d'originalité, sans être cependant dépourvues de distinction. L'instrumentation, en général, est soignée. À signaler dans le deuxième épisode une recherche d'arrangements ingénieux sur de curieux motifs d'origine hébraïque.

En résumé, ce travail fait honneur à la conscience et à l'application du pensionnaire et semble digne d'éloges.

La copie de la *Naissance d'Osiris*, sur un manuscrit original de Rameau constitue une recherche intéressante et un travail consciencieux ; il est regrettable toutefois que le côté graphique que les pensionnaires doivent pousser au dernier point de perfection, laisse à désirer.

M. Silver, ayant rempli fidèlement toutes ses obligations envers l'Académie, est en mesure de profiter légitimement de la fondation Pinette.

M. Busser. (3^e année).

Envois de M. Busser :

1^o L'ouverture intitulée « Ouverture de fête », est un morceau d'une bonne facture, bien instrumenté, et digne d'être exécuté à la séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts.

2^o *Daphnis et Chloé*, pastorale en deux parties, poème de M. Ch. Raffalli, est une composition d'un sentiment très poétique, où se révèle une certaine originalité dans les idées et dans l'harmonie. Le premier chœur de femmes est surtout à signaler, ainsi que le rôle de Chloé qui est d'un charme pénétrant.

On pourrait peut-être reprocher à l'auteur un léger abus de la harpe dans l'instrumentation.

En résumé, l'œuvre de ce pensionnaire mérite les vifs éloges de l'Académie.

M. Bloch. (2^e année).

L'envoi de M. Bloch comporte :

1^o une suite symphonique ;

2^o un motet pour chœur et orchestre ;

3^o une copie en partitions d'œuvres du XVI^e siècle.

La suite symphonique, en trois parties, pour orchestre avec réduction pour piano à quatre mains, permet de constater que ce pensionnaire est en progrès. Les idées sont plus saillantes, mais le style, moins serré qu'il ne conviendrait, rappelle plutôt celui du ballet que celui de la symphonie.

L'instrumentation est inégale, et, à côté de passages bien traités, renferme des parties qui laissent à désirer et qui donneraient à l'audition quelques mécomptes.

Le Motet, pour chœur et orchestre, sur des paroles françaises, est un morceau de facture assez bien écrit, mais d'un seul mouvement, et qui ne présente pas tout l'intérêt qu'on pourrait désirer au point de vue de la polyphonie. Ce travail ne révèle pas un travail suffisant.

La copie en partition d'un *magnificat* d'Arcadet (1557) d'un *Kyrie* et d'un *Parce famulis* de Claudin (1557) est un travail intéressant fait avec soin.

M. Rabaud (1^{re} année).

Le quatuor à cordes est une œuvre de musique de chambre très bien pondérée, dont les différentes parties sont parfaitement équilibrées, d'un excellent style et d'une écriture très pure et très claire. L'œuvre dans son ensemble est très distinguée et les trois premières parties, particulièrement ne méritent que des éloges.

La deuxième partie de l'envoi de M. Rabaud se compose de six mélodies. Cet envoi, également remarquable sous tous les rapports, est instrumenté avec beaucoup de soin et de goût.

Les n^{os} 4, 5 et 6 « *Chanson* », poésie de M. Gabriel Vicaire, « *Tu m'as dit* », poésie de M. A. Silvestre et « *Crépuscule* », poésie de Lamartine, sont plus particulièrement à signaler.

Vicomte Henri François Delaborde.

1896

Source : Académie de France à Rome, carton 132.

Rapport sur les envois de Rome en 1897. [...] Composition musicale.

M. Henri Busser (4^e année).

L'envoi de M. Busser consiste dans un drame mystique en deux tableaux intitulé : *Le miracle des perles*, Légende narbonnaise, poème de M. L. Gallet.

Cet ouvrage est d'une bonne tenue générale, le style en est clair et témoigne d'un sentiment élevé et de tendances saines. La cérémonie funèbre du 1^{er} tableau ne manque pas de caractère. Cependant, de l'ensemble de la partition, il se dégage une certaine impression de monotonie qui résulte de l'emploi trop fréquent de la forme du récitatif ; les différents rôles n'ont pas un relief personnel et une variété d'expression suffisants. L'instrumentation est soignée et colorée.

L'envoi de M. Busser est complété par la copie d'une messe à 4 voix de Campra ; copie intéressante et faite avec soin. Le pensionnaire, ayant rempli fidèlement toutes ses obligations envers l'Académie, est en mesure de bénéficier légitimement de la fondation Pinette.

M. Bloch. (3^e année).

M. Bloch envoie une scène lyrique en deux parties, intitulée : *Fortunis*, poème de M. Armand Silvestre. La 1^{re} partie de cet ouvrage manque d'originalité et ne révèle pas un effort suffisant. Il y a lieu de signaler surtout et de critiquer l'analogie trop frappante de la pensée musicale de la 1^{re} scène avec un motif très connu d'un ouvrage du répertoire moderne. La déclamation est trop précipitée et l'instrumentation, un peu maigre, paraît encore inexpérimentée ou du moins négligée.

La 2^e partie de cette composition est cependant supérieure à la 1^{re} ; on y rencontre un joli *Duo* qui, dans la douceur, ne manque pas de charme.

L'instrumentation en est aussi plus soignée. Il est regrettable que la fin, trop écourtée, donne l'impression de quelque chose d'inachevé.

C'est à M. Bloch qu'incombe, cette année, l'obligation de composer le morceau symphonique destiné à être exécuté au commencement de la séance publique annuelle de l'Académie.

La Scène de Ballet qu'il a soumise à la section de musique est une composition agréable en forme de valse ; mais d'un style trop léger. L'esprit général du morceau n'est pas dans le caractère de la séance à laquelle il est destiné. Cette composition n'ayant pas paru susceptible d'être exécutée dans cette séance, M. Bloch s'engage à soumettre une autre composition à la section de musique dans les premiers jours d'octobre.

M. Rabaud. (2^e année).

Symphonie en 4 parties.

La 1^{re} partie, *allegro moderato*, est d'une construction solide et d'une instrumentation sonore intéressante, quoique un peu surchargée. Mais la nature des idées n'est pas très personnelle et l'abus des modulations révèle un esprit un peu inquiet.

La 2^e partie, *andante*, débute par un choral, auquel se soude une deuxième idée destinée à servir, ainsi que le motif de la 1^{re} partie, de développement aux parties suivantes.

La 3^e partie, *allegro vivace*, est un morceau symphonique très bien traité, d'une excellente facture, où les différents motifs précédents sont combinés avec beaucoup de goût et d'ingéniosité. Ce morceau est tout à fait remarquable.

Dans la 4^e partie, *allegro finale*, interviennent de nouveau tous les motifs des différentes parties de la symphonie. Un dessin trop persistant en rend peut-être l'instrumentation un peu touffue. Néanmoins, l'ensemble de cet ouvrage témoigne d'une éducation musicale très solide et du plus louable effort.

Le motet à 4 voix, *Oro supplex*, qui fait également partie de l'envoi de M. Rabaud est d'un sentiment expressif et bien en rapport avec le texte. En offrant un contraste frappant par sa simplicité avec la précédente symphonie, il révèle une grande souplesse de pensée et de facture.

Ce pensionnaire a rempli toutes ses obligations en complétant son envoi par une intéressante copie d'un *Magnificat* de Claude Gondinel (XVI^e siècle).

M. Omer Letorey (1^{re} année).

L'envoi de M. Letorey consiste dans un quatuor pour instrument à cordes. Cette composition assez bien écrite, mais d'un style trop léger et de dimension trop restreinte, ne rentre pas absolument dans le genre de travail que le règlement imposait. C'est plutôt une suite de courts morceaux pour instruments à cordes qu'un véritable *quatuor*. Cette œuvre ne montre pas que le pensionnaire ait fait un effort vers le style élevé, qui convient spécialement à ce genre de composition.

6 *mélodies* avec orchestre complètent l'envoi de M. Letorey. Ces mélodies, d'une forme banale et écourtée ne témoignent pas davantage d'un effort suffisant. Ni les idées ni les rythmes, ni même l'harmonisation n'offrent un intérêt artistique réel. Seule, l'instrumentation en est assez agréable, encore que l'auteur n'ait pas cherché à y introduire la variété qui eut été désirable à la reprise des motifs.

L'Académie espère que M. Letorey comprendra mieux, par la suite, l'importance de ses obligations et qu'il sera mieux pénétré de l'esprit qu'il convient d'apporter à leur accomplissement.

Pour copie conforme

Pour le Secrétaire Perpétuel

Le Chef du Secrétariat de l'Institut de France.

J. Lingard

1897

Source : *Académie de France à Rome, carton 133.*

Copie du Rapport sur les envois de Rome en 1898. Composition musicale.

M. Mouquet. (1^{re} année).

M. Mouquet envoie : 1° *Six mélodies instrumentées*. De l'ensemble de ce recueil se dégage un assez joli sentiment musical. Les N^{os}, 4 et 5 sont particulièrement à citer.

2° *Quatuor pour instruments à cordes*.

Ce travail très consciencieux témoigne d'un sérieux effort appliqué à un genre de musique fort difficile à bien traiter. Le *Scherzo* notamment, est bien venu et renferme de jolis détails.

M. Letorey. (2^e année).

M. Omer Letorey, pensionnaire de 2^e année, envoie *deux études symphoniques*.

Le titre de ce travail, (titre dont la nouveauté au point de vue de son application à l'orchestre mérite d'être signalé) justifie une certaine liberté dans la composition et lui imprime un caractère particulier de fantaisie. C'est plutôt, en effet, dans le développement de dessins assez courts, adroitement amalgamés, que d'idées musicales proprement dites que consiste cette composition. Le 1^{er} morceau des « Études symphoniques » est d'une ingénieuse combinaison ; l'exécution en est sage et bien pondérée, mais les motifs manquent un peu de relief et de personnalité.

Le 2^e morceau intitulé : « *Étude sur un Choral* » a beaucoup plus de caractère que les précédents et révèle de solides qualités. L'ensemble de l'ouvrage est d'une facture et d'une écriture très soignées ; l'orchestre en est particulièrement intéressant.

Le Motet pour soli et chœur, avec accompagnement de trompettes, trombones, timbales, harpes et contrebasse, sur le texte liturgique de la messe de mariage : « Deus Abraham » est d'une allure distinguée et d'un sentiment mystique, duquel se dégage un charme assez pénétrant. Le reproche qu'on pourrait adresser à ce morceau est d'être parfois trop grave, pour ne pas dire triste et de n'être pas absolument conforme par conséquent, dans certaines parties, au caractère de la cérémonie à laquelle il est destiné.

L'envoi de M. Letorey témoigne, en somme, d'un effort et d'un progrès incontestables ; il a droit à de sérieux éloges.

Le complément de l'envoi imposé par le règlement aux pensionnaires de 2^e année, consiste dans une copie d'un ouvrage peu connu du XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècle.

La copie de M. Letorey est un Credo à 8 parties de Magliardi, du 16^e siècle.

Cette copie est faite avec le plus grand soin et présente un beau et intéressant spécimen du style de cette époque.

Il est regrettable que l'envoi de M. Letorey ne soit pas parvenu dans les délais réglementaires ce qui, en dehors de l'infraction commise par ce pensionnaire, a imposé aux membres de la section de Composition musicale de l'Académie l'obligation d'une réunion exceptionnelle, à l'effet d'en prendre connaissance.

M. Rabaud (3^e année).

M. Rabaud envoie : 1^o *Divertissement sur des Chansons russes*, morceau symphonique d'une facture intéressante et pleine de détails humoristiques. Orchestre pittoresque, très fouillé et très soigné.

2^o Job, Oratorio en 4 parties.

- 1^{re} partie : *Prospérité de Job*.

Cette première partie a du charme ; elle est empreinte d'une certaine quiétude patriarcale bien en situation ; néanmoins ce sentiment est peut-être trop longuement développé. De jolis détails, mais ensemble un peu monotone.

- 2^e partie : *Dieu et Satan*.

Scène d'un caractère assez élevé ; mais là encore se manifeste une impression de longueur : surtout à certain passage où l'accord de sol est indéfiniment prolongé.

- 3^e partie : *Malheur de Job*.

Morceau mouvementé et très expressif.

- 4^e partie : *Piété de Job*.

Morceau d'une expression juste et pénétrante ; mais trop longtemps dans le même mouvement et dans le même sentiment. Excellent orchestre, intéressant d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

M. Bloch. 4^e année.

L'envoi de M. Bloch a pour titre : *Marches touraniennes*, suite de six morceaux pour voix et orchestre, sur un poème de J. Richepin.

N^o 1. *Chœur*, d'un rythme assez original.

N^o 2. *Danse* pour orchestre seul.

Dans ce morceau, dont les idées ne sont pas très personnelles, l'auteur a intercalé une sorte de *Choral*. L'apparition de ce thème religieux ne se justifie pas très bien.

N° 3. *Une femme seule.*

Solo d'un caractère indolent qui n'est peut-être pas bien en rapport avec le sentiment des paroles.

N° 4. *La nuit au camp des Touraniens.*

D'un caractère rêveur, ce morceau ne tranche pas assez avec le précédent. Il en résulte une certaine monotonie.

N° 5 et 6. *Le vieillard. Défilé final.*

Ces deux derniers morceaux s'enchaînent. Le premier est une sorte de mélodie mélancolique qui manque d'accent, de relief, et ne semble pas bien interpréter le sens des paroles. Le *Défilé* qui suit a plus de mouvement et de chaleur. Ensemble de l'ouvrage : un peu incolore.

M. Bloch, se conformant au règlement, envoie la copie d'une Messe à 5 voix par Du Caurroy, maître de musique de la Chapelle des Rois de France en 1568 (Bibliothèque nat., cote d'inventaire V.m. 852^{bis}). Jusqu'au commencement du XVIII^e siècle cette Messe fût la seule que l'on chantait aux obsèques des Rois de France à S^t Denis.

Travail de reconstitution fait avec soin.

M. Bloch, ayant rempli toutes ses obligations de pensionnaire, est en mesure de bénéficier du legs Pinette.

Pour copie certifiée conforme,

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des beaux-arts.

Gustave Larroumet

1898

Source : Académie de France à Rome, carton 134.

Rapport sur les envois de Rome en 1899. [...] Composition musicale.

M. Max d'Ollone. (1^{re} année).

Quatuor pour instruments à cordes à quatre numéros.

Le 1^{er} numéro, *All^o à 3 temps*, paraît un peu monotone, froid, mais il est bien écrit et développé surtout d'une façon personnelle.

Le 2^e morceau = *Scherzo* est absolument réussi. Le rythme en est charmant, le N^o est exquis.

L'adagio, qui suit, est d'un sentiment profond et d'une sonorité expressive.

Le final de ce quatuor (*all^o*) est plein d'entrain. Les idées sont claires, fraîches.

L'auteur ne mérite que des éloges.

M. Max d'Ollone joint à ce quatuor 6 *Mélodies avec orchestre*.

(N^o 1.) *Nuit d'été*, est d'une poésie ample et touchante dans la sérénité.

(Le N^o 2.) *Chant d'amour*, moins saillant que le N^o 1, est cependant tout à fait agréable ainsi que *la Chanson* (N^o 3).

(N^o 4.) *La première maîtresse*. Cette mélodie est si parfaitement adaptée aux paroles qu'il s'en dégage une intimité, une sincérité d'émotion, d'un charme très attachant.

(N^o 5.) *Mon rêve familial*, quoique toujours très musical doit céder la place au N^o 6 *Les premières Communiantes*, poésie de Jules Breton. Cette véritable scène est d'une expression absolument juste, tendrement pieuse et le côté processionnel y est rendu avec une véritable personnalité.

L'instrumentation de ces mélodies est toujours distinguée, dans le sentiment de chaque numéro et parfois très neuve.

M. Mouquet (2^e année)

M. Mouquet envoie, d'abord, une partition d'orchestre intitulée : *Le Christ*, poèmes symphoniques d'après l'Évangile. Le 1^{er} de ces poèmes : *Au désert*, décrit musicalement les trois tentations de Satan et le triomphe du Christ.

La 2^{de} partie : *Au mont des Oliviers*, débute dans une couleur mystique qui est à remarquer, mais les idées en général paraissent peu appropriées à ce sujet très élevé et difficile à traiter. Néanmoins il y a là de sérieux efforts qu'il convient de mentionner.

L'instrumentation est soignée et souvent d'une belle sonorité.

À cette partition, M. Mouquet joint un *Chœur avec orchestre* : *Les Captives*.

Les modes dorien et hypodorien dans lesquels ce morceau est écrit lui donnent une excellente recherche de couleur.

Les envois de M. Mouquet sont consciencieux et la copie de la Messe de Scarlatti (1721) est faite avec la plus louable intégrité.

M. Omer Letorey. 3^e année.

L'œillet blanc, Comédie lyrique, d'après la pièce d'Alphonse Daudet.

La mention officielle indique : 2 actes et une pièce symphonique.

Or, un acte seulement a été envoyé et la pièce symphonique ne figure pas.

M. Letorey, dont le 1^{er} envoi avait déjà encouru un blâme de l'Académie, n'était pas en règle l'année dernière ; une partie de son 2^d envoi est arrivée tellement en retard que cette circonstance avait obligé la section musicale à se réunir expressément pour en prendre connaissance.

Cette année encore M. Letorey s'excuse... en remplaçant la musique absente par une lettre.

Si l'acte de *l'œillet blanc* contient de jolis détails et des motifs assez gracieux, l'ensemble manque d'une originalité suffisante et l'on désirerait une trame orchestrale plus intéressante, surtout étant donné le genre de la Comédie lyrique.

L'Académie rappelle à M. Letorey le paragraphe du règlement portant que :

Les pensionnaires musiciens sont avertis qu'en ne remplissant pas leurs engagements avec une scrupuleuse exactitude, ils seront déchus de leurs droits à la pension et au bénéfice de la Fondation Pinette.

M. Henri Rabaud. (4^e année).

Psaume IV pour chœurs, Soli et Orchestre. Ce morceau comporte sept numéros.

Le N^o 1 (*Cum invocarum*) est un chœur sans accompagnement, précédé d'une introduction. Ce morceau est sobre et dans un bon sentiment.

Le N^o 2 (*Miserere mei*) Solo de Contralto est véritablement beau. C'est d'un art très pur et très expressif.

Le N^o 3 (*Filii hominum*), Chœur. Morceau construit d'après les meilleures traditions des maîtres classiques.

Le N^o 4 (*Et Scitote*) récit pour soprano solo et le N^o 5 (*Quae dicitis*), duo pour soprano et contralto avec chœur sont d'une allure fort belle. Le N^o 5 surtout, est d'une élévation de pensée à mentionner tout particulièrement.

Le N° 6 (*Signatum est*) pour Soprano, Solo et Chœur est aussi très remarquable comme intensité d'expression.

Ce psaume se termine avec le N° 7 (chœur), qui est la reprise du Thème initial, accompagné cette fois par tout l'orchestre avec un puissant effet.

La prosodie de cette partition est irréprochable.

Cet envoi, d'un ordre supérieur, a droit à tous les éloges ; il couronne dignement la série des envois de ce pensionnaire dont la *Copie* de 4^e année :

Missa pro defunctis d'Étienne Moulinié 1636, témoigne aussi d'un grand soin et d'une sérieuse érudition.

M. Rabaud ayant rempli exactement et brillamment tous ses engagements est en droit de profiter du legs de la fondation Pinette.

Pour copie certifiée conforme,

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des beaux-arts

[Pas de signature]

1899

Source : Académie de France à Rome, carton 134.

Rapport sur les envois de Rome en 1900. Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie certifie que ce qui suit est la copie conforme du Rapport sur les Envois de MM. les pensionnaires musiciens en 1900.

Composition musicale.

M. Letorey (4^e année.)

Programme : 1° Composer un oratorio sur des paroles françaises, italiennes ou latines, ou bien, au choix du pensionnaire : soit une messe solennelle, soit une messe de Requiem, soit un Te Deum, soit un grand Psaume ; ou encore une œuvre vocale et symphonique avec soli, chœurs et orchestre en deux parties au moins sur un poème nouveau ou ancien ; ou enfin un Opéra, soit tragique, soit comique, en 2 actes au moins sur un livret nouveau ou ancien, pourvu que le poème ou livret ait été approuvé soit par le Directeur de l'Académie de France à Rome, soit par la section de musique de l'Académie des Beaux Arts.

Une réduction séparée pour chant et piano devra accompagner l'œuvre envoyée.

2° Chercher dans les bibliothèques françaises parmi les œuvres de l'École française du XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècle, vocales ou instrumentales, une œuvre intéressante, la copier ou la mettre en partition, en la traduisant, s'il y a lieu, en notation moderne.

M. Letorey, pensionnaire de 4^e année qui, les années précédentes, s'était à peu près acquitté de ses obligations, n'a rempli, cette année, aucune des conditions imposées et n'a fait aucune espèce d'envoi.

M. Mouquet. 3^e année.

Conformément au programme, M. Mouquet, pensionnaire de 3^e année, a envoyé :

1° « Le Sacrifice d'Abraham », poème biblique en trois parties. Cette composition, d'un sentiment calme, en recherchant la naïveté, a peut-être un peu dépassé le but. L'orchestration, d'une couleur archaïque, pourrait être plus substantielle. La 2^e partie, qui débute par le « Sommeil du Patriarche », doit être cependant signalée comme étant d'une très jolie couleur.

2° « Andromède, poème symphonique ». Cette composition, formant un contraste complet avec la précédente, révèle la main d'un musicien qui s'est assimilé à fond la technique wagnérienne, et qui, consciemment sans doute, a subi l'influence des procédés et même des idées de cette école.

Cette composition, intéressante par les développements, dénote un musicien en possession de son métier. C'est elle qui sera exécutée au début de la séance publique annuelle de l'Académie des beaux-arts, le 10 novembre prochain.

M. Max d'Ollone (2^e année).

L'envoi de M. Max d'Ollone, conformément au programme, se compose :

1° de « *Souvenirs d'Italie* », esquisses pour orchestre.

Cette œuvre est subdivisée en 5 parties :

« *Chant populaire sicilien* », d'un sentiment un peu vague mais très poétique, auquel on ne peut reprocher que d'être trop court.

« *Sorrente* », extrêmement joli et instrumenté de main de maître

« *Annonciation* », calme et charmant.

« *Midi* », donne l'impression d'un soleil pesant et semble la paraphrase musicale de la poésie de Leconte de Lisle : *Midi, roi des étés...etc.* ;

« *Finale* », divertissement sur le thème du N° 1.

Débute d'une manière sémillante qui rappelle le style de Mendelsohn. Il est regrettable que ce morceau, changeant d'allure et de rythme sana raison appréciable se termine par un andante qui, si joli, si ingénieux qu'il soit, en paralyse l'élan et l'effet.

L'ensemble de cette composition confirme l'opinion que nous avons déjà de ce jeune musicien en pleine possession des ressources de son art, d'une nature des plus délicates et des plus distinguées, et sur l'avenir duquel on est en droit de fonder les plus légitimes espérances.

2° *Andante de Symphonie* : rêverie, intéressante par l'ingéniosité des combinaisons rythmiques et le développement, n'a peut-être pas la personnalité et la couleur des précédentes « *Esquisses* ».

3° *Requiem*. Motet ; introït de la messe des morts. Impression tout à fait conforme au sentiment du texte liturgique ; remarquable par le souci de la prosodie latine et par la persistance d'un rythme poignant sur lequel plane une plainte douloureusement expressive.

4° La dernière partie de l'envoi de Max d'Ollone se compose de la copie d'une œuvre de Francesco Anerio, né à Rome vers 1567, ayant pour titre : *Entra di maestà*, madrigal à cinq voix avec accompagnement d'orgue. Travail fait avec le goût et la conscience par lesquels se distingue toujours M. d'Ollone.

1^{re} année. Le 1^{er} grand prix de composition musicale n'ayant pas été décerné en 1898, il n'y a pas, cette année, d'envoi de 1^{re} année ; il y en aura deux l'année prochaine.

[Pas de signature]

1900

Source : *Académie de France à Rome, carton 134.*

Rapport sur les envois de Rome en 1901. Composition musicale.

M. Letorey (4^e année) [*sic* : envoi pour 1899]

M. Letorey (4^e année) présente un *Requiem* pour quatre voix, orchestre et orgue, conçu spécialement en vue de l'exécution à l'Église, dans lequel une simplicité de moyens, peut-être exagérée, est rachetée par un sentiment délicieux et une écriture impeccable ; la prosodie liturgique y est scrupuleusement respectée.

La copie, qui remet au jour une messe de Sermizy, compositeur français du XVI^e siècle, est d'un haut intérêt.

M. Letorey, à qui l'Académie avait retiré, l'année dernière, la première annuité de la pension Pinette, pour n'avoir pas rempli ses obligations dans les délais réglementaires, recevra les trois autres annuités de cette pension.

M. Mouquet. (4^e année).

M. Mouquet (4^e année) présente un *Jugement dernier*, qui n'est pas précisément un *Oratorio*, mais une œuvre d'un caractère original, avec Prélude instrumental, Prologue, écrite d'ailleurs pour Soli, chœurs et orchestre, ainsi qu'il convient. Cette composition représente un grand travail et marque un sérieux progrès chez son auteur. Traitée de main de maître, l'orchestration n'est pas toujours très pratique ; certaines parties offrent de redoutables difficultés d'exécution. En somme, l'œuvre est d'un beau caractère et mérite les éloges de l'Académie.

Dans sa copie d'une œuvre curieuse et importante de Lully (Psaume I, pour 2 chœurs et orchestre), M. Mouquet ne paraît pas avoir compris ce qu'on lui demandait. Au lieu d'interpréter ce qu'il avait sous les yeux, afin de le rendre accessible au lecteur moderne, en réduisant les clefs hors d'usage, et adoptant nos habitudes d'écriture actuelle, il a fait ce que tout copiste habile et consciencieux aurait pu faire aussi bien que lui. Ce n'est pas suffisant ; le travail fait ainsi n'atteint pas son but.

M. Mouquet, ayant rempli toutes ses obligations envers l'État, est en droit de bénéficier du legs de la Fondation Pinette.

M. d'Ollone.

M. d'Ollone (3^e année) présente un *Oratorio*, *Saint François d'Assise*, et un *poème symphonique*, *les Villes maudites*. L'*Oratorio* est inachevé ; le *poème symphonique* est destiné à faire partie, plus tard, d'un vaste ensemble. Ce n'est pas un envoi normal et l'Académie doit rappeler aux pensionnaires qu'il faut éviter la fantaisie dans leurs envois et s'en tenir au programme du règlement ;

mais il est difficile de tenir rigueur à M. d'Ollone, dont l'envoi représente un travail important et d'une valeur incontestable. L'*Oratorio* est d'un sentiment poétique plein de charme, et le *poème symphonique* d'un développement peut-être exagéré, offre une vigueur et une couleur peu commune.

M. Malherbe. (2^e année).

M. Malherbe (2^e année) nous adresse un *quatuor* pour instrument à cordes. Il n'a épargné ni son temps, ni sa peine, et l'on se prend à regretter qu'il ait été si laborieux. Dès les premières mesures, des accords non seulement dissonants, mais discordants, indiquent le parti pris que l'auteur suivra jusqu'au bout, dans une interminable composition où les quatre instruments ne cessent de s'escrimer simultanément, sans que l'un d'eux se repose jamais, fût-ce l'espace d'une mesure ; il en résulte une sorte de forêt vierge impénétrable, semblable à ces forêts de l'Afrique centrale où règne une nuit éternelle. L'exécution d'une telle œuvre, en admettant qu'elle fût possible, serait un supplice pour les exécutants et pour les auditeurs.

Le même pensionnaire envoie six mélodies pour chant avec accompagnement d'orchestre. À part la cinquième, où se retrouve le goût dépravé de l'auteur du quatuor pour les harmonies atroces, ces mélodies méritent les plus grands éloges. La partie vocale a toutes les qualités qu'on est en droit d'exiger, et l'orchestre est traité de la façon la plus pittoresque et la plus intéressante, sans complications ni difficultés inutiles. On ne saurait trop encourager l'auteur à persévérer dans cette voie, et non dans l'autre où il ne rencontrerait que des déceptions.

M. Levadé (1^{re} année).

M. Levadé (1^{re} année), sous prétexte de nous envoyer le *Trio pour piano, violon et violoncelle* exigé par le règlement, nous donne trois petites pièces, écrites en effet pour les trois instruments ci-dessus désignés, mais qui ne remplissent pas les conditions voulues. En demandant un *Trio* aux pensionnaires, l'Académie attend d'eux une véritable composition de *musique de chambre*, avec le caractère et les qualités du genre. *La musique de chambre* est, en musique, s'il est permis de tenter une assimilation toujours incomplète, quelque chose d'analogue à la gravure en médaille dans les arts du dessin, au sonnet, en littérature ; les œuvres

de ce genre, destinées à être entendues de près, doivent être de nature à supporter la lecture attentive, l'examen à la loupe ; on ne peut s'y contenter de l'expression bien rendue d'un sentiment, comme dans la musique vocale, ni remplacer les idées, le style, par les splendeurs de la palette orchestrale ; la perfection de la forme doit être poursuivie dans les moindres détails. C'est le plus difficile de tous les genres, et Mozart, dont la facilité tenait du prodige, en dédiant ses célèbres quatuors à Haydn, avoue qu'ils sont le fruit d'un long et pénible travail. Le travail de M. Levadé n'a dû être ni long ni pénible. Des illettrés de la musique goûteraient peut-être ces pièces ; elles ne peuvent plaire à ceux qui ne demandent autre chose à la musique que d'être facile à comprendre. La clarté est assurément une admirable qualité, mais il faut se garder de confondre la limpidité du diamant avec celle d'un bouchon de carafe, et le style de Voltaire avec celui des faits divers d'un journal. Trois courtes pièces, où des idées non sans charme, mais de peu d'intérêt, sont traitées avec une parfaite négligence.

Le second envoi de M. Levadé, sept petits poèmes pour chant avec accompagnement d'orchestre, mérite heureusement des éloges. Ces morceaux sont courts, à l'exception du dernier, mais intéressants. L'auteur les a écrits sur un texte en prose, procédé que l'Académie ne saurait interdire, mais qu'elle ne croit pas devoir encourager. Comme l'auteur paraît avoir un louable souci de la prosodie, nous devons lui faire remarquer l'erreur commise en ne donnant que deux syllabes au mot odieux, qui en comporte trois.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Secrétaire Perpétuel

Le chef du Secrétariat

Lingard

1902

Source : Académie de France à Rome, carton 136

Rapport sur les envois de Messieurs les pensionnaires musiciens en 1903.

M. Ch. Levadé (3^e année) a écrit un *Psaume*, en cinq parties, pour orchestre, soli et chœurs ; dans cet ouvrage, les mélodies sont bien dessinées, les harmonies toujours ingénieuses et l'instrumentation soignée.

Un grand charme est répandu sur l'ensemble de cette œuvre, qui dénote un sérieux progrès sur les envois précédents de ce pensionnaire.

Des Variations symphoniques sur des airs écossais forment un morceau d'orchestre, élégant et gracieux, que la section de composition musicale approuve comme devant être exécuté, cette année, à la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.

M. Edmond Malherbe. Le dernier envoi de M. Edmond Malherbe est composé de deux scènes, poème de Paul Collin :

1° La Résurrection ;

2° L'Ascension.

Ce travail est considérable et consciencieux ; nous croyons toutefois que l'auteur est dans une voie funeste où il nous est impossible de le suivre et de l'encourager.

Ce pensionnaire joint à cette partition la copie d'un *Salve Regina* à trois chœurs, de Charpentier (1660) et de la restauration et la réinstrumentation d'un *Magnificat*, du même auteur (1670), qui sont du plus haut intérêt.

M. Edmond Malherbe, ayant rempli toutes ses obligations envers l'Académie, la section de composition musicale estime qu'il doit profiter du legs Pinette.

M. Florent Schmitt (2^e année)

Trois ouvrages représentent l'envoi de ce pensionnaire.

1° Une importante partition intitulée :

Combat des Rakhasas et délivrance de Sita. Ce « Poème d'Orchestre », d'un style violent tel que le comporte le sujet, est écrit avec une grande habileté dans l'art de l'instrumentation. L'on regrette de ne pouvoir faire un autre éloge de cette œuvre.

2° *Danse désuète*

Cette composition est empreinte d'une certaine originalité ; le caractère et l'instrumentation en sont pittoresques.

3° Une transcription ou « *Dialogo musicale dell'anima e del corpo* », d'après Emilio del Cavallera, semble faite avec conscience ; certains accidents,

notamment à la 5^e mesure du chœur, donnent quelques doutes au sujet de leur authenticité.

M. André Caplet. L'envoi de 1^{re} année de M. André Caplet se compose, selon le programme exactement suivi, d'un morceau de musique de chambre et de six mélodies instrumentées.

Le Quintette de M. André Caplet est d'une forme très intéressante et d'un style approprié avec maîtrise au genre de cette musique.

On pourrait peut-être désirer que les idées soient plus longues et plus personnelles.

Quant aux 6 *mélodies*, elles sont écrites avec un réel talent et leur instrumentation en est raffinée ; mais le sentiment de ces compositions vocales est maniéré ; l'auteur abuse de certains procédés dont le retour trop fréquent amène nécessairement la monotonie.

La mélodie n° 4 mérite cependant quelques éloges.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts

[J-L Pascal ?]

1904

Source : Académie de France à Rome, carton 167, folio 14-18.

« Rapport sur les envois de MM les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1905. [...] Composition musicale.

M. Laparra (1^{re} année).

M. Laparra, pensionnaire de 1^{re} année, envoie un *Quatuor pour instruments à cordes*.

On y voudrait trouver plus d'intérêt et d'invention, et aussi un style plus soutenu, plus en rapport avec ce genre de musique. Néanmoins, il est juste de reconnaître que *l'andante* renferme de jolies sonorités, et la conclusion du Final, quelques rythmes curieux ; mais l'œuvre, dans son ensemble, ne représente guère qu'un bon, louable et utile travail, malheureusement trop dénué de personnalité.

M. Laparra complète son envoi par *Six mélodies orchestrées*, ainsi que le lui imposait le règlement.

Dans ces mélodies, d'une extrême brièveté, d'une prosodie souvent bizarre, d'une instrumentation plus curieuse que pratique, on remarque surtout le caractère agréablement vif et léger de la deuxième et une jolie couleur dans la Sixième.

En somme, M. Laparra a satisfait à ses obligations de pensionnaire.

M. Kunc (2^e année). L'envoi de M. Kunc, pensionnaire de 2^e année, comprend trois numéros, ayant pour titre « *Essais pour une symphonie dramatique* ». Le N^o 1 (*Ouverture*) est intéressant, bien que les développements en soient exagérés et nuisent à l'équilibre et à la pondération du morceau. Le N^o 2 (*Scène d'expression*) a du charme; le N^o 3 (*Scherzo*), malgré une facture sûre et expérimentée dans certaines parties, a également le défaut de manque de proportions. L'auteur ne sait pas se borner. C'est dommage, car l'œuvre toute entière gagnerait beaucoup à être plus concise. L'instrumentation y est bien traitée, et, si elle n'était en certains points incomplète, ne mériterait que des éloges.

M. Kunc joint à son envoi trois copies faites avec grand soin. Ce sont: 1^o *Sanctus, Hosannah et Benedictus* de la messe « *Ave Maris Stella* de Christoforo Morates; 2^o *Trio et récit* d'une cantate pour la voix et les instruments « *Un peccator pentito* » d'un inconnu du 17^e siècle; 3^o *Trois ariettes en musique* du 17^e siècle.

M. Kunc devait, en outre, donner un Motet qui n'est pas parvenu en temps utile à la Section de Composition musicale. Il devra le faire figurer dans son envoi de l'an prochain.

A part cette restriction, l'Académie constate avec satisfaction les efforts de M. Kunc.

M. Caplet (3^e année). M. Caplet, pensionnaire de 3^e année, n'envoie que quelques fragments d'un drame lyrique: *Fjeldrüst*, n'offrant que fort peu d'intérêt, et non orchestrés. La lettre suivante, adressée au Secrétaire perpétuel de l'Académie, explique la pauvreté et l'insuffisance de ce travail. La voici :

Monsieur,

En recevant le sursis, que vous avez eu la bonté de m'accorder, je pouvais espérer achever mon envoi à la date qui m'était fixée. Malheureusement, je suis tombé malade et non seulement je n'ai pu travailler, mais encore ai-je dû me retirer à la campagne.

Les travaux que j'ai envoyés sont donc inachevés. J'aurais voulu y apporter bien des changements, mais cela m'a été même impossible.

Je viens donc vous prier, Monsieur, de vouloir bien être mon interprète auprès de MM. les Membres de l'Institut pour leur exprimer mes très sincères regrets et les assurer de l'empressement que je mettrai, dès que je le pourrai, à m'acquitter envers eux des engagements que j'ai contractés.

Si l'état d'extrême débilité, dans lequel je me trouve, persistait, je me verrais forcé de donner ma démission et ce serait pour moi, le plus grand chagrin. Cependant, je n'ose encore envisager cette hypothèse.

Recevez, etc.

Signé : André Caplet.

En présence de cette lettre, l'Académie ne peut que réserver son jugement.

M. Schmitt (4^e année). M. Schmitt, pensionnaire de 4^e année nous envoie un travail considérable. Tout d'abord, sous le titre heureux de « *Feuillets de voyage* », c'est une suite d'orchestre qu'il soumet à notre appréciation, comme complément de son envoi de 3^e année.

Cette suite, composée de six morceaux, est écrite sous l'influence des tendances ultra modernes. Avec ses duretés voulues, ses recherches constantes et excessives, son manque de naturel, cette musique semble plutôt faite pour étonner que pour impressionner ou charmer. Il y a certes beaucoup de travail, un travail prodigieux même, mais qui aboutit souvent à l'incohérence et à la laideur. L'auteur est en pleine possession de son métier ; son orchestration, extraordinairement touffue, est souvent étrange ; on ne peut qu'en louer la maîtrise spéciale, tout en constatant et regrettant son manque absolu de variété et de coloris réel ; elle procède en effet, presque toujours, par masses compactes ; la lourdeur en découle ; l'air y fait défaut, et les détails ne s'y laissent pour ainsi dire jamais percevoir.

Le Psaume XLVI, avec orchestre et chœurs, envoi de 4^e année de M. Schmitt, a les mêmes qualités et les mêmes défauts que la suite d'orchestre dont nous

venons de parler. Il représente aussi un énorme labeur. Abus des moyens violents, horreur du simple et du naturel, orchestre pléthorique, parties vocales exigeant des efforts presque impossibles, voilà ce qu'on remarque dans cette œuvre pleine de talent, mais dont l'Académie ne peut approuver les tendances.

Les deux copies faites par M. Schmitt, sont intéressantes et fidèlement construites. Ce sont : 1° Chant avec 5 parties ; 2° Quatuor vocal, extrait de Tristes et Joyeuses petites chansons allemandes du mode (profanes) avec 4, 5 et 6 voix, jouables sur toutes sortes d'instruments et gracieuses à chanter, composées par Antonius Scandalum, maître de Chapelle du Roi de Saxe.

En résumé, M. Schmitt, ayant rempli toutes ses obligations, l'Académie l'admet au bénéfice de la Fondation Pinette.

Pour copie certifiée conforme,

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts

1905

Source : Académie de France à Rome, carton 168.

« Rapport sur les envois, en 1906, de MM. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome. [...] Composition musicale.

M. Pech, grand prix de 1904, ayant donné sa démission de pensionnaire, il n'y a pas, en 1906, d'envoi de 1^{re} année.

M. Laparra (2^e année), envoie :

1° une symphonie en 4 parties.

Cette composition, dont chaque partie est très courte, ne justifie pas le titre que l'auteur lui donne ni comme nature d'idées, ni comme développements. Le titre de suite d'orchestre lui conviendrait mieux. Cependant elle se recommande par des qualités de clarté et l'instrumentation en est soignée.

2° Un prologue d'*Amphytrion*, qui, en dépit de quelques réminiscences rythmiques, ne manque pas, surtout dans la dernière partie, d'une certaine couleur et d'une certaine légèreté à laquelle l'instrumentation est bien appropriée.

3° La copie obligatoire de M. Laparra consiste en une transcription d'œuvres du XVI^e et XVII^e siècles. Cette copie comprenant 3 morceaux, tirés de la bibliothèque d'Assise est consciencieusement faite, achève de mettre M. Laparra en règle avec ses obligations de pensionnaire de 2^{me} année.

M. Kunc (3^e année) envoie :

1° Une fantaisie pour piano et orchestre, qui révèle plus de facilité que de personnalité, mais aussi une expérience et une technique instrumentale susceptible d'éloges.

2° Un *Ave Maria* pour ténor, solo et chœur, avec accompagnement d'orchestre qui dénote un certain sentiment poétique plus mystique peut-être que religieux, mais qui ne manque pas d'un certain charme.

3° Le complément de l'envoi de M. Kunc est une ouverture symphonique intitulée : « Ouverture de fête », destinée à être exécutée à la séance publique annuelle. Cette composition le met en règle avec ses obligations.

M. Caplet (4^e année) Ce pensionnaire qui n'a fourni ni son envoi de 3^e année, ni celui de 4^e année, vient de donner sa démission de pensionnaire.

Pour copie certifiée conforme,

Le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts

1906

Source : Académie de France à Rome, carton 168, folio 26-36.

Rapport sur les envois de MM. les Pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1907, [...] Composition musicale.

M. Victor Gallois (1^{re} année)

Le quatuor à cordes avec piano de M. Gallois est une œuvre bien construite et bien développée. Il se compose de trois parties : 1° Allegro ; 2° Andante ; 3° Finale en forme de scherzo, chaque morceau ayant son caractère propre et bien défini.

Peut-être pourrait-on signaler à l'auteur quelques analogies, sinon quelques réminiscences ; néanmoins cet ouvrage produit, dans son ensemble, une impression favorable et satisfaisante.

L'autre partie de l'envoi de ce pensionnaire consiste, conformément au règlement, en six mélodies pour voix seule avec orchestre. Ces mélodies d'un excellent sentiment, d'une déclamation juste et surveillée, d'une orchestration sobre et élégante sont en général fort intéressantes.

La 2^e qui a pour titre « Intermezzo » sur une poésie de M. Charles Dumas, a été l'objet d'une particulière attention et des éloges de la section de Composition musicale. Elle se distingue par un accent sincèrement ému, et une expression d'une certaine envolée.

Si, cependant, de l'audition consécutive de ces mélodies, il se dégage quelque impression de monotonie, c'est sans doute au choix de textes uniformément mélancoliques et dépourvus de variété, qu'il convient d'attribuer ce résultat.

Aussi l'Académie constatant que M. Gallois (qui d'ailleurs a cela de commun avec la plupart de ses camarades) semble enclin à se complaire un peu trop dans un ordre d'idées sombres, exprime le regret que le séjour de la Villa Médicis, la lumière et l'azur de l'Italie ne lui suggèrent pas parfois des inspirations plus riantes et un plus impérieux besoin de manifester la joie de vivre dans l'expansion de la jeunesse.

Malgré ces réserves, l'envoi de M. Gallois, dans son ensemble, est très honorable et satisfaisant. Il témoigne de la conscience et de la probité artistique avec lesquelles ce pensionnaire, pour cette première année, s'est attaché à remplir toutes ses obligations.

M. Marcel Rousseau (2^e année) [*sic* : 1^{re} année].

Conformément au programme de 2^e année, M. Marcel Rousseau présente à l'Académie un opéra-comique en un acte « Un matin de Floréal » sur un livret en prose de M. Henri Cain. Incidemment, la section de composition musicale déplore le dédain que la jeune école affecte pour la poésie dans le choix des sujets.

Elle estime, en effet, que de beaux vers par leur césure et leurs harmonieuses cadences sont plus susceptibles de favoriser l'inspiration musicale que la prose

dont le principal danger est de suggérer des rythmes vagues et boiteux et de donner naissance à des compositions amorphes et invertébrées.

Toutefois, cette observation faite, l'Académie se plaît à reconnaître que M. Marcel Rousseau a satisfait à toutes ses obligations.

Son opéra-comique « Un matin de Floréal » a de la jeunesse et de la fraîcheur. L'ingénieux emploi de chansons enfantines ou populaires, habilement présentées et harmonisées, dénote une certaine personnalité. L'orchestre en est discret et intéressant.

Dans la suite pour petit orchestre, (une flûte, un hautbois, une clarinette, un basson, un cor chromatique, une harpe avec accompagnement de quatuor à cordes,) on retrouve les mêmes qualités d'élégance et de grâce. La « Pastorale » (N° 1) La « Vilanelle » (N° 2) « Les Promis » (N° 3) sont d'agréables petites compositions et la « Farandole Berrichone » (N° 4) est particulièrement plaisante par son rythme alerte et enjoué.

Peut-être pourrait-on désirer que ce pensionnaire s'attachât à des plus hautes conceptions et à des compositions de plus vaste envergure. Il est permis d'espérer qu'il tiendra compte de ce souhait dans ses travaux de 3^e et 4^e année. Car indépendamment de ses devoirs réglementaires, M. Marcel Rousseau a joint à son envoi un Scherzo Fantaisie pour orchestre. Ce travail supplémentaire, en prouvant la facilité, la bonne volonté et le zèle de ce pensionnaire, autorise à fonder sur lui de sérieuses espérances.

Pour la copie imposée par le règlement, M. Marcel Rousseau a choisi dans la Bibliothèque S^{te} Cécile de Rome un morceau intitulé « Canzona Francisa » d'Antonio Cifra (1575) élève de Palestrina et maître de Chapelle de S^t Jean de Latran.

Cette transcription, faite avec soin, a tout l'intérêt que comporte ce genre de travail.

M. Laparra (3^e année)

Pour son envoi de 3^e année, M. Laparra soumet à l'appréciation de l'Académie deux actes d'une comédie lyrique « Amphitryon » dont le Prologue a été l'objet de son précédent envoi.

On ne saurait méconnaître le laborieux effort dont ce pensionnaire a fait preuve dans cette volumineuse partition.

Cependant, s'il est matériellement exempt de reproches, au point de vue de la lettre du règlement, il y a lieu de regretter que M. Laparra ne semble pas s'être suffisamment pénétré du caractère et de la légèreté d'un pareil sujet.

Dans sa partition extraordinairement pesante et touffue l'air ne circule pas ; les personnages n'ont ni le relief, ni la variété, ni le sentiment des nuances que comporte le sujet. Aussi, malgré l'abus des changements de mesure dont l'opportunité d'ailleurs est très contestable, l'œuvre de M. Laparra, par la nature des idées, autant que par la manière dont elles sont traitées n'a-t-elle qu'une si vague et si lointaine affinité avec la Comédie de Molière qu'il semble qu'elle ne lui ait guère emprunté que le titre.

C'est à M. Laparra qu'incombe, cette année l'obligation de composer, comme complément de son envoi, le morceau symphonique destiné à être exécuté au commencement de la séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.

Dans ce but ce pensionnaire a soumis au jugement de la Section de Composition musicale, sous le titre de « Danses Basques », une série de cinq numéros très courts dont la forme déroge sensiblement aux traditions habituelles.

Eu égard au caractère assez pittoresque de ces petits morceaux, la Section de Composition Musicale a été d'avis, cependant, d'en autoriser l'exécution.

M. Aymé Kunc (4^e année)

L'envoi de M. Kunc consiste en un Psaume (le psaume CXLVII) pour Soli, chœurs, orchestre et orgue.

M. Kunc a divisé son travail en trois parties :

Le N° 1 « Allegro » est un morceau de vastes proportions et d'une architecture solide. Il impressionne très favorablement et s'impose par son rythme nerveux et fougueux et par son caractère de grandeur et d'enthousiasme.

Le N° 2 « Pastorale », où le chant et l'orchestre alternés expriment des sentiments tendres et contemplatifs, forme un heureux contraste avec le morceau précédent. Cette espèce de méditation, à laquelle on ne pourrait tout au plus reprocher que l'excès de ses développements, et comme conséquence un peu de monotonie, révèle chez ce pensionnaire une nature poétique et originale.

Le 3^e et dernier numéro « Animé », largement construit sur un rappel du motif du N^o 1, avec de nouveaux développements et d'ingénieuses combinaisons vocales et instrumentales, a beaucoup de noblesse et d'éclat.

En résumé, cette œuvre grandiose représente une somme considérable de travail. Elle dénote un effort des plus sérieux et fait honneur au tempérament artistique de son auteur. Elle a paru digne d'unanimes éloges.

Il est regrettable que M. Kunc n'ait pas achevé de se conformer au règlement en joignant à son envoi la transcription qu'il est tenu de faire d'une œuvre de l'école française du XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècle. C'est en effet à l'accomplissement intégral de ses obligations qu'est subordonnée la délivrance du legs Pinette.

Cependant, tenant compte de la valeur vraiment artistique de son Psaume, l'Académie accorde exceptionnellement à ce pensionnaire un sursis de quinze jours pour lui permettre d'achever de se mettre en règle, passé lequel délai, il sera déchu du droit de bénéficier de cette fondation.

M. Kunc ayant déposé le complément de son envoi dans le délai stipulé, et ayant d'autre part, rempli toutes ses obligations est admis à faire valoir ses titres à la délivrance du legs Pinette.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts

Le Chef du Secrétariat

Regnier

1906

Source : Académie de France à Rome, carton 169

Envois de Rome pour 1907. Rapport [...] Composition musicale.

M. Victor Gallois (1^{re} année)

Le quatuor à cordes avec piano de M. Gallois est une œuvre bien construite et bien développée. Il se compose de trois parties : 1^o Allegro ; 2^o Andante ; 3^o

Finale en forme de scherzo, chaque morceau ayant son caractère propre et bien défini.

Peut-être pourrait-on signaler à l'auteur quelques analogies, sinon quelques réminiscences; néanmoins cet ouvrage produit, dans son ensemble, une impression favorable et satisfaisante.

L'autre partie de l'envoi de ce pensionnaire consiste, conformément au règlement, en six mélodies pour voix seule avec orchestre. Ces mélodies d'un excellent sentiment, d'une déclamation juste et surveillée, d'une orchestration sobre et élégante sont en général fort intéressantes.

La 2^e qui a pour titre « Intermezzo » sur une poésie de M. Charles Dumas, a été l'objet d'une particulière attention et des éloges de la section de Composition musicale. Elle se distingue par un accent sincèrement ému, et une expression d'une certaine envolée.

Si, cependant, de l'audition consécutive de ces mélodies, il se dégage quelque impression de monotonie, c'est sans doute au choix de textes uniformément mélancoliques et dépourvus de variété, qu'il convient d'attribuer ce résultat.

Aussi l'Académie constatant que M. Gallois (qui d'ailleurs a cela de commun avec la plupart de ses camarades) semble enclin à se complaire un peu trop dans un ordre d'idées sombres, exprime le regret que le séjour de la Villa Médicis, la lumière et l'azur de l'Italie ne lui suggèrent pas parfois des inspirations plus riantes et un plus impérieux besoin de manifester la joie de vivre dans l'expansion de la jeunesse.

Malgré ces réserves, l'envoi de M. Gallois, dans son ensemble, est très honorable et satisfaisant. Il témoigne de la conscience et de la probité artistique avec lesquelles ce pensionnaire, pour cette première année, s'est attaché à remplir toutes ses obligations.

M. Marcel Rousseau (2^e année).

Conformément au programme de 2^e année, M. Marcel Rousseau présente à l'Académie un opéra comique en un acte « Un matin de Floréal » sur un livret en prose de M. Henri Cain. Incidemment, la section de composition musicale déplore le dédain que la jeune école affecte pour la poésie dans le choix des sujets.

Elle estime, en effet, que de beaux vers par leur césure et leurs harmonieuses cadences sont plus susceptibles de favoriser l'inspiration musicale que la prose dont le principal danger est de suggérer des rythmes vagues et boiteux et de donner naissance à des compositions amorphes et invertébrées.

Toutefois, cette observation faite, l'Académie se plaît à reconnaître que M. Marcel Rousseau a satisfait à toutes ses obligations.

Son opéra comique a de la jeunesse et de la fraîcheur. L'ingénieux emploi de chansons enfantines ou populaires, habilement présentées et harmonisées, dénote une certaine personnalité. L'orchestre en est discret et intéressant.

Dans la suite, pour petit orchestre, (une flûte, un hautbois, une clarinette, un basson, un cor chromatique, une harpe avec accompagnement de quatuor à cordes,) on retrouve les mêmes qualités d'élégance et de grâce. La « Pastorale » (N° 1) La « Villanelle » (N° 2) « Les Promis » (N° 3) sont d'agréables petites compositions et la « Farandole Berrichonne » (N° 4) est particulièrement plaisante par son rythme alerte et enjoué.

Peut-être pourrait-on désirer que ce pensionnaire s'attachât à des plus hautes conceptions et à des compositions de plus vaste envergure. Il est permis d'espérer qu'il tiendra compte de ce souhait dans ses travaux de 3^e et 4^e année. Car indépendamment de ses devoirs réglementaires, M. Marcel Rousseau a joint à son envoi un Scherzo-Fantaisie pour orchestre. Ce travail supplémentaire, en prouvant la facilité, la bonne volonté et le zèle de ce pensionnaire, autorise à fonder sur lui de sérieuses espérances.

Pour la copie imposée par le règlement, M. Marcel Rousseau a choisi dans la Bibliothèque S^{te} Cécile de Rome un morceau intitulé « Canzona Francisa » d'Antonio Cifra (1575) élève de Palestrina et maître de Chapelle de S^t Jean de Latran.

Cette transcription, faite avec soin, a tout l'intérêt que comporte ce genre de travail.

M. Laparra (3^e année)

Pour son envoi de 3^e année, M. Laparra soumet à l'appréciation de l'Académie deux actes d'une comédie lyrique « Amphitryon » dont le Prologue a été l'objet de son précédent envoi.

On ne saurait méconnaître le laborieux effort dont ce pensionnaire a fait preuve dans cette volumineuse partition.

Cependant, s'il est matériellement exempt de reproches, au point de vue de la lettre du règlement, il y a lieu de regretter que M. Laparra ne semble pas s'être suffisamment pénétré du caractère et de la légèreté d'un pareil sujet.

Dans sa partition extraordinairement pesante et touffue l'air ne circule pas ; les personnages n'ont ni le relief, ni la variété, ni le sentiment des nuances que comporte le sujet. Aussi, malgré l'abus des changements de mesure dont l'opportunité d'ailleurs est très contestable, l'œuvre de M. Laparra, par la nature des idées, autant que par la manière dont elles sont traitées n'a-t-elle qu'une si vague et si lointaine affinité avec la Comédie de Molière qu'il semble qu'elle ne lui ait guère emprunté que le titre.

C'est à M. Laparra qu'incombe, cette année l'obligation de composer, comme complément de son envoi, le morceau symphonique destiné à être exécuté au commencement de la séance publique annuelle de l'Académie des B.A.

Dans ce but ce pensionnaire a soumis au jugement de la Section de Composition musicale, sous le titre de « Danses basques », une série de cinq numéros très courts, dont la forme déroge sensiblement aux traditions habituelles.

Eu égard au caractère assez pittoresque de ces petits morceaux, la Section de Composition Musicale a été d'avis, cependant, d'en autoriser l'exécution.

M. Aymé Kunc (4^e année)

L'envoi de M. Kunc consiste en un Psaume (le psaume CXLVII) pour Soli, chœurs, orchestre et orgue.

M. Kunc a divisé son travail en trois parties :

Le N^o 1 « Allegro » est un morceau de vastes proportions et d'une architecture solide. Il impressionne très favorablement et s'impose par son rythme nerveux et fougueux et par son caractère de grandeur et d'enthousiasme.

Le N^o 2 « Pastorale », où le chant et l'orchestre alternés expriment des sentiments tendres et contemplatifs, forme un heureux contraste avec le morceau précédent. Cette espèce de méditation, à laquelle on ne pourrait tout au plus reprocher l'excès de ses développements, et comme conséquence un peu de monotonie, révèle chez ce pensionnaire une nature poétique et originale.

Le 3^e et dernier numéro « Animé », largement construit sur un rappel du motif du N^o 1, avec de nouveaux développements et d'ingénieuses combinaisons vocales et instrumentales, a beaucoup de noblesse et d'éclat.

En résumé, cette œuvre grandiose représente une somme considérable de travail. Elle dénote un effort des plus sérieux et fait honneur au tempérament artistique de son auteur. Elle a paru digne d'unanimes éloges.

Il est regrettable que M. Kunc n'ait pas achevé de se conformer au règlement en joignant à son envoi la transcription qu'il est tenu de faire d'une œuvre de l'école française du XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècle. C'est en effet à l'accomplissement intégral de ses obligations qu'est subordonnée la délivrance du legs Pinette.

Cependant, tenant compte de la valeur vraiment artistique de son Psaume, l'Académie accorde exceptionnellement à ce pensionnaire un sursis de 15 jours pour lui permettre d'achever de se mettre en règle, passé lequel délai, il sera déchu du droit de bénéficier de cette fondation.

N.B. M. Kunc ayant déposé le complément de son envoi dans le délai stipulé, et ayant d'autre part, rempli toutes ses obligations est admis à faire valoir ses titres à la délivrance du legs Pinette.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Beaux-arts

Le Chef du Secrétariat

Signé, R. Regnier

1907

Source : Académie de France à Rome, carton 169, folio 21-27.

Rapport sur les envois de MM. les pensionnaires de l'Académie de France à Rome, en 1908. [...] Composition musicale.

M. Dumas, 1^{re} année, présente un quatuor à cordes en 4 parties. La 2^e, d'un rythme heureux, d'un développement intéressant, et surtout la 3^e, dont la couleur est charmante et le sentiment expressif, méritent les félicitations de

l'Académie. On regrette que la 1^{re} et la 4^e parties n'aient pas plus d'homogénéité de style avec les deux autres, et même entre elles. La sensation d'unité, si nécessaire à toute œuvre d'art, disparaît fatalement.

Six mélodies avec orchestre complètent l'envoi de M. Dumas.

L'ensemble de ces mélodies dénote un assez vif sentiment poétique. L'une d'elles, la 5^e : « Suivant Pétrarque », est même d'un parfum exquis dans sa couleur archaïque ; la 2^e : « Sur une tombe », est aussi à remarquer. Mais pourquoi, à côté de qualités si distinguées, l'auteur fait-il trop souvent montre d'une précocité regrettable et de recherches harmoniques inexplicables, inutiles, n'ajoutant rien à l'expression ?

Ces réserves faites, l'Académie est en droit de fonder de sérieuses espérances sur le talent de M. Dumas.

L'envoi de M. Gallois, pensionnaire de 2^e année, se compose de : « Esquisses Italiennes, « Poème Elégiaque », pour orchestre, « Agnus Dei » pour chœurs et orchestre et deux copies du XVI^e siècle.

Les « Esquisses Italiennes » comprennent 4 morceaux : 1^o « Paysage », d'une écriture claire, avec sonneries de cloches d'un effet assez heureux bien que manquant de nouveauté ;

2^o « Partie de campagne à âne », d'une jolie couleur et d'une orchestration bien propice à en accentuer le relief ; 3^o « Nocturne », d'un sentiment mélodique aimable ; enfin 4^o « Fête des vendanges », morceau bien mouvementé, mais d'un style quelque peu banal. L'ensemble de cette œuvre est agréable. On y voudrait certainement une couleur italienne plus accentuée ; d'autre part il n'est pas inopportun de conseiller à l'auteur de se défier des réminiscences et d'être plus scrupuleux dans le choix des idées.

Le « Poème Elégiaque » de M. Gallois n'offre pas dans sa construction symphonique une cohésion suffisante. C'est une suite de fragments, sans grand intérêt, n'ayant, on ne sait pourquoi, aucun lien entre eux. On y trouve pourtant quelques bons accents, mais le style en est plutôt pâle et pompeux sans grandeur.

L'« Agnus Dei » est plus dramatique que religieux. Il renferme une Fugue dont on ne voit pas bien l'opportunité, surtout avec son thème qui fait penser à un

maître célèbre. Parfois il semble qu'on entend une marche triomphale alors qu'on voudrait plutôt une prière.

Les Copies des deux Madrigaux de Venosa (16^e siècle) semblent faites fidèlement ; mais l'Académie rappelle à M. Gallois qu'elles auraient dû être, la 1^{re} surtout, transcrites en notation moderne, comme le prescrit le règlement.

L'envoi de 3^e année [*sic* : 2^e année], de M. Marcel Rousseau, montre une grande sincérité, une grande conscience et un grand labeur. On le sent attiré vers les tendances très modernes, et ennemi de toute banalité ; mais ses idées deviennent souvent insaisissables ; on en suit difficilement la trame et le développement ; la forme reste vague, ressemblant trop souvent à une improvisation, et l'esprit de l'auditeur, bien qu'attaché par un pareil labeur et une volonté si ardente, n'entre pas en communion avec l'auteur. Ces remarques s'adressent surtout au « Prélude pour le 3^e acte de Macbeth », auquel on peut reprocher aussi un développement excessif. L'orchestre de cette œuvre extrêmement touffu, et d'un intérêt polyphonique constant, est d'une difficulté d'exécution telle qu'elle donnerait, il y a lieu de le craindre, des déceptions à son auteur.

Le « Noël » de M. Samuel [*sic* : Marcel] Rousseau, avec chœurs et orchestre, est d'un caractère plus accessible. C'est une petite œuvre assez colorée, d'un sentiment un peu vague, mais à laquelle on ne peut refuser une certaine poésie. On y voudrait cependant plus de lumière et de joie naïve. L'orchestration en est soignée, intéressante et délicate.

L'Académie constatant l'effort élevé de M. Marcel Rousseau, espérerait beaucoup en ce jeune pensionnaire s'il voulait se laisser aller à sa nature distinguée, au lieu de diriger son esprit vers le désir de recherches compliquées, bien plus faites, croyons-nous, pour étonner que pour impressionner, émouvoir ou charmer.

M. Raoul Laparra, en 4^e année, nous offre, comme envoi, un Opéra en 3 actes et deux copies.

La Section de Composition musicale estime qu'il n'y a pas lieu de faire un rapport sur l'Opéra « La Habanera », cet ouvrage ayant été accepté comme envoi par l'Académie, après sa représentation à l'Opéra Comique. Le public a pu

constater la réelle intelligence scénique et les aptitudes théâtrales de ce jeune artiste.

Deux copies complètent l'envoi de M. Laparra. Ce sont « Deux chansons à boire » de Henri Dumont (Paris 1657-1661, Biblioth. S^{te} Geneviève), précédées de deux préludes pour instruments à cordes, mis en partition et complétés. Ce travail est fait très soigneusement ; les parties ajoutées par M. Laparra dénotent sa parfaite connaissance du style de l'époque.

M. Laparra, ayant satisfait à toutes ses obligations de pensionnaire, l'Académie estime qu'il a droit à être mis en possession des arrérages de la Fondation Pinette.

Pour copie certifiée conforme,

Pour le Secrétaire Perpétuel

Le Chef du Secrétariat

R. Regnier

1908

Source : Archives de l'Institut, PV, 2 E 22, p. 245-246, Séance du samedi 27 mars 1909.

Composition musicale.

M. Le Boucher (1^{re} année) a envoyé une Sonate en si mineur, pour piano et violon. Cette œuvre intéressante témoigne d'un travail très consciencieux. Elle est d'une grande difficulté d'exécution et d'une audition laborieuse. Les mélodies écrites sur de délicieux vers d'Albert Samain ne rendent qu'incomplètement les sentiments exprimés par le poète. M. Le Boucher a trop oublié que les tonalités chargées d'accidents conviennent moins à l'orchestre qu'au piano et qu'il est dangereux d'exiger de la voix humaine de trop difficiles intonations.

M. Dumas (2^e année) a envoyé une Symphonie en quatre parties. Ce travail, très-estimable, est déparé par des longueurs inutiles. Le charme en est malheureusement trop souvent absent. Quant à la scène lyrique : Laure et Pétrarque, c'est de la jolie musique, où l'on trouve le charme qui manque à la symphonie. Toutefois, l'œuvre n'est pas bien comprise, au point de vue

dramatique. La copie d'un auteur du dix-septième siècle est faite avec l'intelligence nécessaire.

M. Gallois (3^e année). Son Allegro symphonique est un morceau d'une bonne facture, dont les idées manquent d'intérêt. Le premier acte d'un opéra, Le Moulin silencieux, montre un bon sentiment vocal, le souci de bien accompagner les voix et de les traiter mélodiquement. Le chœur, La Nuit, est habilement traité.

Le Requiem de M. Samuel Rousseau (4^e année) est un travail considérable, recommandable surtout par son étendue. Ce pensionnaire ne paraît pas avoir profité des conseils qui lui avaient été donnés l'année dernière. L'Académie ne saurait approuver les tendances musicales qu'il a adoptées. En outre la prosodie latine n'est pas toujours observée. La Copie d'une sonate de Couperin est un travail trop facile, qu'un simple copiste aurait pu faire. Ce que les pensionnaires doivent entreprendre, c'est la traduction en notation moderne d'œuvres anciennes, d'une lecture difficile, impossible même pour des lecteurs ordinaires.

1909

Source : Académie de France à Rome, carton 170

Monsieur Gailhard

Envoi de 1^{re} année

1^o Un quatuor à cordes, assez solidement écrit.

D'ordinaire, les quatre instruments d'un quatuor paraissent converser entre eux ; ce sont des personnages qui dissertent, discutent, se renvoient la balle, tout en concourant à l'ensemble ; parfois l'un d'eux prend la parole avec autorité, les autres l'écoutent ou l'accompagnent ; plus rarement ils paraissent entièrement d'accord dans de courts passages. De cette exception, M. Gailhard a fait la règle de toute son œuvre, au risque de lui ôter tout intérêt. Cela passe pour la 1^{re} partie ; mais le même système se continuant dans les trois autres, il en résulte une douloureuse monotonie. Cela donne l'impression d'un devoir de classe, d'un exercice plutôt que d'une œuvre d'art ; cela n'éveille pas l'imagination de l'auditeur. L'andante manque de charme et inspire l'ennui. L'auteur, pour sa

défense, pourrait alléguer que bien d'autres avant lui ont pu encourir le même reproche.

2° M. Gailhard aurait dû présenter six mélodies pour chant avec accompagnement d'orchestre ; il présente en effet six mélodies, mais trois seulement d'entre elles sont orchestrées, assez maladroitement d'ailleurs, d'une façon trop souvent lourde pour la voix que l'accompagnement ne doit jamais écraser. C'est là une négligence impardonnable, car l'orchestration d'une mélodie est un travail qui exige fort peu de temps.

De graves fautes de prosodie déparent ces petites compositions. Tantôt l'auteur rallonge le vers en remplaçant une élision par un hiatus, tantôt il lui ôte un pied, en ne donnant qu'une syllabe à un mot qui en comporte deux.

On ne saurait trop recommander à ce pensionnaire d'étudier sérieusement le mécanisme du vers français ; il n'est pas permis d'infliger des vers faux aux poètes dont on met les œuvres en musique.

Nous avons relevé, çà et là, dans ces mélodies, quelques unes de ces harmonies incorrectes qui sont à la mode, et qui par cela même ont perdu le seul mérite qu'elles pouvaient avoir, celui de l'originalité. Il est à souhaiter que M. Gailhard obéisse plutôt à sa nature qui est charmante et se souvienne qu'en forçant son talent on ne fait rien avec grâce.

M. Boucher

Envoi de 2^e année.

1° 3 répons pour chœur, orchestre et orgue, d'une belle couleur religieuse, d'un grand caractère et d'une remarquable ampleur. L'orchestre, richement traité, n'est pas exempt d'inexpérience ; l'effet, à l'exécution, ne répondrait pas toujours aux intentions de l'auteur. Le temps lui apportera sans doute ce qui lui manque et son œuvre mérite de sérieux éloges.

2° Il n'en est pas tout à fait de même des *Heures antiques*, malgré leur titre séduisant. Ce sont deux pièces pour orchestre, *Au Bois sacré*, *Danse des Faunes*. *Au Bois sacré* n'est pas un morceau dépourvu d'intérêt, mais la couleur en est plutôt musulmane que grecque, et fait songer aux danseuses d'un café maure plus qu'aux nymphes de l'attique.

La Danse des Faunes lui est de beaucoup supérieure. Mais le jury a eu fort à faire pour se rendre compte de ces compositions compliquées de nombreux détails,

d'une lecture difficile, l'auteur ayant négligé de se conformer au règlement et de joindre à ses partitions des arrangements pour piano à quatre mains. D'autres pensionnaires ont commis la même faute. Nous rappelons donc à tous que le règlement les oblige, dans leur intérêt, à produire ces arrangements, et qu'il ne leur est pas loisible de s'en dispenser, sous peine d'être privé des avantages accordés à ceux qui ont satisfait scrupuleusement à leurs obligations.

3° Monsieur Boucher envoie aussi des copies fort intéressantes, accompagnées d'une notice qui ne l'est pas moins. Il a fait des recherches dans l'ancienne Bibliothèque des Pères Franciscains d'Assise, et il y a trouvé une grande quantité de musique, notamment des œuvres des auteurs du XVI^e siècle, et même deux admirables manuscrits du XI^e siècle. Toute cette musique est dans un lamentable état de désordre et d'abandon. M. Boucher émet respectueusement le vœu que l'Académie des Beaux-Arts veuille bien se renseigner à ce sujet et faciliter aux musicographes français l'étude de ces précieux documents.

Il a choisi, pour les transcrire, 3 madrigaux de Suriano Willaert, compositeur du XVI^e siècle, écrits sur des sonnets de Pétrarque : deux à quatre voix et un à six voix. Ces transcriptions sont fort difficiles à faire ; on peut s'y prendre à des pièges et M. Boucher n'y a pas toujours échappé. C'est ainsi que pour le madrigal « *amai Sempre* » qu'il a transcrit pour soprano, contralto, ténor et basse, il a été induit en erreur ; ce madrigal est certainement écrit pour quatre voix d'homme.

L'autre madrigal à quatre voix : « *amore, Fortuna e memoria del passato* » est exactement transcrit.

Le madrigal à six voix « *Plen d'un vago pensier* » est écrit pour 2 sopranos, 2 altos, ténor et basse. M. Boucher en transcrit la partie de 2^e alto pour voix de femme, alors que très probablement elle était destinée à des voix de haute-contre, hommes ou adolescents ; elle ne s'élève pas au-dessus du 1^{er} *Fa* de la clef de *Sol* et descend au *Fa* de l'octave inférieure ; elle se tient souvent dans la moitié inférieure de l'octave et même au-dessous de la partie de Ténor.

C'est précisément pour qu'ils puissent étudier et résoudre ces difficultés que le règlement exige des pensionnaires des travaux de copie, qui de plus ont l'avantage d'arracher à l'oubli des œuvres d'une sérieuse valeur et précieuses pour l'histoire de l'art.

M. Charles Dumas

Envoi de 3^e année

1^o Ouverture de *Stellus*

Cette ouverture très développée, écrite pour servir de préface à un drame, mérite de grands éloges. Si les idées n'en sont pas très saillantes, en revanche la façon dont elles sont traitées est fort intéressante ; l'instrumentation colorée, les modulations ingénieuses et surprenantes montrent un grand soin dans le travail et témoignent d'une musicalité supérieure. La conclusion est satisfaisante, avec ses élans de passion qui se calment peu à peu, avec grandeur et sérénité.

2^o Fantaisie pour piano et orchestre. Œuvre originale, pittoresquement traitée pour le piano ; orchestre intéressant, ménageant avec habileté la partie principale. Les idées sont distinguées et certains passages laissent une impression charmante ; si l'on se perd un peu dans le vague au cours des développements, en revanche on est emporté, vers la fin, par la chaleur et les qualités brillantes des pages qui précèdent la conclusion.

Ainsi que dans la célèbre *Fantaisie en ut* de Schubert, tous les thèmes sont déduits du premier dessin qui se modifie habilement suivant les circonstances.

Il n'est que justice de louer grandement les deux œuvres qui constituent l'envoi de M. Dumas.

M. Gallois

Envoi de 4^e année

1^o M. Gallois présente une Messe, pour Soli, chœur, et Orchestre avec orgue ; ouvrage considérable, trop développé même pour trouver aisément place dans la liturgie ; mais on hésite à blâmer ce qui n'est, en somme, qu'un excès de zèle et de travail. Ce travail, toujours consciencieux, est souvent heureux ; la prosodie latine y est soigneusement respectée, l'écriture en est excellente et la richesse n'en exclut pas la clarté.

Le *Kyrie*, d'un sentiment pénétrant, est peut-être la meilleure partie de cette messe.

Le *Credo* étonne par son caractère douloureux, tragique même. Sauf pour le *Crucifixus*, il est d'usage de donner au *Credo*, qui est une affirmation, un caractère triomphant.

M. Gallois, tout au contraire, fait entendre des accords lugubres, déchirants ; on rencontre même ça et là comme un écho des accents par lesquels Gounod, dans *Mors et Vita*, c'est de la belle et bonne musique, il faut laisser à l'auteur la responsabilité de son interprétation du texte sacré.

Le *Sanctus*, est plus ordinaire, mais le *Benedictus* est plein de charme.

En résumé, une belle œuvre, sans grande originalité, mais qui fait beaucoup d'honneur à son auteur et lui présage un bel avenir.

2° Comme travail archéologique, M. Gallois a réalisé d'après la basse chiffrée, pour Quatuor à cordes, l'accompagnement d'un air de la Cantate « *Isis* » de Nicolas Bernier (1703) :

« *N'implorez plus, dieu des amours,*

Le dieu qui forge le tonnerre »

M. Gallois a effectué ce travail avec beaucoup de pureté et d'élégance. L'air est charmant, et l'ingénieux accompagnement de M. Gallois ajoute encore à sa grâce.

Pour copie conforme,

Pour le Secrétaire Perpétuel

Le Chef du Secrétariat de l'Institut

R. Regnier

1910

Source : Archives de l'Institut, PV, 2 E 22, p. 502-503, Séance du samedi 22 juillet 1911.

M. Jules Mazellier (1^{re} année) adresse à l'Académie un poème symphonique, en forme d'ouverture, et six mélodies orchestrées, témoignage d'un louable effort et d'un sérieux amour du travail. L'ouverture est de caractère descriptif : « Pendant que les chrétiens se préparent à mourir en chantant des cantiques, la foule envahit le cirque ; tout à coup les grilles d'airain s'ouvrent en grinçant et les fauves bondissent ; mais rien n'altère la sérénité des martyrs, qui continuent

leur prière. M. Mazellier s'est inspiré de Wagner et a encadré son Allegro dans un choral d'allure solennelle. Or, le dessin du *Chœurs des Pèlerins*, par lequel débute l'ouverture du *Tanhaiuser*, est de contour si ferme qu'une fois perçu, il ne saurait être oublié ; d'ailleurs, pour plus de sûreté, Wagner l'expose deux fois de suite, dans la douceur d'abord, puis dans la force afin que, lorsqu'il réapparaîtra tout à coup à la fin de l'œuvre, le plus inattentif des assistants n'ait aucune peine à le reconnaître : c'est une figure aimée qu'il retrouve avec joie. Moins frappant que le choral de Wagner, celui de M. Mazellier se laisse oublier pendant les péripéties de l'œuvre musicale, si bien qu'au lieu de nous donner la satisfaction finale attendue, son retour ne fait que nous étonner ; c'est un inconnu arrivant d'on ne sait d'où et dont on se méfie. De là, plus d'émotion pour nous. Quant au développement un peu fantaisiste du morceau, dont les deux thèmes gagneraient à être exposés dans deux tons différents, et dont le second, le plus expressif, eût pu donner davantage, on remarque çà et là d'heureux épisodes, par exemple l'*Andante en sol bémol* qui sert à préparer la rentrée et qui, par son charme diatonique, nous repose des chromatismes à outrance qui constituent l'ossature du morceau. Dans les procédés d'orchestration de M. Mazellier, il n'y a qu'à louer l'écriture des instruments à cordes ; moins bonne est celle des instruments en bois, lesquels se contentent un peu trop naïvement de doubler les cordes. N'oublions pas que le médium des flûtes disparaît dans la polyphonie et que les harpes n'ajoutent rien au *forte* de l'orchestre. Ce qui est inutile est le plus souvent nuisible. Comme celle de l'ouverture, l'orchestration des mélodies de M. Mazellier est lourde. Il serait impossible à une déclamation dans le médium c'est-à-dire dans le naturel de la voix, d'émerger de cet engluement de cordes, de bois et de cuivres, de se faire entendre à côté de ces trompettes et de ces trombones. Des six mélodies, la meilleure est précisément la plus sobre dans ses moyens, celle dont la discrétion du fonds laisse le plus de liberté et le plus d'éloquence au dessin du premier plan : c'est une *prière*, simplement accompagnée par le quatuor. Après elle, nous avons remarqué le numéro 5 intitulé la *Barque de Saule*. Ces deux pièces manifestent un art plus vrai, une technique plus indépendante, un commencement de personnalité.

Tout à l'opposé des tendances de M. Mazellier, M. André Gailhard nous envoie (pour sa 2^e année) un *Conte de fées* en trois actes et six tableaux d'une facilité d'écriture, d'une simplicité de procédé, d'un dédain de toute surprise qui contrastent singulièrement avec les spéculations sonores et les aspirations

chromatisantes de la plupart de ses camarades. Aux recherches harmoniques et aux complexités orchestrales, il préfère le naturel du premier mouvement, le primesaut de l'impression immédiate. Son œuvre, qui dénote de sérieux progrès, ne manque ni de fraîcheur ni d'agrément, particulièrement dans la poétique scène des *Ondines* au troisième tableau. En progrès aussi son orchestre, dont malheureusement nous n'avons reçu que la moitié du premier acte. Avec ce *Conte de fées*, M. André Gailhard nous a adressé une reconstitution heureusement harmonisée de deux ariettes caractéristiques, l'une d'Alessandro Stondella [sic : Stradella ?] (à critiquer la onzième mesure, d'un modernisme intempestif), l'autre d'Alessandro Scarlatti, et enfin une intéressante transcription en notation moderne d'un motet d'Andrea Gabrieli.

L'envoi de M. Le Boucher (3^e année) consiste dans le premier des trois actes d'un drame lyrique intitulé la *Duchesse de Padoue*. M. Le Boucher est un musicien sérieux, érudit et lettré. S'il lui faut reprocher des subtilités d'écriture, des complications inutiles, des intentions à jet continu, s'il lui faut faire remarquer la nécessité des silences et des repos dans toute œuvre d'art, s'il lui faut recommander de ménager son auditeur afin de pouvoir s'emparer de son attention pour la concentrer au moment voulu sur un point donné, ces critiques portent moins encore sur sa musique que sur le texte qu'il a choisi. Le théâtre n'admet pas un acte entier consacré à des explications ; pendant trois quarts d'heure raconter de petites histoires, souvent difficiles à faire comprendre à travers le grouillement de l'orchestre, n'est guère excusable que si toute cette préparation amène une situation lyrique puissante, intelligible à tous, que si nous nous trouvons tout à coup en plein développement sentimental, en plein drame. Mais telle n'est pas la conclusion de cet acte qui, d'un bout à l'autre n'offre guère plus de prétexte à la musique qu'un discours sur la représentation proportionnelle ou sur l'impôt sur le revenu. Le poète devra donc réduire au strict minimum ces récits interminables, véritable casse-tête chinois pour le musicien, et en arriver au plus vite à la scène finale où son héros, aux prises avec la vengeance et l'amour, pourra exhaler sa passion et chanter de tout son cœur. Et cette dernière scène sera à développer. C'est alors que M. Le Boucher, soutenu par son poème, pourra donner toute sa mesure. Nous l'attendons avec confiance.

Envoi de M. Louis Dumas (4^e année) : le *Médecin de Salerne*, conte lyrique en quatre actes et sept tableaux. Ce que l'Académie a pensé de la *Duchesse de*

Padoue, il faudrait le répéter ici presque textuellement. Comme M. Le Boucher, M. Dumas est un bon musicien érudit et lettré qui, d'ailleurs, a déjà produit quelques compositions remarquées de musique de chambre. Comme dans le *Duchesse de Padoue*, sauf un intéressant épilogue orchestral, nous avons à subir dans le *Médecin de Salerne* une sèche déclamation qui dure un acte entier ; il nous faudra même attendre jusqu'à la fin du second acte pour percevoir quelques vrais accents, un peu de musique : c'est une prière qui bien tardivement hélas ! vient apaiser notre soif de musique et détendre nos nerfs. Gardons-nous de croire qu'on peut se tirer d'affaire en précipitant le débit, de nous figurer qu'un chanteur, sur la scène, peut régler la vitesse de sa diction sur celle du compositeur dans sa chambre, alors que le compositeur est d'ordinaire dépourvu de moyens vocaux et s'inquiète peu du public. C'est de la durée du son que dépend sa puissance. S'il en faut des preuves, écoutons-le Portez armes ! du commandement militaire, ou le répons d'une faible voix d'enfant sous les voûtes d'une cathédrale. Si l'on ne se fait pas chanter la phrase, elle cesse d'être intelligible à 15 mètres. Il faut conseiller à M. Louis Dumas la fréquentation du Théâtre-Français et la mesure dans sa déclamation. Aujourd'hui que poésie et musique tendent à leur synthèse comme au temps de Sophocle et d'Euripide, alors que poète voulait dire musicien, et réciproquement, il n'est plus permis de prendre des libertés avec la valeur des mots et la logique du discours. L'Académie exhorte encore M. Dumas à se soucier davantage de la psychologie du drame. Lorsque son héroïne va mourir pour celui qu'elle aime, lorsqu'elle lui adresse un dernier adieu, soit par la parole, soit par le geste, elle doit avoir toute liberté d'expression et pouvoir se dispenser de compter : « un, deux, trois, quatre », en regardant le chef d'orchestre. Quand l'émotion nous gagne, les battements du cœur perdent leur régularité. Une héroïne de chair n'a rien de commun avec le balancier d'un métronome. L'orchestration du *Médecin de Salerne* est généralement bonne en ce qui concerne le quatuor ; quant aux instruments à vent, elle est moins sûre. L'auteur accorde une confiance excessive au basson, le vieux serpent de nos grands-pères. Il se peut qu'il en éprouve un jour quelque déception. Ces critiques posées, il reste à constater l'importance du travail de M. Dumas (son dernier envoi) et à déclarer qu'il s'est loyalement acquitté vis-à-vis de l'État obtenant ainsi tous les droits au bénéfice de la fondation Pinette.

Pour copie certifiée conforme :

Le secrétaire perpétuel de l'académie des beaux-arts,
H. ROUJON.

Table des matières

1812.....	5	1847 et 1848.....	43	1885	94
1814.....	7	1849.....	44	1886	96
1816.....	9	1850.....	47	1887	99
1818.....	13	1851.....	49	1888	100
1819.....	13	1852.....	49	1889	101
1821.....	14	1853.....	50	1890	103
1822.....	15	1854.....	52	1891	104
1824.....	16	1855.....	53	1892	105
1826.....	17	1856.....	56	1893	107
1827.....	18	1857.....	57	1894	109
1829.....	19	1858.....	59	1895	111
1830.....	21	1859.....	62	1896	114
1831.....	22	1860.....	63	1897	116
1832.....	23	1861.....	65	1898	119
1833.....	25	1862.....	66	1899	122
1834.....	26	1863-1871.....	68	1900	124
1835.....	28	1872.....	68	1902	127
1836.....	30	1873.....	71	1904	129
1837.....	31	1874.....	73	1905	132
1838.....	32	1876.....	76	1906	133
1839.....	33	1877.....	78	1906	137
1840.....	35	1878.....	80	1907	141
1841.....	36	1879.....	82	1908	144
1842.....	37	1880.....	84	1909	145
1843.....	38	1881.....	85	1910	149
1844.....	39	1882.....	88		
1845.....	41	1883.....	91		
1846.....	42	1884.....	93		



**PALAZZETTO
BRU ZANE**
CENTRE
DE MUSIQUE
ROMANTIQUE
FRANÇAISE